

# SICD2

## Rapport d'activité 2012-2013



Service Interétablissements  
de Coopération Documentaire  
SICD 2 Grenoble



*upmf*  
Grenoble  
Université de la Méditerranée  
Sciences sociales & humaines

UNIVERSITÉ DE  
GRENOBLE



## Introduction

En 2012 – 2013, le Service inter-établissements de coopération documentaire SICD2, chargé de la desserte documentaire des universités Pierre-Mendès-France (Grenoble 2) et Stendhal (Grenoble 3), est parvenu à un moment charnière de son histoire. Après plus de dix ans d'un chantier de reconstruction, qui a vu non seulement une transformation en profondeur de son vieux bâtiment des années 1960, contemporain de l'origine du campus grenoblois, mais aussi une évolution radicale de son organisation interne et de l'offre de services proposés à ses publics, le SICD2, est confronté, comme tous les établissements documentaires des universités françaises à un double mouvement, propre aux bibliothèques d'une part, propre aux universités d'autre part.

Les douze ans écoulés depuis l'an 2000 ont vu en effet la généralisation de l'usage d'Internet et l'explosion de la documentation numérique à usage académique. Les pratiques universitaires s'en sont trouvées largement modifiées. En outre, la loi LRU, votée en août 2007, puis le passage progressif des universités aux RCE, ont modifié radicalement les relations entre les bibliothèques et leurs universités de tutelle. En effet, selon un modèle qui prévalait depuis le décret de 1985 sur la documentation à l'université, les services de documentation bénéficiaient jusque là d'un régime particulier qui leur permettait de disposer de crédits « fléchés » directement attribués par l'État, et de personnels eux aussi directement affectés. La loi LRU, et plus encore les RCE qui en découlent, ont modifié en profondeur cette situation. Aujourd'hui, les SCD – le SICD2 dans le cas particulier grenoblois – tirent leurs ressources, que ce soit leur budget ou leur personnel, de l'université directement.

Ce sont donc des évolutions majeures qu'il a fallu conduire dans le SICD2 de Grenoble, qui aujourd'hui, en 2013, n'a plus rien de semblable à ce qu'il était au début des années 2000.

Ce rapport d'activité n'est pas destiné à faire l'histoire de ces douze années. Ce n'est pas sa vocation. En revanche, il inaugure une série qui sera désormais annuelle, et qui présentera, année après année, le bilan de douze mois de services rendus à deux communautés universitaires de lettres, sciences humaines et sociales. Présenté aux assemblées délibérantes des deux universités – et notamment les CA – il servira, en prenant appui sur l'activité des douze mois écoulés, de point de départ aux discussions de politique documentaire. Une politique documentaire qui, dans un établissement comme le nôtre, doit impérativement s'appuyer sur les nécessités locales, mais aussi tirer parti de la participation aux réseaux nationaux et internationaux dans lesquels nous sommes engagés. La vertu première de ce rapport n'est donc pas, seulement, de tirer bilan des mois passés, mais aussi d'alimenter la source vive de l'avenir de la documentation universitaire à Grenoble. De ce fait, il a vocation à être rendu public.

Dans un service aussi important que le SICD2, la rédaction d'un rapport d'activités ne relève évidemment pas de la responsabilité d'un seul. Ce rapport est donc le fruit d'un important travail de l'ensemble de l'équipe de direction du SICD2, que je remercie d'avoir conduit à son terme un travail qui servira également de fondement à tous les rapports annuels qui suivront. Je remercie les chefs de département du SICD2, qui ont coordonné, chacun pour leur champ d'intervention et avec leurs équipes, la production de ce rapport. Je remercie enfin la directrice – adjointe du SICD, Nadine Delcarmine, qui a coordonné la rédaction d'ensemble de ce rapport, en s'appuyant sur le travail de la cellule des indicateurs et des tableaux de bord, dont elle assure la tutelle.

Frédéric Saby, directeur du SICD2  
Le 9 septembre 2013

## Tables des matières

|           |   |    |
|-----------|---|----|
| <b>1.</b> | <b>Le contexte</b>  | 4  |
| 1.1.      | Les missions et l'action du SICD                                    | 4  |
| 1.2.      | L'organisation du réseau  | 5  |
| 1.3.      | Histoire  | 7  |
| <b>2.</b> | <b>Les publics et les services</b>                                  | 10 |
| 2.1.      | Accueil   | 10 |
| 2.1.1.    | Charte Marianne   | 10 |
| 2.1.2.    | Schéma d'organisation   | 10 |
| 2.1.3.    | Horaires  | 10 |
| 2.1.4.    | Fréquentation   | 11 |
| 2.1.5.    | Espaces et services   | 12 |
| 2.2.      | Publics et usages   | 13 |
| 2.2.1.    | Publics inscrits  | 13 |
| 2.2.3.    | Usages des collections numériques                                   | 15 |
| 2.2.4.    | Prêt Entre Bibliothèques  | 16 |
| 2.2.5.    | Enquêtes sur les pratiques des usagers                              | 16 |
| 2.3.      | Formation des usagers   | 18 |
| 2.4.      | Action scientifique et culturelle                                   | 21 |
| 2.5.      | Communication au public   | 21 |
| <b>3.</b> | <b>Les collections</b>  | 24 |
| 3.1.      | Politique documentaire  | 24 |
| 3.2.      | Fonds imprimés  | 26 |
| 3.2.1.    | Fonds actuel des collections imprimées et son accroissement en 2012 | 26 |
| 3.2.2.    | Connaissance des collections imprimées en libre accès               | 27 |
| 3.2.3.    | Testothèque   | 28 |
| 3.2.4.    | Dons et échanges  | 28 |
| 3.2.5.    | Accès aux collections   | 29 |
| 3.2.6.    | Réserve   | 29 |
| 3.2.7.    | Valorisation et action scientifique                                 | 30 |
| 3.3.      | Organisation des pôles documentaires et rôle des experts            | 30 |
| 3.4.      | CADIST  | 30 |
| 3.4.1.    | Collections imprimées, numériques                                   | 30 |
| 3.4.2.    | Projets   | 31 |
| 3.5.      | Collections numériques  | 32 |
| 3.5.1.    | Ressources numériques   | 32 |
| 3.5.2.    | Bibliothèque numérique  | 33 |
| 3.5.3.    | Thèses électroniques  | 33 |
| <b>4.</b> | <b>Le système d'information documentaire</b>                        | 34 |
| 4.1.      | Outils de recherche   | 34 |
| 4.2.      | Outils de diffusion de contenus                                     | 36 |
| 4.3.      | Equipements   | 38 |
| <b>5.</b> | <b>Valence</b>  | 38 |
| 5.1.      | Contexte historique et organisation                                 | 38 |
| 5.2.      | Budgets   | 40 |
| 5.2.1.    | Budget global de la BU  | 40 |
| 5.2.2.    | Budgets documentaires   | 41 |
| 5.3.      | Collections de la BU et des bibliothèques de composantes            | 42 |
| 5.3.1.    | Volumétrie  | 42 |
| 5.3.2.    | Usages  | 43 |
| 5.4.      | Publics étudiants valentinois                                       | 44 |
| 5.5.      | Services  | 45 |
| 5.5.1.    | Horaires  | 45 |
| 5.5.2.    | Prêt entre bibliothèques  | 45 |
| 5.5.3.    | Formation des étudiants à la recherche documentaire                 | 46 |
| 5.6.      | Activité culturelle   | 46 |
| <b>6.</b> | <b>Les moyens</b>   | 47 |
| 6.1.      | Locaux  | 47 |
| 6.2.      | Personnels  | 48 |

|             |   |           |
|-------------|---|-----------|
| 6.2.1.      | Effectifs et répartition .....                              | 48        |
| 6.2.2.      | Masse salariale .....                                       | 49        |
| 6.2.3.      | Formation des personnels.....                               | 49        |
| <b>6.3.</b> | <b>Moyens financiers</b> .....                              | <b>50</b> |
| 6.3.1.      | Recettes.....   | 50        |
| 6.3.2.      | Dépenses .....  | 52        |
| <b>7.</b>   | <b>Le rayonnement</b> .....                                 | <b>53</b> |
| 7.1.        | Contributions aux réseaux nationaux et internationaux ..... | 53        |
| 7.2.        | Formations internationales suivies .....                    | 54        |
| 7.3.        | Publications.....   | 54        |
| 7.4.        | Cours dispensés .....                                       | 54        |
| 7.5.        | Jury .....  | 55        |
| 7.6.        | Activités de recherche .....                                | 55        |
| <b>8.</b>   | <b>Annexes</b> .....  | <b>56</b> |
| 8.1.        | Sigles et Acronymes .....                                   | 56        |
| 8.2.        | Manifestations culturelles .....                            | 57        |
| 8.3.        | Enquêtes aux publics : questionnaires.....                  | 58        |
| 8.4.        | Charte Marianne.....  | 60        |
| 8.5.        | Schéma d'organisation de l'accueil de la BU.....            | 61        |

\* Crédits Photos SICD2 (Isabelle Combe, Gaëlle Denni, Collectif Coin)

## 1. Le contexte

### 1.1. Les missions et l'action du SICD

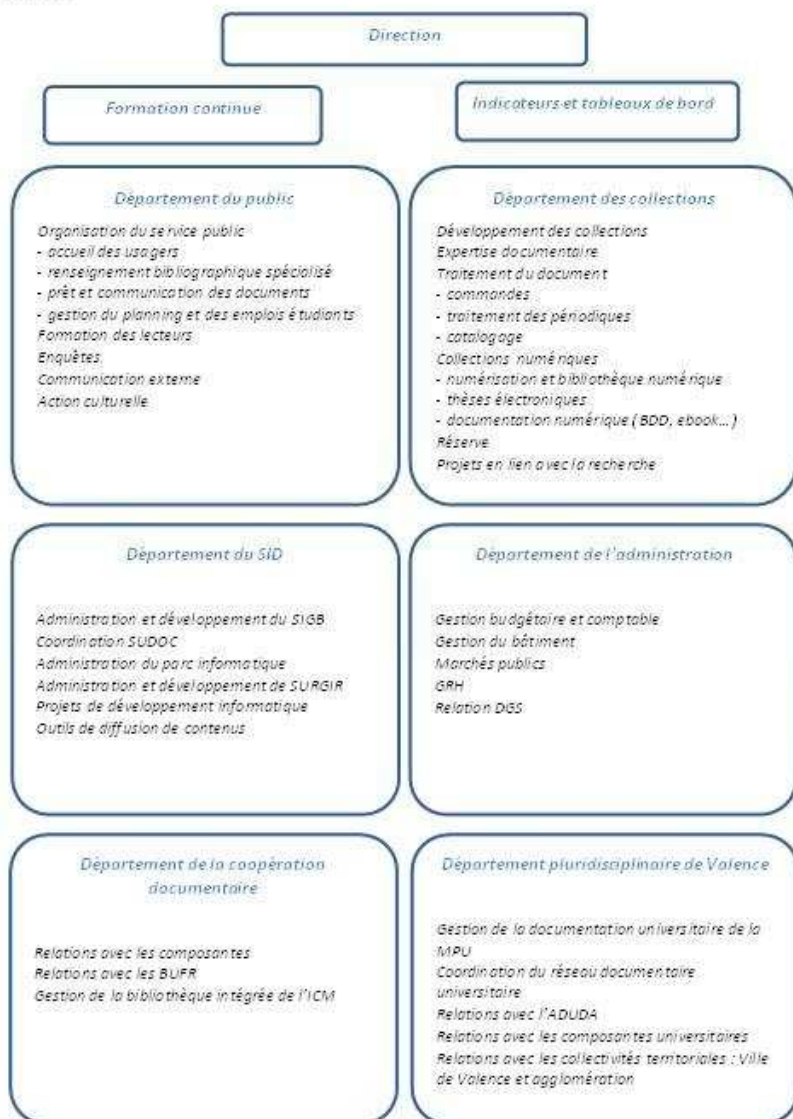
Le SICD2 de Grenoble a vocation à desservir les enseignants et étudiants des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal et coordonne la politique documentaire des bibliothèques de ces universités.

La bibliothèque universitaire droit-lettres constitue la « tête de pont » de son réseau. En facilitant la mise à disposition de ses collections pour l'ensemble de son public et en ouvrant largement ses espaces, elle assume une fonction interdisciplinaire essentielle.

Depuis 2006, date de création d'une mission sur les indicateurs, le SICD s'est doté d'outils d'aide à la décision. Au travers de la production organisée de statistiques, d'indicateurs, de tableaux de bord et de rapports, la direction du SICD est en capacité d'analyser son action et de proposer les choix appropriés en matière documentaire aux universités. Cette activité est profitablement complétée par des approches qualitatives que sont les enquêtes au public administrées par le département du public. Ce rapport est le produit de cette démarche d'ensemble.



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU SICD2



## 1.2. L'organisation du réseau

Le réseau documentaire grenoblois est caractérisé par une forte fragmentation, chaque UFR et de nombreux laboratoires de recherche ayant leur propre unité documentaire. Lors de la mission de l'Inspection Générale des Bibliothèques en 2010, cette dispersion était apparue d'autant plus surprenante que la BU droit lettres occupe une place centrale sur le campus et que les unités documentaires sont situées dans un périmètre de moins de 500 mètres de la BU Droit-Lettres, hormis trois unités situées hors du campus.

Parmi ces structures documentaires, une seule est intégrée (la bibliothèque de l'ICM à Echirolles, cf. rapport d'activité 2011-2012 produit par le Département de la Coopération documentaire du SICD2). Les autres sont associées ce qui n'introduit aucun lien fonctionnel et formalisé avec le SICD2. Ces unités documentaires sont extrêmement disparates tant du point de vue des services offerts que de l'accessibilité des collections.

La fragmentation du réseau documentaire s'accompagne d'une dispersion des moyens alloués à la documentation par les universités.

Situation du réseau documentaire des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal en 2012-2013 :

|   | Structures documentaires de l'UPMF   | Structures documentaires de Stendhal  |
|---|--|---|
| <b>Bibliothèque universitaire</b>                           | <b>BU Droit-Lettres</b>  |   |
| <b>Bibliothèques d'UFR</b>                                  | Centre de ressources de l'UFR Sc. Humaines<br>Bibliothèque des <b>Masters</b> de la Faculté d'Economie   | UFR de Langues étrangères : Bibliothèque de Langues<br>UFR LLASIC :<br>Bib. du département Lettres et Arts du spectacle<br>Bib. du département Sciences du Langage<br><i>Bib. du département Sciences de la Communication</i> |
| <b>Bibliothèques d'institut</b>                             | Bibliothèque de l'IAE<br><i>Bibliothèque de NIUG*</i><br><i>Bibliothèques de NIUT2* : sites de Doyen Gosse, de Verdun, de Vienne</i>   | Centre d'Auto-apprentissage en Autonomie } LANSAD   |
| <b>Centres de documentation de laboratoire de recherche</b> | Bib. de la SFR Europe et International<br>Bib. du CRHIPA } UFR Sc. Humaines<br>Bibliothèque du CRJ<br>Documentation du CUERPI } Faculté de Droit<br>Documentation du CERDHAP }<br>Bibliothèque du CREG-GAEL* } Faculté d'Economie<br>Bibliothèque EDDEN - LEPPi* | Bibliothèque de Dialectologie<br>Image, parole et signal automatique } GIPSA-Lab  |

**Légende :**

\* bibliothèques ne travaillant pas dans le réseau Odyssee, utilisant leur propre logiciel de gestion des bibliothèques

intégrée au SICD2

hors campus

Chiffres clés du réseau documentaire :

| Bibliothèque universitaire droit-lettres de Grenoble  |           |   |         |
|---|-----------|---|---------|
| Inscrits dans les universités Pierre Mendès France et Stendhal - sites grenoblois - (2012-13) | 20 919    | Inscrits à la bibliothèque (2012-13)                    | 11 586  |
| Jours d'ouverture (2012-13)   | 259       | Heures d'ouverture hebdomadaire (2012-13)               | 72      |
| Entrées (2012-13)   | 631 471   | Prêts (2012-13)   | 130 332 |
| Sessions (2012)   | 232 878   | Recherches en ligne (2012)                              | 601 697 |
| Documents consultés en ligne en texte intégral (2012)   | 387 321   |   |         |
| PEB demandeur (2012-13)   | 2 571     | PEB prêteur (2012-13)                                   | 2 573   |
| Taux de satisfaction PEB  | 85%       |   |         |
| Etudiants formés (2012-13)  | 6 210     | Séances de formation (2012-13)                          | 443     |
| Ouvertures de sessions sur le site du SICD2 (2012-13)   | 297 563   | Visites sur le blog du SICD2                            | 10 000  |
| "Fans" sur le site Facebook du SICD2  | 847       |   |         |
| Dépense documentaire globale U2 - U3 - SICD2 (2012) €   | 1 295 444 | Budget d'acquisition du SICD2 (2012)                    | 772 609 |
| Part de la dépense documentaire réalisée par le SICD2 (2012)                                  | 60,17%    |   |         |
| Dépense du SICD2 pour la documentation numérique (2012) €                                     | 298 000   | Part du numérique dans la dépense documentaire du SICD2 | 38,57 % |
| Exemplaires de monographies imprimées (2012)  | 409 804   | Exemplaires empruntables                                | 350 618 |
| Exemplaires de monographies imprimées acquis (2012)   | 9 146     | Titres de périodiques reçus en 2012                     | 978     |
| Dépense documentaire moyenne du SICD2 / étudiant à desservir - €                              | 37,71     |   |         |
| Taux de rotation des livres du libre-accès  | 46,91%    |   |         |
| Titres d'ouvrages CADIST  | 11 864    | Abonnements périodiques CADIST                          | 105     |
| Bases de données acquises par le SICD2  | 22        | Revue numérique acquises par le SICD2                   | 17 000  |
| Documents numériques en texte intégral  | 30 000    | ouvrages et manuels numériques                          | 11 000  |
| Ouvrages numérisés dans la bibliothèque numérique du SICD2                                    | 200       |   |         |
| Superficie  |           | Places assises (2012-13)                                | 1 345   |
| Nombre de salles de travail (2012-13)   | 33        | Postes informatiques en libre - accès                   | 100     |
| Dépenses hors masse salariale (2012) €  | 1 534 896 | Montant de la DGF hors masse salariale (2012) €         | 880 787 |
| Personnel ETP (2012)  | 70,41     |   |         |

Champ commun aux deux tableaux BU et Unités documentaires des universités

| Université   | Unités documentaires des universités                    | Personnel ETP 2012                                | Dépenses d'acquisition 2012 | Inscrits 2011-2012 | Prêts 2011-2012 | Heures d'ouverture hebdo 2012 |
|--|---|---|-----------------------------|--------------------|-----------------|-------------------------------|
| UPMF   | Centre de ressources de l'UFR Sciences Humaines         | 3,40  | 13 205 €                    | 1 418              | 10 619          | 53                            |
|  | Bibliothèque de l'IAE                                   | 2,81  | 95 750 €                    | 609                | 2 807           | 41                            |
|  | Centre de documentation de l'IUG                        | 2,00  | 8 900 €                     | 318                | 2 521           | 42,5                          |
|  | Bibliothèque du Centre de Recherches Juridiques         | 0,10  | 3 293 €                     | 7                  | 36              |                               |
|  | CUERPI  | 0,10  | 11 910 €                    |                    |                 |                               |
|  | CERDHAP   |   |                             |                    |                 |                               |
|  | Bibliothèque des Master, Faculté d'économie             | 1,30  | 12 204 €                    | 315                | 1 887           | 35                            |
|  | Bibliothèque EDDEN - LEPII                              |   |                             |                    |                 |                               |
|  | Bibliothèque du CREG-GAEL                               | 1,00  | 18 467 €                    | 64                 |                 |                               |
|  | Bibliothèque de la SFR Europe et International          | 1,00  | 5 000 €                     | 280                |                 | 35                            |
|  | Bibliothèque de l'IUT2, site de Vienne                  | 0,50  | 4 100 €                     | 60                 | 197             | 36                            |
|  | Centre de documentation de l'IUT2, site Doyen Gosse     | 5,00  | 20 300 €                    | 1 228              | 10 694          | 43                            |
|  | Centre de documentation de l'IUT2, site place de Verdun | 1,00  | 3 500 €                     | 256                | 1 145           | 35                            |
|  | Stendhal  | LLASIC – Bib. Département Sc. de la communication | 2,1                         | 9 650 €            | 408             | 4 006                         |
| LLASIC – Bib. Département Lettres et Arts du spectacle |   | 2,04  | 11 660 €                    | 895                | 9 002           | 43                            |
| LLASIC – Bib. Département des Sciences du Langage      |   | 2,40  | 11 838 €                    | 1 022              | 12 306          | 31                            |
| Bibliothèque de l'UFR de Langues étrangères            |   | 2,95  | 13 257 €                    | 608                | 3 177           | 36                            |
| Bibliothèque d'Etudes Anglophones                      |   | 2,16  | 0 €                         | 350                | 2 005           | 35                            |
| Bibliothèque de Dialectologie                          |   | 0,15  | 1 126 €                     |                    | 30              |                               |
| Image, parole et signal automatique (GIPSA – Lab)      |   | 0,30  | 5 025 €                     |                    | 48              |                               |
| Centre d'Auto-apprentissage en autonomie               |   |   |                             |                    |                 |                               |

Pour les unités documentaires des universités les dépenses d'acquisition correspondent à ce qu'elles ont déclaré pour l'ESGBU 2012. Dans les cellules grisées les données n'apparaissent pas car elles sont sans objet, n'ont pas pu être fournies ou validées.

### 1.3. Histoire

Le SICD a été créé par la convention statutaire du 28 septembre 1992 en application du décret du 4 juillet 1985 portant création dans les universités de services communs de documentation ayant vocation à regrouper des bibliothèques intégrées et des bibliothèques associées. Les 4 universités grenobloises ont choisi la mutualisation de la documentation sous la forme de la création de 2 services inter-établissements de coopération documentaire, l'un, le SICD1, desservant l'université Joseph Fourier et l'institut national polytechnique de Grenoble, l'autre, le SICD2, desservant l'université Pierre-Mendès-France et l'université Stendhal.

A cet effet, la bibliothèque universitaire droit-lettres, qui abritait jusqu'alors deux des sections de la bibliothèque interuniversitaire (BIU) de Grenoble, a été dévolue au SICD2.

La fin de la décennie 90 a été marquée par une nouvelle proposition d'organisation en départements en lieu et place des sections. En 1999, le département du Système d'information documentaire a été créé ; dès 2000, le département du public est apparu et l'équipe des magasiniers a été fusionnée ; les sections droit et lettres ont fait place au département des collections. Dans la foulée, la coopération documentaire et la documentation à Valence ont été érigées en départements ainsi que l'activité administrative du SICD. A partir de 1995, les deux universités desservies par le SICD se sont attachées à définir un projet de développement de la documentation au travers de la réhabilitation de la bibliothèque universitaire, de la réorientation de son activité en direction des services au public et de la structuration du réseau documentaire autour d'un catalogue commun nommé Odysée. En 2013, ces refontes fondamentales sont abouties pour ce qui est de la BU. Toutefois, le SICD reste dans l'attente d'une nouvelle convention pour l'application du décret du 23 août 2011 qui actualise les statuts des SCD dans le contexte de la loi LRU.



La bibliothèque universitaire a connu une longue et dense période de travaux qui ont démarré au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle pour s'achever cette année.

L'état de la bibliothèque universitaire droit-lettres ouverte au public en 1967 sans avoir jamais obtenu l'autorisation de la commission de sécurité, l'inaptitude du bâtiment à recevoir les personnes handicapées ou à mobilité réduite, ainsi que la nécessité de faire évoluer le service pour l'adapter aux conditions de travail de la communauté universitaire du XXI<sup>e</sup> siècle ont justifié de très importants et radicaux travaux de réhabilitation / restructuration / extension du bâtiment qui se sont déroulés en 2 tranches entre 2002 et 2013, ces tranches étant elles-mêmes scindées en plusieurs chantiers. La commission de sécurité a procédé à une visite du site le 31 août 2012 et a émis un avis favorable à l'exploitation du bâtiment le 22 novembre 2012.

Ce renouvellement a mobilisé la direction du SICD de façon continue entre 1998 et 2013, le répit en terme de chantier de 2005 à 2009 étant consacré à l'élaboration d'un préprogramme puis du programme d'achèvement des travaux de réhabilitation et à la mobilisation des financements.

Au total, la collectivité nationale a dépensé 25 millions d'€ investis aussi bien dans la dimension architecturale que dans l'équipement de la bibliothèque dotée aujourd'hui d'espaces conviviaux et fonctionnels ainsi que de services performants.

L'université Pierre-Mendès-France a assuré la maîtrise d'ouvrage pour chacune des tranches ; la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet DU BESSET - LYON pour la 1<sup>re</sup> tranche de réalisation de 2002 à 2004 tandis que le cabinet grenoblois EOLE a réalisé la 2<sup>e</sup> tranche de travaux de 2010 à 2013. Un chef de projet métier des bibliothèques a suivi l'ensemble des opérations.



## Travaux de la BU

Dans son programme de travaux, en 2000, M. Du Besset a formulé les principes de la restructuration en ces termes : « Les objectifs de la restructuration doivent être les mêmes que ceux d'une construction neuve :

- redonner aux lecteurs les meilleures conditions d'accès et de consultation des ouvrages,
- permettre l'utilisation des dernières techniques informatiques,
- donner à la communauté de lecteurs la perception d'elle-même et de l'accumulation des ouvrages disponibles,
- donner des lieux d'échange et de rencontre,
- offrir le meilleur fonctionnement pour les services internes et les accès aux magasins. »

Il précisait que pour atteindre ces objectifs, il faudrait « d'une part utiliser le potentiel architectural du bâtiment d'origine :

- préserver l'intégralité des grands volumes des salles de lecture,
- redonner la perception de la totalité de l'espace du hall.

D'autre part, pour permettre un fonctionnement très clair du bâtiment, il faudrait :

- relier tous les niveaux entre eux par une grande cage d'escalier centrale,
- créer de grands dégagements à chaque étage sur lesquels donnent des salles de lecture de façon évidente,
- donner à chaque étage (y compris le rez-de-chaussée) la perception des salles de lecture depuis les circulations,
- regrouper les magasins,
- regrouper tous les services internes,
- leur donner des circulations propres,
- créer des liaisons directes entre les services internes et les salles de lecture. »

La superficie de la bibliothèque est passée de 12 890 m<sup>2</sup> en 1999 à 13 574 m<sup>2</sup> en 2013. Les constructions de surfaces permettent sur le long terme l'accroissement des espaces dédiés au public et la rationalisation des circuits internes. A l'échelle de chacun des chantiers, elles ont solutionné judicieusement la question du stockage temporaire des collections et contribué à la continuité du service public même dans ces périodes très chaotiques à haut risque.

Les architectes ont conservé les façades de la bibliothèque ; néanmoins, tous les vitrages ont été changés, l'étanchéité des toitures a été totalement reprise. Mais c'est bel et bien à l'intérieur de la bibliothèque que s'est déroulé le plus gros des travaux de démolition et de reconstruction qui n'ont épargné aucune zone de la bibliothèque pour atteindre les objectifs de mise en sécurité, d'accessibilité ainsi que ceux de types architecturaux et fonctionnels.

Les travaux se sont déroulés en site occupé. Le découpage en chantiers successifs ou concomitants selon les cas mais toujours étroitement dépendants s'est soldé par une forte imbrication des zones de travail des bibliothécaires et du public avec celles en travaux. La bibliothèque s'est vue contrainte de se replier pour céder la place au chantier. Le périmètre dont elle disposait a évolué au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Par moment, la bibliothèque était au cœur des chantiers, à d'autres périodes, le chantier était au centre de la bibliothèque.

La position était de toute façon inconfortable et dangereuse. Les conditions de réalisation du service public ont été modifiées à de nombreuses reprises, des dispositifs de substitution inventés : mise en place de l'accès indirect aux collections dans les espaces restants accessibles dans la bibliothèque, service de prêt déporté dans des locaux mis à disposition par l'université, allongement des durées des prêts et élargissement des droits d'emprunt. Outre les fermetures normales des vacances de Noël et d'été, la bibliothèque n'a réellement fermé ses portes au public que dans les cas extrêmes, soit environ 70 jours (essentiellement en été et aux vacances de Noël) pour 1950 jours de travaux.

L'implication de l'équipe de la bibliothèque pour faire réussir le projet et minimiser son impact sur les publics a été sans faille tout au long du processus alors que les conditions de vie à la bibliothèque étaient rendues difficiles par le déroulement des chantiers en site occupé avec son cortège de nuisances et d'accidents. Dans le même temps, son implication a été tout aussi remarquable pour qu'aboutisse la réorganisation fonctionnelle et hiérarchique dont la structure documentaire avait besoin, centrée sur le renouvellement, l'amélioration et l'élargissement des services rendus au public. 2012 a vu se clôturer un long cycle de réflexion et de concertation sur cette réorganisation et l'évolution des métiers de la documentation adaptée aux besoins des usagers du XXI<sup>e</sup> siècle.



**Un chantier en site occupé avec continuité du service public**

**34 kilomètres linéaires de collections déménagés pendant les deux tranches du chantier (la distance de Grenoble aux 7 Laux)**

**220 000 documents rééquipés en RFID en 2012**

2012 a vu s'achever également les lourds chantiers bibliothéconomiques sur les collections qui se sont matérialisés dans :

- la sélection et la valorisation des documents adaptés au libre-accès ;
- l'amélioration de l'accès aux documents par la simplification des cotations ;
- la signalétique des collections organisées dans la perspective générale de la signalétique du bâtiment ;
- l'équipement RFID des documents pour élargir les services offerts
- les déménagements titanesques des collections....

En parallèle, durant cette décennie, les collections numériques ont été développées pour toutes les disciplines.

Accompagnant toutes ces évolutions, plusieurs gros chantiers de modernisation du mobilier et des équipements ont été mis en œuvre au travers de plusieurs marchés publics et plusieurs phases d'installation, la dernière grande opération ayant été menée de janvier à août 2012.

## 2. Les publics et les services

### 2.1. Accueil

#### 2.1.1. Charte Marianne

Conformément au calendrier ministériel de déploiement de la charte Marianne dans les bibliothèques universitaires, la BU est entrée en 2012 dans la démarche Marianne.

La charte Marianne décline une série d'engagements destinés à améliorer la qualité de l'accueil du public. Ces engagements se traduisent à la bibliothèque par un ensemble d'actions (voir Annexe 8.4 Charte Marianne) destinées à simplifier et améliorer les relations entre la BU et les usagers.

La prise en compte à la bibliothèque des engagements Marianne est une étape importante car elle situe la bibliothèque dans un dispositif national de développement de la qualité du service public. L'adhésion au dispositif Marianne n'a toutefois pas suscité de changements radicaux dans l'organisation des services et des équipes à la bibliothèque, car les deux phases successives de rénovation du bâtiment avaient déjà été l'occasion de repenser profondément l'organisation de l'accueil, en lien avec une politique d'évaluation continue de l'activité. Elle a toutefois entraîné une formation de l'ensemble du personnel aux postures et démarches de l'accueil qui s'est étalée de mars 2012 à janvier 2013.



#### 2.1.2. Schéma d'organisation

Une attention particulière est portée à l'accueil du public à la bibliothèque, depuis l'accueil général à l'entrée du bâtiment jusqu'à un accompagnement personnalisé, sur rendez-vous, pour des recherches documentaires approfondies.

Le personnel est présent dans chaque salle de lecture pour renseigner le public. Un service spécifique de méthodologie documentaire complète cet ensemble pour accompagner les usagers dans la rédaction de travaux universitaires.

Cette organisation de l'accueil mobilise 55 personnels de bibliothèque de catégorie A, B et C. Ces personnels ont tous suivi une formation sur l'accueil dans le cadre de la formation continue.

Le service de la qualité de l'accueil est garant de la cohérence du dispositif (voir schéma en annexe).

Le service de questions/réponses en ligne permet également de communiquer à distance avec les usagers de la bibliothèque.

#### 2.1.3. Horaires

En septembre 2012, suite à une consultation massive des usagers menée en 2011, la bibliothèque universitaire a considérablement augmenté ses heures d'ouverture, passant de 59h hebdomadaires à 72h.

La bibliothèque est désormais ouverte suivant les modalités suivantes :

|             |          |
|-------------|----------|
| Lundi-jeudi | 8h-21h30 |
| Vendredi    | 8h-19h   |
| Samedi      | 9h-16h   |

Elle a été ouverte 259 jours en 2012-2013

Avec 72h d'ouverture hebdomadaire, la bibliothèque remplit les conditions du dispositif national

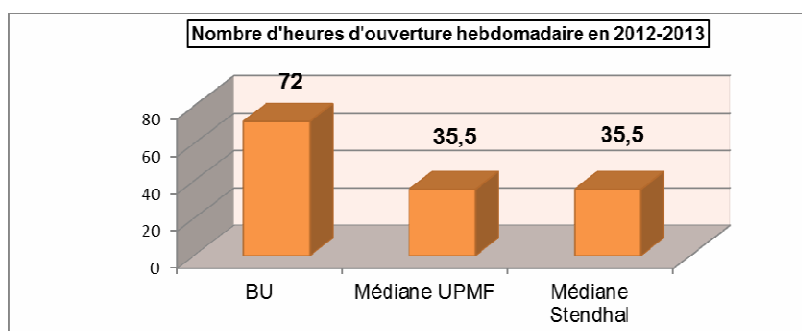


| en 2012-2013              | nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire |
|---------------------------|--|
| <b>BU</b>                 | <b>72</b>                                |
| <b>Moyenne nationale</b>  | <b>60</b>                                |
| <b>Moyenne européenne</b> | <b>64</b>                                |

Une enquête menée à l'automne 2012 a mis en avant que 93% des usagers trouvent les horaires de la bibliothèque adaptés. Ce résultat vient récompenser les efforts importants qui ont été faits pour ajouter 13h hebdomadaires à l'amplitude horaire précédente et ainsi tenir compte des besoins des publics.

**93 % des usagers trouvent les horaires de la bibliothèque adaptés**

**L'ouverture de la BU en soirée et le samedi** est assurée par les personnels de la bibliothèque universitaire, en équipe réduite, assistés par des moniteurs étudiants. Un personnel de sécurité est systématiquement présent. Tout l'espace de convivialité du rez-de-chaussée est ouvert, ainsi que la salle de lecture. Ce sont ainsi 202 places assises (182 en salle de droit et une vingtaine dans le hall d'accueil), contre 1 345 en journée qui sont ainsi proposées. Les salles de travail en groupe, ordinateurs et collections de la salle de lecture sont utilisables. L'accès à toutes les collections de la bibliothèque est assuré à la demande, via le personnel présent.

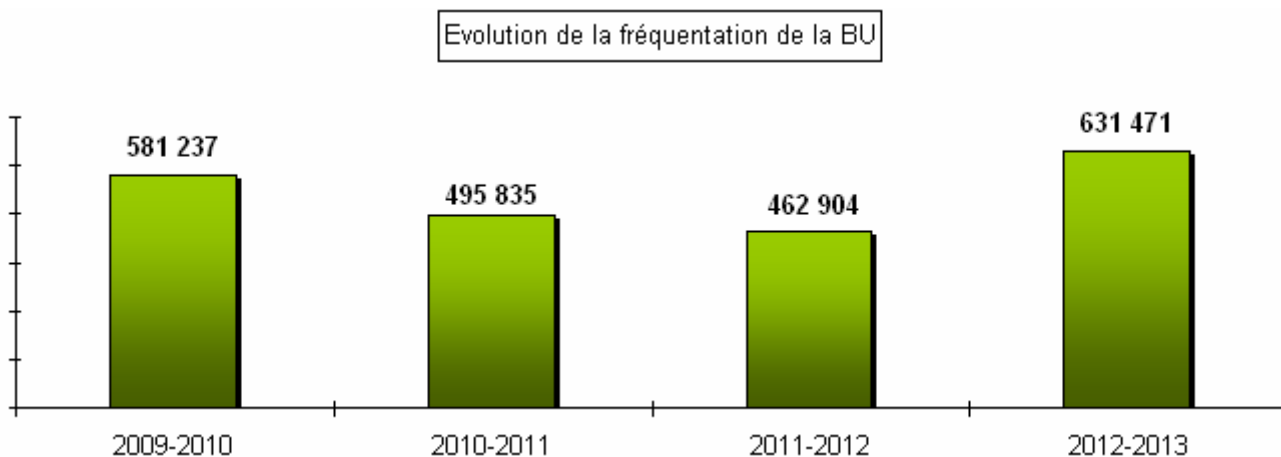


Source : Mission Indicateurs - ESGBU2012

La moyenne d'heures d'ouverture des bibliothèques de composantes tient compte uniquement des BUFR. Les structures documentaires, dont l'accès est limité à certains publics ou l'accessibilité sur rendez-vous, n'ont pas été prises en compte dans cette moyenne, qui aurait été excessivement basse. Leurs horaires d'ouverture varient de 31 à 53 heures par semaine au plus fort de leur activité.

### 2.1.4. Fréquentation

Seule la fréquentation de la bibliothèque universitaire est observée car faute de compteurs d'entrée ou parce qu'ils ne sont pas utilisés, la fréquentation des bibliothèques de composantes ne peut être mesurée.



Source : Mission Indicateurs – absNET et relevé des compteurs optiques

La fréquentation de la bibliothèque dépasse de façon significative son niveau d'avant les travaux. Il faut noter que ces très bons chiffres de fréquentation ne sont pas dû seulement aux heures d'ouverture élargies, car c'est aussi en journée que cette fréquentation importante continue à être observée.

La fréquentation de la bibliothèque le soir et le samedi est très importante, avec une moyenne de 119 personnes présentes à 19h30 le soir, et 670 passages le samedi. Le dispositif sera reconduit sur l'année 2013-2014.

**631 471 entrées à la BU en 2012-2013 c'est comme si plus de la moitié de la population du département de l'Isère était venue au moins une fois à la BU**

Source : Mission Indicateurs

**119 usagers  
présents à 19h30  
en moyenne à la  
BU et 670 entrées  
le samedi**

d'octobre 2012 à avril 2013  
Source : Mission Indicateurs

L'extension des horaires d'ouverture a été rendue possible par la volonté conjointe des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal d'utiliser au mieux un bâtiment central et complètement rénové.



### 2.1.5. Espaces et services

La dernière phase de rénovation de la bibliothèque a permis de repenser le confort, l'ergonomie et la spécialisation des espaces proposés. Le tableau ci-dessous synthétise les éléments nouveaux qu'a permis la restructuration du bâtiment.

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Agrément</b> | Signalétique rénovée  |
|                 | Renouvellement de toutes les chaises (1 278, au total 1 345 place assises)  |
| <b>Confort</b>  | Création d'espaces détente dans l'ensemble des salles de lecture  |
| <b>Services</b> | Passage de 11 à 33 salles de travail en groupe<br>4 salles chercheurs supplémentaires                                 |
|                 | Métho'Doc : service de recherche bibliographique et accompagnement à la rédaction de travaux universitaires           |
|                 | Automates de prêt au rez-de-chaussée et 3 <sup>e</sup> étage  |
|                 | Boîte de retour automatique ouverte 24h/24h à l'extérieur de la bibliothèque  |
|                 | Réservation d'ouvrages  |
|                 | Systématisation du câblage électrique des tables et généralisation des accès au réseau informatique (filaire et WIFI) |
|                 | 75 casiers-consigne dans le hall d'entrée   |



**86,5% de taux  
d'occupation pour les  
salles de travail en groupe  
entre 8h00 et 21h30  
(de septembre 2012 à avril  
2013)**

Source : Mission Indicateurs

L'accueil des publics étant une des priorités majeures de la bibliothèque, le choix d'un poste d'accueil dans chaque salle de lecture a été maintenu, pour garantir le meilleur renseignement possible. C'est un choix exigeant en personnel, mais qui a pu être contrebalancé par l'automatisation d'une partie des transactions de prêts et de retours. De même les bureaux des experts documentaires et de leurs adjoints ont été conservés dans les salles de lecture rénovées, pour favoriser le renseignement spécialisé et offrir ainsi un service de proximité.

## 2.2. Publics et usages

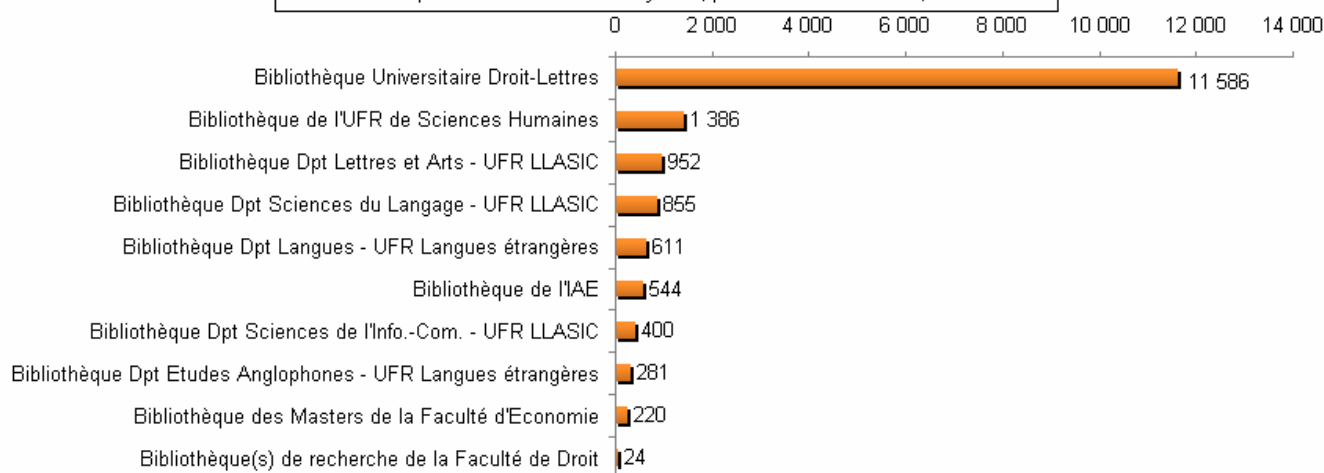
### 2.2.1. *Publics inscrits*

| Type de lecteur   | Niveau (pour les étudiants) | Nombre total d'inscrits à la BU en 2012-2013 | Proportion par rapport à la globalité des inscrits |
|---|-----------------------------|--|--|
| <b>Enseignants-chercheurs</b>   |                             | <b>529</b>                                   | <b>5%</b>  |
| <b>Etudiants UPMF/Stendhal</b>  | Licence                     | 5 292  | 60%  |
|   | Master                      | 2 516  | 29%  |
|   | Doctorat                    | 428  | 5%   |
|   | Autre                       | 588  | 6%   |
| <b>total</b>  |                             | <b>8 824</b>                                 | <b>76%</b>   |
| <b>Extérieurs (enseignants-chercheurs d'autres universités, étudiants Rhône-Alpes, particuliers...)</b> |                             | <b>711</b>                                   | <b>6%</b>  |
| <b>Professionnels UPMF et Stendhal</b>  |                             | <b>182</b>                                   | <b>2%</b>  |
| <b>Lecteurs Université Grenoble - Savoie (dont IEP, UJF, INP...)</b>                                    |                             | <b>1 340</b>                                 | <b>11%</b>   |
| <b>TOTAL</b>  |                             | <b>11 586</b>                                | <b>100,00%</b>                                     |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

N.B. : il s'agit ici des publics qui s'inscrivent volontairement à la BU. Il faut noter le poids important pris par les publics des autres universités grenobloises (scientifiques) et de l'IEP.

Total des inscriptions dans le réseau Odyssee, par unité documentaire, en 2012-2013



Source : Mission Indicateurs – absysNET

N.B. : nous ne sommes pas en mesure d'évaluer précisément aujourd'hui quels sont les taux de recouvrement dans les inscriptions entre les différentes bibliothèques du réseau documentaire et si les étudiants ont des pratiques cumulatives ou non. Mais le chiffre du nombre d'inscriptions à la BU (plus de 11 000 lecteurs) parle de lui-même : la bibliothèque universitaire est, sur le campus, un lieu central et incontournable.

### Taux d'inscription à la BU par type de public considéré

| Localisation de la composante et type d'enseignement | Nombre d'étudiants inscrits à l'UPMF et à Stendhal en 2012-2013 | Nombre d'étudiants inscrits à la BU en 2012-2013 | Taux d'inscription à la BU en 2012-2013 |
|--|---|--|---|
| <b>Grenoble</b> (présentiel et à distance)           | 20 919  | 8 768  | <b>41,91%</b>                           |
| <b>Campus de Grenoble</b> (présentiel et à distance) | 14 248  | 7 006  | <b>49,17%</b>                           |
| <b>Campus de Grenoble</b> (présentiel)               | 12 373  | 6 901  | <b>55,77%</b>                           |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Les taux d'inscription varient beaucoup selon les publics considérés. Il faut noter que tous les usages ne nécessitent pas une inscription à la BU, notamment l'accès aux collections numériques et aux collections des salles de lecture.

Il est à noter également que nombre d'étudiants inscrits à l'université en début d'année abandonnent leurs études en cours d'année. Ils sont néanmoins toujours comptabilisés dans les publics de l'université mais ne viendront jamais s'inscrire à la bibliothèque.

Les étudiants des sites distants (IUT centre ville, ICM, IUG) sont par ailleurs peu présents à la bibliothèque pour des raisons géographiques et sont desservis sur place par des structures documentaires.

### Taux d'inscription à la BU par composante de rattachement

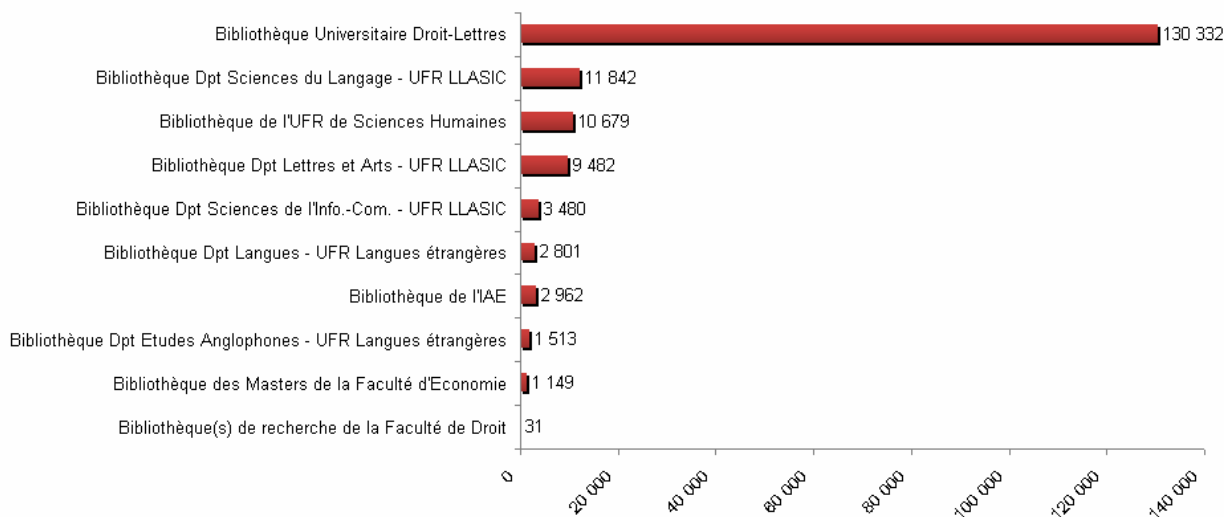
| Université | UFR ou établissement d'origine (en présentiel) |  | Taux d'inscription des étudiants en Licence et Master à la BU en 2012-2013 |
|------------|--|--|--|
| Stendhal   | LLASIC   | Département Lettres et Arts du Spectacle | 71,51%   |
| UPMF       | SHS  |  | 67,45%   |
| UPMF       | ARSH   |  | 67,14%   |
| UPMF       | Faculté de Droit                               |  | 67,04%   |
| UPMF       | Faculté d'Economie                             |  | 59,33%   |
| Stendhal   | LLASIC   | Département Sciences du Langage          | 58,10%   |
| Stendhal   | Langues étrangères                             |  | 55,47%   |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Taux d'inscription des étudiants de Licence et Master à la BU : afin de ne pas alourdir ce rapport, les taux d'inscription des étudiants de Licence et Master dans les BUFR n'ont pas été précisés. Les chiffres peuvent être fournis, à la demande, par la Mission Indicateurs du SICD2

### 2.2.2. Prêts

Total des prêts à domicile dans le réseau Odyssee, par unité documentaire, en 2012-2013



Source : Mission Indicateurs – absysNET

Les enquêtes montrent que le prêt des collections de la BU se situe au 3<sup>e</sup> rang des usages des étudiants après le travail sur les documents personnels et le travail en groupe. S'y ajoute une activité plus difficile à mesurer mais incontournable dans les pratiques, celle de la consultation sur place des documents. Lors d'une semaine test menée en 2009 à la bibliothèque, les relevés effectués sur cette activité mettaient en avant que la part des documents feuilletés sur place était aussi importante que la part des documents emportés hors de la bibliothèque. Ceci confirme l'usage très documentaire que les étudiants ont de leur bibliothèque.

**Plus de 74% des prêts et 70% des inscriptions effectués dans le réseau Odyssee le sont à la BU Droit-Lettres (source Odyssee, 2012-2013)**

Source : Mission Indicateurs – absysNET

| Mars 2013        | Taux d'usage des automates |
|------------------|----------------------------|
| prêts à domicile | 48,53%                     |
| retour           | 53,23%                     |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Depuis septembre 2012 les usagers ont la possibilité d'enregistrer leurs prêts via 2 automates mis à leur disposition à la bibliothèque. Une boîte à livres automatique située sur le parvis de la bibliothèque permet quant à elle le retour automatique des documents 24h/24h et 7j/7j.

Le succès des automates de prêts et de retours a permis de résoudre la question des files d'attente. Il permet également au personnel de mieux se consacrer aux tâches d'accueil en libérant du temps pour l'échange et le dialogue.

Depuis janvier 2013, les usagers inscrits à la bibliothèque ont la possibilité de réserver des documents empruntés donc indisponibles immédiatement. La réservation est effectuée à partir du catalogue, sur place ou à distance. L'utilisateur reçoit sur sa boîte de messagerie une notification au moment où le document est mis de côté ; il dispose dès lors de quelques jours pour retirer le document.

Mis en place en cours d'année universitaire, ce service n'a pas encore atteint sa pleine dimension. Néanmoins les chiffres déjà assez élevés enregistrés au second semestre permettent d'envisager une augmentation de l'activité l'année prochaine :

### 798 réservations ont été effectuées depuis le 22 janvier 2013 à la BU Droit-Lettres

La Bibliothèque de l'IAE, celle de l'UFR SH, et les bibliothèques de département de Lettres et Arts du spectacle et Sciences du langage de l'UFR LLASIC proposent elles aussi ce service depuis de nombreuses années. Elles ont effectué **depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012** :

| 2012-2013       | Nombre de réservations |
|-----------------|------------------------|
| SCL             | 233                    |
| Lettres et Arts | 72                     |
| ARSH            | 50                     |
| IAE             | 41                     |

### 2.2.3. Usages des collections numériques

Chaque année, le SICD2 recueille et analyse les statistiques d'utilisation de chacune des ressources auxquelles il est abonné, afin d'en mesurer l'usage et de s'assurer de leur adéquation aux besoins du public universitaire. Ces données, fournies directement par les éditeurs et fournisseurs, sont parfois de nature disparate, voire lacunaire. Par souci d'honnêteté, le SICD2 tient donc à émettre quelques réserves quant à la fiabilité des chiffres présentés ici, issus de données qu'il ne maîtrise pas dans leur intégralité.

De même, il faut tenir compte dans les comparatifs annuels de l'évolution de l'offre elle-même, plus riche en 2012 qu'en 2011 et 2010.

On constate une importante augmentation des usages de la documentation numérique, au travers des indicateurs suivants : le nombre total de sessions, de recherches, et de documents consultés en texte intégral.

|      | Nombre de sessions | Nombre de recherche | Nombre de documents consultés en texte intégral |
|------|--------------------|---------------------|---|
| 2010 | 150 039            | 554 502             | 226 665   |
| 2011 | 178 805            | 570 853             | 290 293   |
| 2012 | 232 878            | 601 697             | 387 321   |

Source : Département des Collections – Service des Collections numériques



## 2.2.4. Prêt Entre Bibliothèques

Les chiffres 2012-2013 témoignent d'un parfait équilibre entre la fonction « demandeur » et la fonction « fournisseur », ce qui est un signe de la visibilité et de l'attractivité des collections de la bibliothèque à l'extérieur de la communauté grenobloise.

|                      |                      |        |
|----------------------|----------------------|--------|
| <b>PEB Demandeur</b> | Nombre de demandes   | 2 571  |
|                      | Taux de satisfaction | 84,56% |

|                        |                      |        |
|------------------------|----------------------|--------|
| <b>PEB Fournisseur</b> | Nombre de demandes   | 2 573  |
|                        | Taux de satisfaction | 83,60% |

Source : Mission Indicateurs



**Les usagers du PEB 2012-2013 :**  
**465 inscrits**  
**dont 72 en licence,**  
**148 en master,**  
**83 doctorants,**  
**et 119 enseignants-chercheurs**  
**à la BU**

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Ce service est, année après année, toujours hautement apprécié de ses usagers qui sont en majorité un public de recherche.

Le coût peu élevé d'une demande d'ouvrage en France (3,50 €), comparativement aux coûts pratiqués par la majorité d'autres établissements similaires dans le domaine des lettres et sciences humaines, constitue certainement un facteur important de dynamisme de ce service. Cela signifie que la part prise en charge par la bibliothèque est élevée, et représente largement plus du double de la contribution demandée à l'utilisateur. C'est un choix de politique documentaire.

## 2.2.5. Enquêtes sur les pratiques des usagers

Les enquêtes sont coordonnées par le service communication et enquêtes créé en 2011. En 2012-2013, deux grands programmes d'enquêtes ont été menés.

### L'extension des horaires d'ouverture

Menée dans la bibliothèque le soir et le samedi, cette enquête visait à compléter les données non fournies par les indicateurs mis en place par ailleurs (profil des fréquentants, usages déclarés...) et à obtenir des éléments plus qualitatifs (satisfaction quant aux horaires et aux conditions d'ouverture le soir et le samedi).

Un bref questionnaire (5 minutes environ), conçu pour être auto administré sous format papier, a été élaboré et 5 semaines de passation ont été organisées entre le 20 octobre et le 23 mars. Ce premier questionnaire a recueilli 1 274 réponses, soit un résultat très satisfaisant au regard de la fréquentation sur ces périodes.

Ce premier questionnaire (voir annexe 8.3) a été complété par un deuxième questionnaire visant à apporter un éclairage sur un point particulier, l'heure de fermeture de la BU.

Afin de préciser les motivations des usagers quittant la BU entre 19h30 et 20h30, ce questionnaire beaucoup plus court (1 minute environ) a été administré auprès de 312 personnes, sur 2 semaines tests entre le 18 février et le 28 mars.

**Enquêtes sur l'extension des horaires d'ouverture de la BU :**  
**1 274 réponses et 93% des usagers satisfaits des horaires**

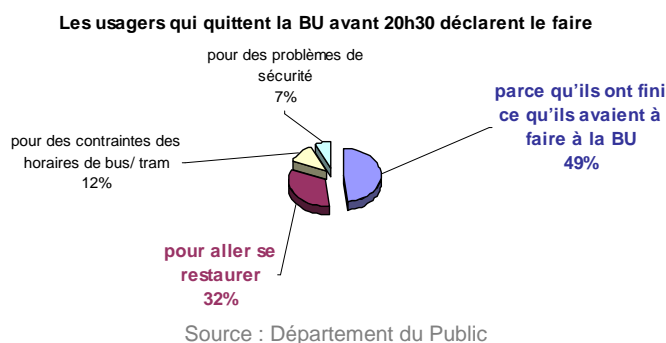
Source : Département du Public

Les points saillants de l'enquête :

**La satisfaction des usagers dans leur grande majorité : 93% des usagers jugent les horaires de la bibliothèque très adaptés ;**

- le profil de l'utilisateur type de la BU en soirée et le samedi : c'est un étudiant, issu de l'université Pierre-Mendès-France ou Stendhal, en licence (38,7%), et en droit (26,6%) ;
- la part des usagers déclarant un usage documentaire : les interrogés sont 34,7% à affirmer avoir pendant leur séjour en soirée ou le samedi consulté ou emprunté un document de la BU ;
- la forte présence des étudiants non issus des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal (notamment IEP et UJF), de plus en plus marquée au fil du temps (en tout plus de 30% du public interrogé).

Les points relevés comme problématiques sont : le manque de places (15,6 % des personnes interrogées qui laissent des remarques libres évoquent ce problème), la fermeture à 16h le samedi (17,4 % des sondés demandent que la bibliothèque ferme plus tard ce jour-là).



L'enquête a permis de tirer un bilan globalement positif du dispositif, et de prévoir sa reconduction pour 2013-2014 en des termes semblables. Elle a constitué un véritable outil d'aide à la décision et de pilotage, en permettant, d'une part, de justifier de l'effort budgétaire fait par les universités pour élargir les heures d'ouverture, d'autre part d'évaluer finement la manière de faire évoluer le dispositif.

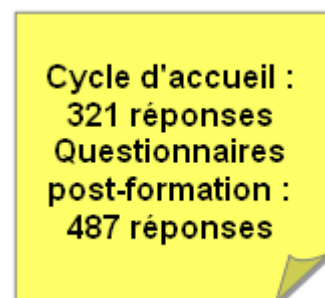
### Les formations à la documentation des étudiants de Licence 1<sup>e</sup> année

L'organisation d'une enquête d'évaluation sur les formations de niveau L1 répondait à la demande du service formation de pouvoir évaluer des dispositifs en place depuis plusieurs années. Il s'agissait ici d'une enquête visant autant à mesurer l'impression globale laissée par une séance de formation à un étudiant de L1 que son apport en contenu.

L'enquête s'est déroulée en deux volets distincts, visant à chaque fois à évaluer la satisfaction - de façon fine - à envisager quels éléments sont retenus parmi l'ensemble des informations reçues, et à mesurer l'impact de la visite ou de la formation sur l'appropriation par les étudiants de la BU :

- un questionnaire spécifique destiné aux étudiants ayant suivi le cycle d'accueil en septembre, administré sous format papier. 321 réponses ont été recueillies ;

- un questionnaire auto-administré distribué aux étudiants de L1 à la fin de leur formation à la BU. 487 réponses ont été recueillies (voir annexe 8.3).



Source : Département du Public

**89,8% des étudiants sont satisfaits des formations reçues**

Source : Département du Public

Cette enquête a conforté l'équipe des formateurs de la BU dans la nécessité de maintenir ces formations qui sont très appréciées des étudiants. Elle sert dès à présent au travail de préparation des futures maquettes de licence, en constituant un point d'appui tangible et objectif pour les négociations qui vont s'ouvrir avec les composantes de l'université.

La poursuite de ce travail d'enquêtes est essentielle pour la bibliothèque en tant qu'outil de connaissance des publics et des usages, conséquemment en tant qu'aide à la décision. Elle s'inscrit dans la volonté du SICD de développer, avec les indicateurs, une pratique féconde de l'évaluation ; elle témoigne enfin de la conviction qui est celle de cet établissement de placer l'utilisateur au cœur de l'activité.

## 2.3. Formation des usagers

### *Une variété de dispositifs*

#### Exemples

| Public visé           | Objectif(s)  | Nombre d'heures / formé   |
|-----------------------|--|---|
| Licence 1 éco-gestion | Distinguer catalogue, revues numériques (Cairn), presse (Factiva), données institutionnelles (OCDE), Savoir constituer une petite bibliographie et une synthèse sur un sujet d'économie                    | TD de 2h<br>+ TP 1.5h<br>Au sein d'un module                        |
| Licence 2 psychologie | Utiliser les bases bibliographiques spécialisées (Psycinfo, ...); interroger des revues numériques anglophones et autres ressources adaptées (Cairn); connaître le standard bibliographique de l'APA       | Support présenté en CM<br>+ TD de 2h<br>+ TP 1.5h<br>+ aide tutorée |
| Licence 3 Info-com.   | Savoir formuler en mots-clés, choisir des outils (info journalistique, professionnelle, scientifique, sociale), sélectionner des ressources (rôle des moteurs, catalogues, bases), et signaler ses sources | 2 TD d'1.5h<br>Au sein d'un module                                  |
| Master 1 droit public | Repérer les sources numériques pour textes juridiques, écrits scientifiques et s'approprier les règles académiques de citation et signalement  | 2TD de 2h<br>+ TP 1.5h<br>+ aide tutorée                            |

**Les objectifs du cycle d'accueil :**  
- première découverte de la bibliothèque et de l'information scientifique  
- repérage des services

Le SICD2 a proposé dès 2004 un plan de formation ciblant particulièrement Licence 1, Master 1 et doctorants. En 2012-13, la formation documentaire a pris plusieurs formes selon qu'elle s'est inscrite ou pas dans les cursus de façon formelle (insérée dans les maquettes ou assurée dans un module) tant en Licence qu'en Master. Une offre de formation à destination des doctorants s'est développée, ainsi que d'autres initiatives (accueil de scolaires, ateliers pour tous, rendez-vous).

**Lien avec les scolaires :** accueil et interventions auprès des professeurs/COP de lycées se développent à la faveur des opérations telles que Sup-1<sup>e</sup> rencontres, journée du lycéen. La collaboration avec le CIO-sup ou le SIO se développe régulièrement.

**Formations à la carte :** outre les séances de TD à la demande (par exemple dans le module « Tremplin+ » expérimenté cette année), l'action de formation peut revêtir des formats plus courts ou individualisés grâce à des ateliers (SURGIR, Zotero par exemple), des rendez-vous bibliographiques ou des questions-réponses avec un tuteur-étudiant (6 à 8 disciplines représentées grâce à une douzaine de tuteurs-étudiants).

**34 ateliers proposés sur inscription volontaire dont 24 pour le logiciel de gestion de bibliographie Zotero pour 202 formés majoritairement doctorants**

### *La bibliothèque formatrice !*

Un effort continu à l'égard des Licence 1<sup>e</sup> année. L'essentiel du volume d'activité résulte de la formation au niveau licence, plus particulièrement dans les dispositifs systématiques proposés aux L1 :  
- l'accueil-découverte dans le Cycle d'accueil début septembre. Ce dispositif semble pertinent aux responsables de licence ainsi qu'aux étudiants et sera poursuivi;

**6 210 étudiants formés  
723 heures pour  
443 séances de formation  
en 2012-2013**

| UFR/ Faculté Licence et Master     | Nombre de participants aux formations de la BU en 2012-2013 |
|------------------------------------|---|
| SHS                                | 1 430   |
| Droit                              | 1 152   |
| Economie - Sciences de Gestion     | 610   |
| Sciences humaines                  | 574   |
| IAE                                | 222   |
| Langues étrangères                 | 448   |
| LLASIC - Sciences de l'Info.- Com. | 280   |
| LLASIC - Lettres et Arts           | 168   |
| LLSH                               | 94  |
| LLASIC - Sciences du Langage       | 53  |

**91.8% de satisfaits dans les enquêtes sur la formation à la BU**

Source : Service de la formation

- une séance de travaux dirigés de 2h en bibliothèque est insérée dans le module Méthodologie du Travail Universitaire - quand il existe - associé parfois à une séance de travaux pratiques (encadrée par les tuteurs-étudiants et le personnel). Là encore le dispositif semble pertinent, qu'il se situe en semestre 1 ou 2, et sera poursuivi.

Des actions semblables sont également conduites au niveau L2 (ex. psychologie) ou L3 (ex. sciences de l'éducation, information-communication) en fonction des travaux demandés aux étudiants et ouvrent des pistes pour améliorer la formation.

### Des besoins au niveau Master

Constat : la place de la formation documentaire n'est malheureusement pas encore systématisée dans l'ensemble des filières ; pourtant l'expérience menée avec l'IAE (tous les M1 + tous les Master 2 Recherche), la faculté d'économie (M1) ou l'UFR SH (tous les M1) incite à systématiser au moins 2h dès le semestre 1. De plus en plus d'enseignants demandent, en M1 ou M2, des formations sur le plagiat, le référencement bibliographique, le repérage des auteurs fondamentaux, la mise en forme d'un document académique.

**Le chantier des nouvelles maquettes (opérationnelles en 2014-2015) est l'occasion de redéfinir dès maintenant avec les responsables pédagogiques concernés et les CEVUs les contours de la formation documentaire dans les cursus en conservant les actions au niveau L1, en la prolongeant avant la fin du L3 et en la consolidant au niveau master.**

### La formation pour les doctorants en augmentation

L'offre se décline par écoles avec des modules (« Kit documentaire » et « Approfondissement documentaire ») adaptés aux champs disciplinaires et se complète à l'échelle du collège (UPMF et Stendhal) par une série transversale d'une dizaine de modules « à la carte » : Repérer - s'approprier le web scientifique : outillage, 3h / Respecter la propriété intellectuelle, 3h / Connaitre les revues scientifiques, 3h / Préparer le dépôt de sa thèse, 3h / Rédiger des documents numériques longs, 3h / Veiller et gérer le flux informationnel, 3h / Carnets de recherche sur la plateforme Hypotheses.org, 6h / Vulgariser, valoriser son travail de recherche, 6h.

En plus des modules habituels, deux nouveaux modules ont été appréciés cette année et seront reprogrammés si possible : « Publier en connaissance de cause (avec l'avis d'un enseignant, chercheur, éditeur) et « ETAT, exploiter les statistiques de l'Union européenne ». En outre, le collège doctoral du PRES a organisé pour la première fois un module « propédeutique » pour les étrangers auquel les deux SICD ont participé. Ce module sera renouvelé l'an prochain.

### Des bibliothécaires-formateurs

Les bibliothécaires (au total 18 personnes de catégorie A + 12 catégorie B + 5 catégorie C) se sont formés pour mieux assumer leur mission pédagogique (28h30 en moyenne par agent fortement impliqué dans la formation). Le rôle du service formation des usagers (renforcé par l'arrivée d'une personne supplémentaire à la rentrée 2012) est de coordonner l'activité et les différents dispositifs, de mettre à jour les supports de formation mais également les compétences des intervenants qui ont besoin eux-mêmes de se former tout au long de l'année sur de nouvelles ressources.

Pour accompagner les étudiants lors des manipulations (TD, TP) ou sur rendez-vous, 12 tuteurs-étudiants de niveau L3 à D sont formés par la BU. Ils participaient également cette année à l'accueil en salle Métho'doc (de 9h à 18h de septembre à mars).

A noter... **La compétence des formateurs de la BU est également appréciée par des organismes de formation professionnelle (Médiat, ENSSIB, Médiaquitaine...) ce qui contribue au rayonnement de l'université.**

## *Les moyens : un espace de formation insuffisant*



La formation documentaire a vocation à se dérouler dans les locaux de la bibliothèque pour allier accès à la documentation imprimée et travail sur ordinateur et pour permettre au personnel de s'impliquer plus facilement. Il n'existe à la BU qu'une salle de formation dotée d'équipements informatiques, d'une capacité de 24 places saturée entre mi-septembre et mi-mars.

Cette situation handicape le développement des formations documentaires et entraîne des solutions de repli inconfortables. En novembre 2012, par exemple, 32% des formations n'ont pas pu avoir lieu dans la salle de formation ; il a fallu trouver à brûle-pourpoint des compléments dans d'autres espaces de la bibliothèque mal adaptés.

## *Articulation avec les BUFR*

Les dispositifs de formation sont assurés principalement par la BU qui prend en charge toutes les formations à la recherche documentaire pour la faculté de droit, de sciences humaines et sociales, de l'IAE, de l'ICM. Pour les autres composantes (SH, Economie, IUG, LLASIC, Langues) les périmètres d'intervention de la BU et des BUFR sont à redéfinir chaque année.

Il faut signaler également des liens réguliers avec le SICD1 autour de la formation dans certaines filières (MASS ou Sport) ou au niveau doctoral.

## *Perspectives*

### **Accompagner les enseignants**

Il est possible d'organiser quand ils le souhaitent des sessions à leur intention à la BU, ou dans l'UFR. Une présentation régulière des outils, par exemple lors des conseils d'UFR, permettrait aux enseignants-chercheurs de mieux s'approprier les ressources documentaires.

L'expérience conduite cette année dans le cadre du Café pédagogique à l'IAE semble avoir été appréciée. Elle pourrait être élargie à d'autres filières.

### **Rechercher une meilleure adéquation avec les besoins et les pratiques**

Les bilans de certaines formations au niveau L ou M, menés conjointement avec les équipes pédagogiques, révèlent parfois que les actions de formation arrivent trop tôt ou un peu tard. Il convient vraiment de proposer la (ou les) séance(s) de formation en lien avec un besoin documentaire qui justifie l'attention demandée aux étudiants ainsi que l'investissement des formateurs et des équipes (administratives et pédagogiques). Pour cela des liens plus étroits sont à développer entre enseignants et bibliothécaires...

### **Développer l'évaluation des formations**

Cette évaluation peut se développer grâce à des outils numériques (questionnaire en ligne par exemple). Cette année un sondage auprès de certains groupes de L1 (notamment Droit, Psycho, Eco) a montré que les étudiants sont majoritairement satisfaits des formations dispensées et qu'ils projettent des usages (consultation de la presse par exemple) grâce aux ressources (Cairn, Factiva) qu'ils ont découvertes à cette occasion. Il a également confirmé que certains services leur sont rapidement familiers (emprunt, salle de travail) tandis que d'autres (aide bibliographique par exemple) ne leur deviennent visibles qu'après la formation...

## 2.4. Action scientifique et culturelle

L'année 2012-2013 a connu une programmation très soutenue que l'on peut regrouper autour de 4 axes de développement :

- **Collaboration à la vie culturelle de l'université**

9 manifestations : expositions présentées lors de colloques ou venue de personnalités invitées, conférences d'enseignants-chercheurs à l'occasion de la publication de leurs travaux.

Ex conférence de J.P. Bobillot « René Ghil, symbolisme et poésie scientifique » le 12 mars 2013

- **Valorisation des fonds anciens, précieux et remarquables de la bibliothèque**

1 exposition

Ex : « Décrire la terre, inventer le monde », représentations de la terre et du cosmos à travers des ouvrages et cartes géographiques anciens.

- **Hébergement de manifestations étudiantes**

8 événements : montages d'expositions, rencontres, événements

Ex : « Outsider, un geste à part » en mars 2013

- **Participation à la vie culturelle de l'agglomération**

6 manifestations organisées en collaboration avec différents partenaires institutionnels ou associatifs.

Ex : « le patrimoine sonore européen en construction » en partenariat avec le laboratoire CRESSON et l'école d'architecture de Grenoble en janvier 2013

- **Partenariat MC2**

Permanences billetterie dans le hall d'accueil de la BU

>> Voir aussi Annexe 8.2 Manifestations culturelles.

## 2.5. Communication au public

Un service dédié a été créé en 2011, et confié à un conservateur qui a également en charge les enquêtes auprès du public. Il a développé son action autour de deux grands axes.

### **Proposer et élaborer les outils et documents de la communication externe du SICD2**

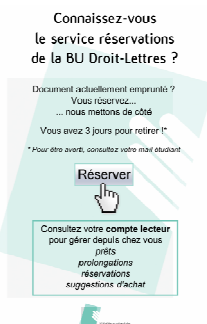
*Les outils de communication papier*



*Le guide du lecteur 2012-2013  
de la BU Droit-Lettres*

Le **guide du lecteur** est, avec le site web du SICD2, le principal instrument de communication de la BU Droit-Lettres. Ce petit document assez succinct – 12 pages, largement illustrées - ne donne que les informations principales peu susceptibles de se périmer, et invite à se reporter au site web pour le détail des informations et les actualités de la bibliothèque. Conçu en collaboration avec le service communication de l'UPMF, il est tiré à environ 10 000 exemplaires pour l'année 2012-2013, et mis en ligne sous format numérique sur notre site. Il est proposé systématiquement lors de l'inscription à la BU, en formation d'accueil des doctorants, et envoyé aux partenaires à l'université, sur le campus et dans l'agglomération grenobloise.

**En dehors du guide du lecteur**, le parti a été pris cette année de renforcer la communication papier portant sur des manifestations, des services ou des ressources spécifiques, en particulier les nouveautés de l'année 2012-2013 (bibliothèque numérique, moteur de recherche SURGIR, service de réservations).



*La communication en ligne*



**Le site a enregistré environ 297 563 ouvertures de session en 2012**, soit, par rapport à 2010, dernière année de référence (237 931), une augmentation de 25%.

Le nombre de pages vues a augmenté de façon encore plus notable : 758 211 pages vues en 2012, contre 508 886 en 2010, soit une augmentation de 49%. Ces chiffres ne prennent pas en compte une partie des pages de description des collections numériques.

Même si d'autres plateformes dédiées liées à des fonctions spécifiques (OPAC, recherche fédérée, diffusion de contenu numérisés...) se sont développées, le site web reste donc, en termes de fréquentation et de visibilité, un outil privilégié.

Le site web a fait l'objet à l'automne 2012 d'une gestion de projet par un groupe d'élèves-conservateurs de l'ENSSIB, afin de préparer une refonte de cette interface à l'horizon 2013-2014, préconisant l'adoption d'une approche usagers, le développement de l'interactivité, la mise en place d'une logique de pages et d'applications plutôt que de sites.

Le **blog du SICD2**, initialement créé pour tenir lieu de journal de bord des travaux de la BU entre 2010 et 2012, est aujourd'hui utilisé pour diffuser prioritairement des informations « durables », à portée longue : coup de projecteur sur les coulisses de la BU (en lien avec une fermeture, des horaires de vacances, des travaux internes...), sélection d'ouvrages, nouveautés des ressources électroniques, caractéristiques du livre ancien à partir d'ouvrages de la réserve (catégorie « La BU sort de sa réserve »). Cette interface connaît une fréquentation stable, avec près de 10 000 visites en 2012.

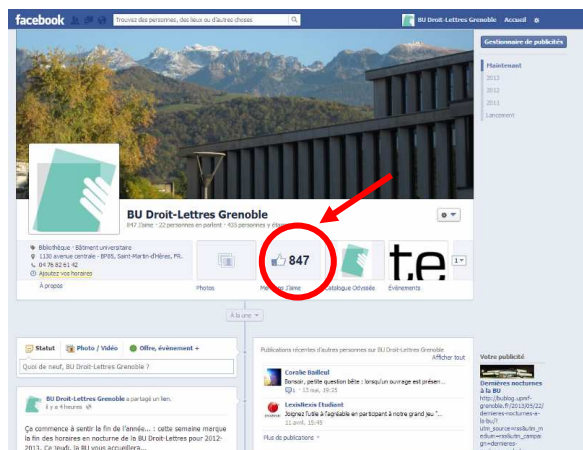
Le **site web du SICD2** constitue le premier outil de présence en ligne de l'établissement. Hébergé par la DSI de l'UPMF, il donne accès à un grand nombre d'informations sur les services et l'actualité de la BU (rubrique « Bibliothèque Droit-Lettres »). C'est aussi le passage obligé pour l'accès aux ressources numériques du SICD2, et un point d'entrée privilégié vers les autres plateformes en ligne de l'établissement : catalogue Odyssee, moteur SURGIR, bibliothèque numérique...

**La fréquentation du site du SICD2 représente, sur 2012-2013, plus de 13% du total du trafic des sites de l'UPMF (13,5% des visites, 13,1% des pages vues).**

Source : Département du Public



Billet du 16 mars 2012 sur les fausses adresses dans les livres anciens



<https://www.facebook.com/bu.grenoble.droit.lettres>

La **page Facebook** de la BU Droit-Lettres créée en 2011, est devenue un point essentiel dans le dispositif de communication de la BU auprès de son public, utilisée essentiellement en direction d'un public étudiant, jeune et largement utilisateur de cet outil, pour des informations courtes, à portée immédiate ou événementielle (horaires d'ouverture, conférence, formation...). Elle permet de créer un lieu de discussion et d'interaction peu formalisée, très complémentaire du discours plus structuré et factuel diffusé sur le site web. L'interactivité est forte, avec de nombreux posts, commentaires, messages privés, ou « like » qui permettent bien souvent de prévenir, expliquer, dédramatiser... Elle parvient aujourd'hui à toucher efficacement un nombre non négligeable de « fans » : 847 au 22 mai 2013, soit une augmentation de 43,6% par rapport au 1<sup>er</sup> septembre 2012 (478).

Communication papier et communication numérique sont liées. Ainsi sont mises en place une signalétique physique des collections numériques à l'aide de flash codes pointant vers la page « collections numériques » du site web, l'apposition plus systématique du logo Facebook sur les outils de communication papier, l'utilisation d'un même vocable – à défaut d'un même message - et d'une même identité graphique, que le message soit diffusé sur papier ou en ligne. Un travail d'enregistrement et de mise en ligne des conférences organisées à la BU Droit-Lettres est en cours.



Vignette autocollante apposée en salle sur les présentoirs de revues pour signaler les titres qui ne sont plus disponibles que sous format numérique



### Insertion et identification par les partenaires sur le campus et dans l'agglomération

#### - Les partenaires universitaires

La BU est en relation avec les services communication des deux universités desservies, ainsi qu'avec le service communication du PRES. Via leurs moyens de diffusion (pages « documentation » des sites des universités ou du PRES, intranet, journaux internes, newsletter, *Tramway nommé culture...*), ils relaient les informations liées à la bibliothèque (actualité culturelle, formations, services, horaires, nouveautés...). La BU a également d'autres interlocuteurs : autres universités du site, DSI, services d'orientation, scolarités, écoles doctorales, éditions universitaires, TICE...

Ces relais sont d'autant plus essentiels que l'accès aux listes de diffusion n'est pas autorisé pour la bibliothèque.

Un travail est mené pour être mieux identifié comme un acteur central de la vie universitaire dès l'arrivée sur le campus. La participation aux amphithéâtres d'accueil des L1 pour l'université Stendhal et à la semaine d'accueil de l'UPMF, à la journée d'accueil des personnels de l'université Stendhal, ou encore la participation à un film de présentation sur la faculté de Droit de Grenoble (février 2013), sont autant d'occasions de présenter la bibliothèque à un public universitaire qui ne la connaît pas encore.

#### - Les relais étudiants

Le développement des activités culturelles à la BU permet de créer des liens avec les associations étudiantes et les acteurs de la vie étudiante (BDE Team Eco-G, Interpsy, Grenoble Handi'mention). La BU est devenue pour eux relais d'information, lieu ressource, structure de collaboration pour divers événements. En retour, ces acteurs peuvent eux-mêmes relayer les informations de la BU. L'organisation d'après-midi d'accueil « La BU vous chouchoute » ou « BU Bugnes », deux fois par an, à l'automne et à l'hiver, est aussi une manière de toucher un public majoritairement étudiant, fréquentant ou non la bibliothèque, en proposant un moment convivial, prétexte à une discussion avec les bibliothécaires, axée sur un ou des messages précis : la rentrée et ses nouveautés, la fin du chantier, le moteur de recherche SURGIR, les réservations, l'ouverture en soirée.





- Les autres interlocuteurs dans l'agglomération

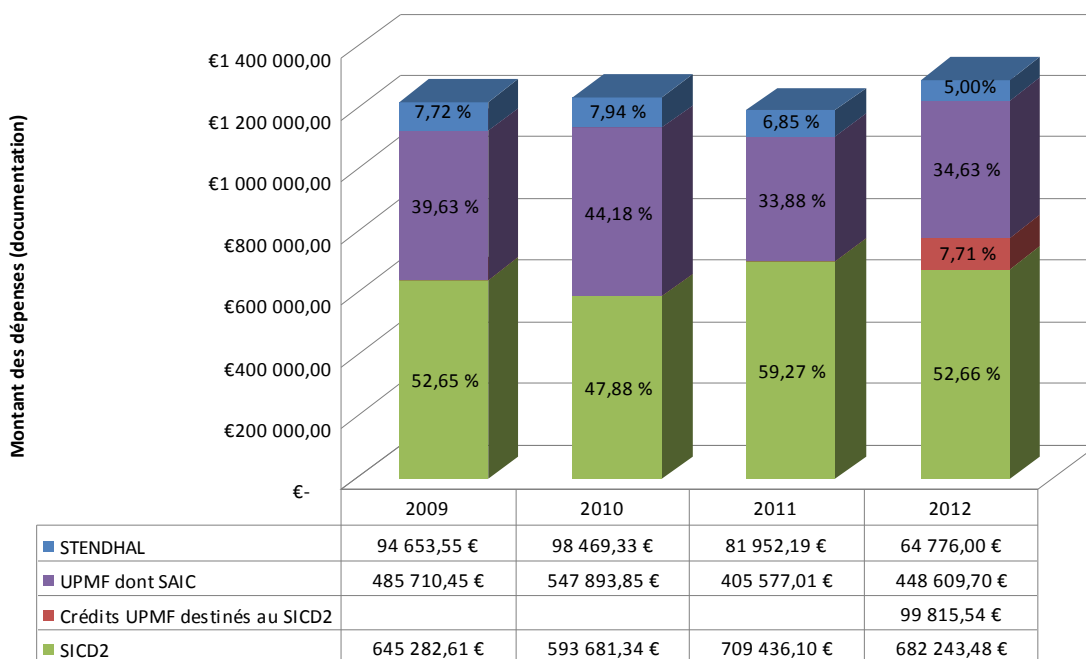
Le service communication de la BU agit aussi pour que la bibliothèque soit mieux identifiée par la presse locale, payante et gratuite : *Dauphiné libéré*, *20 minutes*, *Grenews*, *Le Petit Bulletin*. France 3 Alpes est venue dans nos locaux pour un reportage diffusé le 22 janvier 2013 pendant le 19/20 sur la bibliothèque numérique. Des communiqués de presse type relayent efficacement des informations d'ordre événementiel telle la campagne de recrutement pour 2013-2014 de moniteurs et tuteurs étudiants.

Plus généralement, la BU cherche à multiplier les liens avec divers **acteurs de la vie culturelle et intellectuelle de l'agglomération**, en s'efforçant de susciter ou de répondre positivement aux propositions de collaboration avec des institutions (CCSTI, CAB, Maison de la poésie Rhône-Alpes...) ou dans la cadre de manifestations (Festival Le Millésime, Détours de Babel...) (voir paragraphe sur l'action culturelle).

### 3. Les collections

#### 3.1. Politique documentaire

Répartition des dépenses documentaires U2 et U3



On observe que la dépense documentaire réalisée par le SICD ne représente qu'une partie de la dépense documentaire globale des universités desservies. Les chiffres extraits des comptes financiers ne permettent pas au SICD d'appréhender le détail de la dépense réalisée dans les universités hors SICD. Chaque entité gère son budget de manière autonome. Les structures de concertation mises en place les années passées n'ont pas produit les effets collaboratifs attendus. C'est pourquoi est ici évoquée uniquement la politique documentaire de la bibliothèque universitaire droit-lettres.

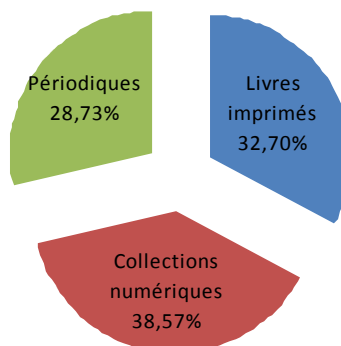
La bibliothèque universitaire répond aux besoins des deux universités Pierre-Mendès-France et Stendhal en matière documentaire. En 2012, elle a dépensé pour cela 772 609 €, grâce à une subvention exceptionnelle de 100 000 € accordée à la fin de l'année par la présidence de l'UPMF. Ce total apparaît relativement faible au regard des moyennes nationale et européenne.

Le budget de la bibliothèque universitaire consacré à la documentation se divise en trois grandes parties : les livres imprimés, les périodiques imprimés et les collections numériques. **La part de la documentation numérique est en hausse constante. Elle est acquise pour l'ensemble des deux universités desservies, et les collections numériques sont donc accessibles dans les bibliothèques de composantes, et plus largement dans tous les locaux des universités.** Il s'agit d'un ensemble très mouvant dont le périmètre ne cesse de changer, même si nous nous efforçons de stabiliser l'offre en gardant d'une année sur l'autre les mêmes ressources payantes, quand elles rencontrent leur public. Pour 2012, la bibliothèque universitaire a dépensé un peu plus de 298 000 € de documentation numérique, dont 120 000 environ pour la documentation étrangère.

Les périodiques imprimés sont payés une fois dans l'année, avec quelques réajustements. Leur coût augmente de 3 à 5% par an pour les périodiques français, de 5 à 10% pour les étrangers. C'est pourquoi nous devons chaque année revoir la liste des abonnements et en supprimer un certain nombre pour ne pas avoir à augmenter le montant de l'enveloppe consacrée à ce secteur.

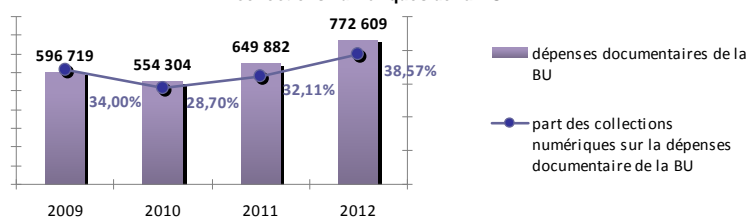
En 2012, au regard du budget prévisionnel de 2013 en baisse, nous avons décidé de renoncer aux abonnements imprimés pour les titres se trouvant dans CAIRN, importante base de données francophone, et nous avons ainsi supprimé 140 abonnements. Malgré cette diminution importante du nombre de titres, il reste près d'un millier d'abonnements à des périodiques imprimés à la BU.

Répartition de la dépense documentaire de la BU en 2012



Source : Département des collections

Evolution comparée de la dépense documentaire de la BU et de la part des collections numériques de la BU



Source : Département des Collections

**60% de la dépense documentaire de la BU Droit-Lettres sont consacrés à la Recherche**

**Dans les faits, c'est la partie du budget consacrée aux livres imprimés qui sert de variable d'ajustement à la hausse ou à la baisse.** La situation en 2012 aurait été assez médiocre sans la décision prise à titre exceptionnel par la présidence de l'UPMF de prendre en charge une dépense de 100 000 € pour l'achat d'ouvrages et de collections numériques en fin d'année. La bibliothèque universitaire a eu deux semaines pour engager cette somme, et cinq pour recevoir les documents, ce qui a entraîné une grosse charge de travail pour ses équipes comme pour ses fournisseurs. Une partie importante de la subvention de fin d'année a servi à payer en avance des abonnements de collections numériques pour 2013, et 2 400 livres neufs ont ainsi pu être mis à disposition des lecteurs grâce à cette opération.

La dépense consacrée à la Recherche se compose :

- d'enveloppes budgétaires spécialisées pour chaque discipline pour les livres imprimés. Ces sommes servent essentiellement à répondre aux demandes d'acquisition des étudiants avancés et des enseignants-chercheurs ;
- des enveloppes consacrées aux périodiques imprimés en langues étrangères ;
- de l'essentiel du budget consacré aux collections numériques. En effet, jusqu'au niveau Master les étudiants utilisent relativement peu de ressources numériques payantes.

## 3.2. Fonds imprimés

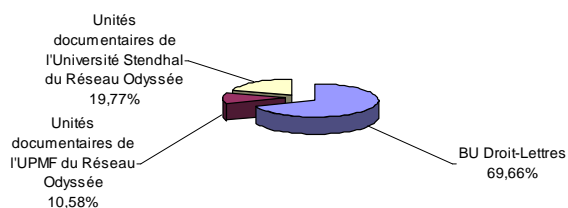
### 3.2.1. Fonds actuel des collections imprimées et son accroissement en 2012

#### Livres

| Livres en 2012  | Nombre de titres | Nombre d'exemplaires | Nombre d'exemplaires empruntables |
|---|------------------|----------------------|-----------------------------------|
| BU Droit-Lettres  | 302 618          | 409 804              | 350 618                           |
| Unités documentaires de l'UPMF du Réseau Odyssee                | 52 106           | 62 215               | 60 994                            |
| Unités documentaires de l'Université Stendhal du Réseau Odyssee | 103 086          | 116 283              | 96 287                            |
| <b>total</b>  | <b>457 810</b>   | <b>588 302</b>       | <b>507 899</b>                    |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Exemplaires de livres : Part respectives de la BU et des unités documentaires regroupées par université



Source : Mission Indicateurs – absysNET

Chaque bibliothèque de composante reste maîtresse de ses politiques de prêt. En outre les bibliothèques de l'IUT et de l'IUG ne participent pas au réseau Odyssee ce qui rend mal aisé le repérage de leurs titres pour les lecteurs. A l'université Stendhal, toutes les bibliothèques de composantes travaillent dans Odyssee.

**18,5 kilomètres**  
C'est la distance couverte par les documents (livres et périodiques imprimés) de la BU mis côte à côte soit environ la distance de Grenoble au château de Vizille

Source : Département des Collections

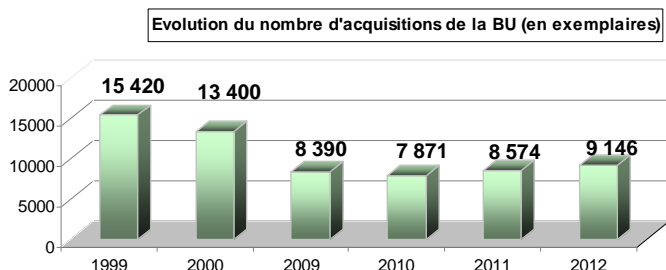
#### Les périodiques à la BU

Les collections de périodiques imprimés de la bibliothèque universitaire représentent près de 6 kilomètres linéaires, et 5 800 titres différents, dont un millier, les titres « vivants » sont encore reçus au service des périodiques.

Les dépenses liées aux périodiques imprimés ont représenté en 2012 un montant total de 222 000 €, dont 152 000 pour des titres étrangers.

En 2012, la BU a pris 886 abonnements pour 2013, et reçu 92 titres par dons et échanges, ce qui fait un total de 978 titres reçus. Elle dispose également de 4 783 collections pour des titres de périodiques ayant cessé de paraître ou qui ne sont plus reçus à la BU.

#### Acquisitions de livres imprimés



Source : Mission Indicateurs – ESGBU – absysNET

|   | UPMF  | Stendhal |
|---|-------|----------|
| Nombre d'exemplaires de livres acquis en 2012 dans les unités documentaires | 2 573 | 1 096    |

Source : Mission Indicateurs – ESGBU2012

Ces données ne sont pas exhaustives puisqu'une partie des acquisitions d'ouvrages est réalisée dans les universités en dehors des bibliothèques.

Le volume d'acquisition de livres par la Bibliothèque universitaire se situe maintenant en deçà de 9 000 exemplaires par an, excepté en 2012 grâce à la manne des 100 000 € de l'UPMF. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette baisse brutale survenue en moins de dix ans :

- impact de la législation sur le droit de prêt (plafonnement des remises consenties par les libraires) ;
- augmentation des coûts de la documentation et plus particulièrement du numérique ;
- stagnation des budgets documentaires en € courants.

**37,71 €**  
**C'est la dépense documentaire moyenne par étudiant à desservir par la BU pour des droits de bibliothèque de 32€(au 1er janvier 2012)**

| BU Droit-Lettres Acquisitions                  | Nombre de titres (tous supports sauf périodiques) | Nombre d'exemplaires correspondants (tous supports sauf périodiques) |
|--|---|--|
| <b>Droit</b>                                   | 552   | 1 193  |
| <b>Economie - Sciences de gestion</b>          | 1 184   | 2 302  |
| <b>Sciences Sociales</b>                       | 1 334   | 2 067  |
| <b>Généralités - Presse - Bibliothéconomie</b> | 184   | 241  |
| <b>Langues et Littératures</b>                 | 1 324   | 1 554  |
| <b>Sciences humaines</b>                       | 1 597   | 1 789  |

Source : Département des Collections

Un rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques de février 2010 montrait que la dépense documentaire moyenne par étudiant à desservir au SICD2 de Grenoble était faible par rapport aux bibliothèques françaises, et surtout étrangères. Sur les 13 bibliothèques françaises de l'échantillon retenu, 4 n'atteignaient pas le seuil de 50 € par étudiant. Sur les 14 bibliothèques étrangères retenues, dont 11 européennes, 1 seule était en dessous de 100 €.

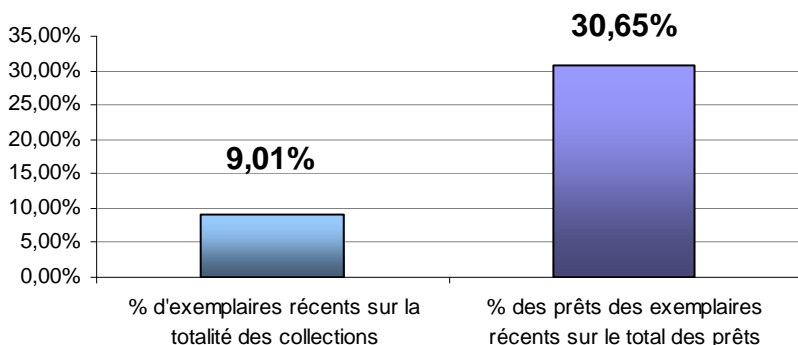
### 3.2.2. Connaissance des collections imprimées en libre accès

Une utilisation approfondie de notre logiciel spécialisé absysNET permet de mieux connaître les collections imprimées de la bibliothèque universitaire en libre accès : disciplines présentes dans les fonds, âge et niveau des collections, usage qui en est fait pour le prêt. Combiné à une observation sur le terrain des pratiques documentaires et au résultat des enquêtes auprès des publics, ce travail sur les collections permet de mieux les évaluer et entre autres choses d'envisager des opérations de retrait des collections anciennes et moins utilisées. Dans ce cas, les documents sont proposés à des associations travaillant dans des pays en développement s'ils sont encore en bon état et s'ils peuvent encore rendre des services. 3 810 documents ont été retirés des fonds de la bibliothèque universitaire en 2012.

#### Taux de rotation

Le taux de rotation est calculé sur l'ensemble des collections de livres en libre accès à la bibliothèque universitaire, soit 220 000 exemplaires. Il concerne les documents récents, achetés depuis moins de 5 ans.

| Année universitaire | Nombre d'exemplaires récents ayant fait l'objet d'au moins un prêt | Nombre d'exemplaires récents empruntables | Rotation des fonds récents |
|---------------------|--|---|----------------------------|
| 2012                | 23 547   | 50 192                                    | 46,91%                     |



**A la BU il y a autant de documents consultés sur place qu'empruntés (enquête au public de 2009)**

Source : Mission Indicateurs – absysNET

Les ouvrages récents ne représentent que 10% de la totalité des livres en libre accès et ils cumulent près du tiers des prêts. La nécessité de disposer d'ouvrages nombreux et à jour pour les mettre à disposition des lecteurs est ainsi clairement démontrée. Les documents plus anciens gardent cependant leur intérêt et continuent dans une moindre mesure à être utilisés et empruntés. Un désherbage raisonné doit permettre la constitution d'une collection de bonne valeur scientifique et patrimoniale pour la communauté universitaire.

### 3.2.3. Testothèque

Une partie de la subvention de fin d'année venue de l'UPMF a permis de commencer à constituer une testothèque en psychologie. Le projet avait été présenté pour un financement par la région à la fin de 2011, et il n'avait pas été retenu, mais il avait suscité l'intérêt voire l'enthousiasme des enseignants et des étudiants avancés de cette discipline. Une liste de tests à acquérir en priorité était prête depuis ce moment, mais il a été nécessaire de reprendre contact avec les enseignants-chercheurs du département de psychologie pour établir une liste beaucoup plus courte, qui correspondait au budget disponible en décembre 2012. Les documents acquis ont été signalés et équipés, et la testothèque sera mise à la disposition du public à la rentrée 2013. Il s'agit d'un service encore rare dans les bibliothèques universitaires françaises.

### 3.2.4. Dons et échanges

La bibliothèque universitaire a été amenée à recueillir une partie des fonds des salles de travail de la Faculté de droit en avril 2012, suite à la démolition programmée du bâtiment Trèfle dans le cadre des travaux de reconstruction des locaux de la Faculté de droit. Les centres de recherche de la Faculté et la bibliothèque universitaire ont ainsi enrichi leurs fonds de plusieurs milliers de documents à cette occasion, 2 000 d'entre eux ont été attribués à la bibliothèque universitaire.

| BU Droit-Lettres 2012 | Nombre de titres de livres reçus | Nombre d'exemplaires correspondants |
|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Dons</b>           | 1 036                            | 1 267                               |
| <b>Echanges</b>       | 68                               | 67                                  |
| <b>Total</b>          | <b>1 104</b>                     | <b>1 334</b>                        |

Source : Mission Indicateurs – absysNET

L'opération, délicate à cause du nombre d'intervenants impliqués, s'est bien déroulée grâce à une bonne préparation en amont, tant du côté de la bibliothèque que de la Faculté de droit.

En 2012 également, le personnel de la bibliothèque universitaire a commencé l'intégration des fonds de la bibliothèque du laboratoire PACTE, fermée en novembre 2011. Plus de 10 000 documents (livres, fascicules de périodiques, brochures) avaient été déposés à la bibliothèque universitaire. Nous n'avons traité en 2012 que les collections dont la destination était la bibliothèque universitaire. Les documents identifiés par la documentaliste et les enseignants-chercheurs du laboratoire pour aller dans d'autres centres documentaires ont été entreposés dans les magasins, en attendant leur tri par les enseignants-chercheurs de PACTE. Ce tri a été réalisé en janvier 2013.

### 3.2.5. Accès aux collections

**55% des collections de livres de la bibliothèque universitaire sont en libre accès pour le public. En tout, il y a 6 400 mètres linéaires de collections imprimées en libre accès**

C'est le résultat d'un gros effort des bibliothécaires. Le travail a commencé il y a près de quinze ans avec le choix d'une classification adaptée pour les ouvrages de langues et littératures et la sélection des documents destinés à être présentés en libre accès. Il s'est poursuivi sans relâche depuis, particulièrement lors de la première tranche de travaux entre 2002 et 2004 qui a vu le passage de l'ensemble des livres en accès libre à cette classification et lors de la programmation de la deuxième tranche de travaux (rénovation des salles de lecture de droit, d'économie et de sciences sociales).

L'accès libre aux collections nécessite en effet des rayonnages adaptés, de l'espace pour permettre une circulation fluide entre ces rayonnages et un travail de signalétique important. En tout, ce sont 200 000 livres qui ont été recotés et rééquipés par le personnel de la bibliothèque universitaire, sans compter les fascicules de périodiques.

En parallèle, il a fallu lors de la première tranche créer un magasin supplémentaire doté de rayonnages compactus pour accueillir les ouvrages qui n'avaient plus forcément leur place dans les salles de lecture rinnovées. Au jour le jour et lors de grands chantiers sur les collections, les bibliothécaires travaillent sur les documents mis en libre accès, pour respecter le délicat équilibre entre la mise à disposition du plus grand nombre d'ouvrages possible et l'impossibilité d'étendre encore la surface dévolue aux rayonnages dans les salles de lecture.

Les périodiques, moins utilisés pour les collections les plus anciennes, représentent moins de 15% du total des collections en libre accès.



### 3.2.6. Réserve



La réserve de la bibliothèque universitaire comprend environ 13 000 documents, pour 6 000 titres différents. Il s'agit d'ouvrages anciens (avant 1850) ou plus récents mais rares et précieux. Ils sont conservés dans deux pièces bénéficiant d'un contrôle climatique conforme aux prescriptions en vigueur pour la conservation des ouvrages anciens.

Ces deux salles ont été créées lors de la restructuration de 2004. Toutes les collections de la réserve sont signalées ou en cours de signalement dans le catalogue Odysée, et consultables moyennant certaines précautions. Elles donnent régulièrement lieu à des expositions et à des billets dans le blog du SICD2. La politique de numérisation menée par la bibliothèque universitaire concerne en premier lieu ces documents rares et précieux. Une équipe de bibliothécaires s'emploie à les maintenir en aussi bon état que possible.

Le fonds ancien et précieux de la BU a des origines diverses. La présence de nombreux ouvrages s'explique par les confiscations consécutives à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905. Des collections du grand séminaire de Grenoble ont ainsi été versées dans le fonds de la BU. D'autres ouvrages ont été déposés par les composantes ou les équipes de recherche, comme le CRHIPA (UFR Sciences Humaines, UPMF) ou le CERDHP (Faculté de droit, UPMF), beaucoup plus récemment depuis les années 2000. D'autres encore proviennent de la bibliothèque du Palais de justice, suite à son déménagement. Dans ces cas récents, le but premier est de favoriser la conservation des ouvrages.

### 3.2.7. Valorisation et action scientifique

La question de la valorisation des collections est abordée au paragraphe 2.4. Il convient cependant de préciser ici un aspect particulier, qui est celui de la numérisation à la demande des documents de la bibliothèque. Les premiers documents numérisés l'ont été en 2006, mais le service a été organisé et a pris de l'ampleur les années suivantes. C'est actuellement un axe de développement de la bibliothèque numérique du SICD2, l'autre étant la constitution de corpus thématiques. Cette politique de numérisation améliore grandement l'accessibilité aux documents.

## 3.3. Organisation des pôles documentaires et rôle des experts

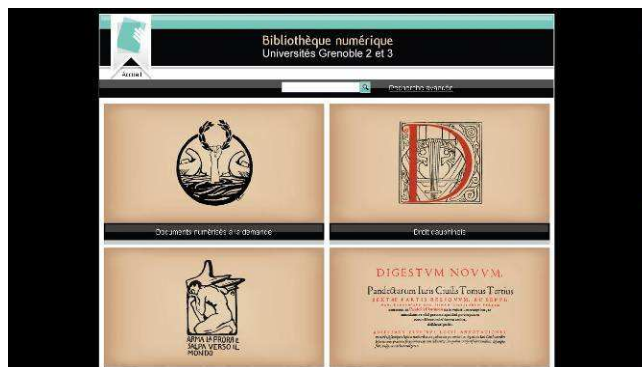
### Une organisation innovante et adaptée aux besoins de l'enseignement et de la recherche

Dans la perspective de la réouverture complète du bâtiment en septembre 2012, l'organisation interne des équipes de la bibliothèque universitaire a été entièrement repensée. Outre la salle Métho'doc, dont les collections et les services s'adressent à l'ensemble des étudiants et des enseignants affiliés aux universités Pierre-Mendès-France et Stendhal, cinq grands pôles disciplinaires existent dans la bibliothèque universitaire. La bibliothèque universitaire acquiert pour l'ensemble de la communauté des deux universités. Chacun des pôles a à sa tête un expert documentaire assisté d'un adjoint. L'expert est le contact naturel des enseignants-chercheurs pour les acquisitions et les projets scientifiques à mener en collaboration (expositions, création en commun de portails de ressources et de services, etc...). Un adjoint l'assiste pour la gestion des collections du pôle et les formations. Travaillant ensemble dans un bureau situé dans les espaces publics, en contact direct avec le public, ils animent l'équipe des bibliothécaires intervenant dans la salle. Ils sont en liaison permanente avec le département du public, pour rester toujours en adéquation avec les besoins de la communauté universitaire. L'expert documentaire et son adjoint participent en particulier aux actions de formation des étudiants de tout niveau et d'information des enseignants-chercheurs relatives aux outils documentaires mis à disposition de la communauté universitaire.

## 3.4. CADIST

Créé en 1997, le CADIST d'Italien, pôle d'excellence en langue, littérature et civilisation italienne, a pour mission d'acquérir une collection de référence utile et accessible à tous les italianistes de France, linguistes, historiens, littéraires. Il est destinataire d'une subvention spécifique d'un montant annuel fixe de 32 000 €. Une dotation supplémentaire lui est attribuée sur résultats ; en 2012 cette part s'est élevée à 3 834 €. Depuis 2011, la subvention CADIST est en diminution de 1 886 €.

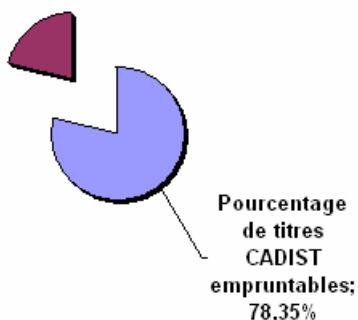
Il porte un projet de bibliothèque numérique patrimoniale et scientifique, commentée par des chercheurs.



<http://bibnum-stendhal.upmf-grenoble.fr/>

### 3.4.1. Collections imprimées, numériques

#### Volumétrie totale des collections en 2012



Source : Mission Indicateurs – absysNET

#### Monographies :

Le CADIST possède 11 864 titres d'ouvrages.

#### Périodiques :

Le CADIST conserve 189 titres de périodiques, morts, vivants, abonnés et désabonnés confondus et 105 abonnements courants en 2011.

### Ressources électroniques :

Le CADIST est abonné à deux bases :

- AIDA, essentiellement bibliographique ;
- TORROSSA, base de données en Langue, Littérature et Histoire italiennes, donnant accès à 976 monographies et parties de monographies. TORROSSA permet aussi d'accéder à 87 titres de périodiques numériques (1 139 numéros).

### Accroissement et politique documentaire

Les acquisitions se font sur prescription des enseignants et chercheurs associés par convention au développement du CADIST.

En 2012, le budget des monographies de 6 540 € a été consacré au développement de la collection d'histoire contemporaine.



Source : Département des Collections

| 2012                         | Nombre d'acquisitions |
|------------------------------|-----------------------|
| Titres en italien ou anglais | 253                   |
| Titres en français           | 10                    |

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Reçus au titre du Dépôt Légal | 98 |
|-------------------------------|----|

Source : Mission Indicateurs – absysNET

### 3.4.2. Projets

#### Le projet de Bibliothèque Numérique Scientifique des Etudes Italiennes (BNSEI)

Les membres fondateurs du projet sont : le CADIST Italien, le CRHIPA, laboratoire de l'UPMF et le GERCI, laboratoire de l'université Stendhal.

Depuis 2010, le CADIST travaille à la création d'un réseau de partenaires institutionnels (laboratoires, bibliothèques municipales et universitaires, centres de ressources) intéressés par la création collaborative d'une bibliothèque numérique d'un intérêt international pour les études italiennes.

L'originalité du projet consiste à fédérer des équipes de chercheurs sur la sélection des ouvrages à numériser et la production de commentaires scientifiques aux éditions numériques.

La collection Etudes Italiennes est alimentée par la numérisation en interne des collections patrimoniales libres de droits du SICD2.

En juin 2013 une délégation de la BnF s'est déplacée à Grenoble pour une négociation qui pourra déboucher à l'automne sur la signature d'une convention de Pôle Associé, faisant de Grenoble un partenaire privilégié de la BnF dans ses opérations de numérisation du patrimoine.

Ce projet de valorisation des collections patrimoniales de la BU et de ses partenaires s'enrichira à moyen terme de la création d'un portail de services pour les italianistes français. On accèdera à tous les outils utiles à la recherche d'ouvrages et de documents numériques, à une plateforme d'archives ouvertes, à une plateforme de blogs de recherche, et à des informations utiles aux candidats aux concours et des services personnalisés (aide à la recherche et à la localisation d'ouvrages, parcours thématiques, formulaire numérique de demande de PEB...).



## 3.5. Collections numériques

### 3.5.1. Ressources numériques

#### Typologie et volumétrie

Le SICD2 acquiert pour la communauté universitaire Pierre-Mendès-France et Stendhal, une importante documentation numérique, gérée principalement sous forme d'abonnements.

L'offre 2012 en matière de documentation numérique est constituée de **22 bases de données** bibliographiques (Francis, MLA, PsycINFO...) ou bien proposant un contenu mixte : références bibliographiques, mais aussi texte intégral de revues, de livres numériques, de rapports, de biographies... (Business Source Complete, SocIndex, LRC, etc.). De nature très diverses, tant par la nature des informations qu'elles contiennent que par leur couverture géographique ou disciplinaires, elles permettent de répondre aux besoins documentaires d'une large partie du public desservi sachant que l'offre commerciale pour les étudiants de licence reste peu développée.

**Plus de 6 000 revues et plus de 30 000 documents numériques** sont accessibles en texte intégral via 22 bases de données acquises par abonnements par le SICD2

Source : Département des Collections

La documentation numérique mise à disposition par le SICD2 comprend aussi une offre importante en matière de revues numériques, gérée sous forme de bouquets pluridisciplinaires d'éditeurs ou de fournisseurs, dont les principaux sont : Cairn (portail de revues francophones), Factiva (base de presse internationale), Sage (portail de revues de l'éditeur anglo-saxon), Jstor (base d'archives et revues scientifiques principalement anglophones). Elle comprend aussi des bouquets disciplinaires tels que Lextenso (droit) ou PsycARTICLES (psychologie). L'accès en ligne aux revues scientifiques constitue aujourd'hui un enjeu majeur de la recherche auquel le SICD2 s'efforce ainsi de répondre.

**Plus de 11 000 revues numériques via les bouquets**

**Plus de 17 700 textes classiques et près de 15 000 ouvrages et manuels numériques**

Source : Département des Collections

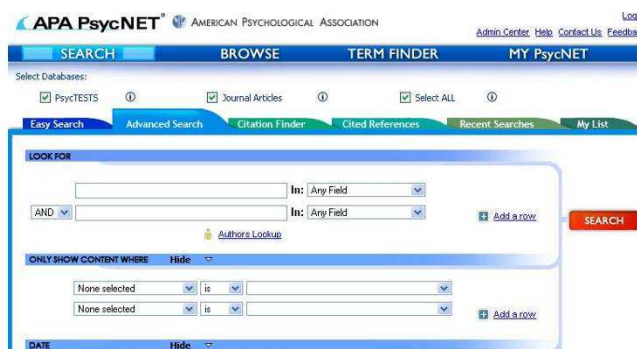
Enfin, le SICD2 développe une offre de livres et manuels numériques, principalement destinée aux étudiants de premiers cycles. Ainsi, plus de 13 000 ouvrages en langue française sont accessibles 24h sur 24, via la plateforme ScholarVox. Les ouvrages des collections Que sais-je ? et Repères sont aujourd'hui accessibles en ligne sur la plateforme de Cairn. A noter également, une offre conséquente de textes classiques, accessible via les corpus Frantext et Garniers numériques.

#### Zoom sur les nouveautés 2012

Chaque année, le SICD2 s'efforce de mieux adapter ses collections aux besoins de la communauté universitaire dans son ensemble mais aussi dans sa diversité, et de prendre en compte l'évolution globale de l'offre numérique. Ainsi, en 2012, trois nouveaux abonnements ont pu être souscrits, donnant accès aux ressources suivantes :

- Digitalia Hispanica : une ressource destinée aux hispanistes (LLCE et LEA) qui propose une offre pluridisciplinaire de livres numériques et de revues en espagnol,
- PsycTEST : une ressource destinée aux psychologues, et qui propose un large accès à des tests de psychologie en ligne,
- une offre très attendue de magazines (agrégateur Cairn), incluant de titres très consultés tels que Alternatives Economiques, Sciences Humaines, Le Monde Diplomatique etc.

L'usage de ces collections numériques par les lecteurs est analysé au paragraphe 2.2.3.



### 3.5.2. Bibliothèque numérique

Le SICD2 a l'originalité de proposer un service de numérisation à la demande, gratuit et ouvert à tous qui porte actuellement à plus de 200 documents répondant aux conditions du service (ouvrages libre droit uniquement, n'existant pas par ailleurs sous forme numérique) numérisés par l'équipe du SICD2 et être mis à disposition de tous.

**91 748 pages ont  
été numérisées  
à la demande  
depuis la mise en  
place du service en  
2008**

Source : Mission Indicateurs

2012 a été une année de mise en place d'outils et de procédures, afin de garantir un haut niveau de qualité et de répondre aux recommandations nationales : archivage de fichiers haute définition, mise en place d'une plateforme de diffusion permettant une navigation conviviale, des fonctionnalités de recherche avancées, ainsi que le feuilletage en ligne des documents, téléchargement de tous les documents au format PDF (enrichis de tables des matières dynamiques, et du mode texte pour les documents publiés après 1800)...

2012 a aussi été une année de prospective scientifique, menée de front avec les chercheurs des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal, afin de proposer, au-delà de la numérisation à la demande, la mise en ligne de corpus thématiques emblématiques des axes de recherche grenoblois, mais aussi de la particularité et de la richesse des fonds du SICD2.

Deux thématiques ont ainsi été sélectionnées : les études italiennes, en lien avec les missions scientifiques du CADIST décrites ci-dessus, mais aussi le droit local. La bibliothèque est effet dépositaire d'un fonds juridique grenoblois qui doit son origine à la présence d'un parlement dans la ville dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et à la vigueur de l'édition juridique au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les plus anciens livres de ce fonds datent du XVII<sup>e</sup> siècle et sont des ouvrages originaux de juristes grenoblois tels Nicolas Chorier, ou encore J.-G. Basset. La numérisation permet aujourd'hui de mettre en valeur ce fonds remarquable et de s'inscrire dans une politique nationale de diffusion des collections juridiques patrimoniales menée par la BnF et la bibliothèque Cujas.

**Janvier 2013 :**  
**mise en ligne de la**  
**bibliothèque numérique des**  
**universités Pierre Mendès**  
**France et Stendhal**  
présentant trois parcours  
thématiques : la numérisation  
à la demande, le droit local et  
les Etudes italiennes



### 3.5.3. Thèses électroniques

Outre les ressources nativement numériques et les projets de numérisation, le service des collections numériques a intégré en cours d'année 2012 la gestion du service des thèses. En effet, durant l'année 2011-2012, le SICD2 s'est impliqué, avec le SICD1 et le SCD de Savoie, dans la mise en place du dépôt de la thèse sous forme électronique. Le dépôt électronique des thèses s'inscrit dans un projet national de valorisation de la recherche, impulsé par l'arrêté du 7 août 2006. L'année 2012 a donc essentiellement été consacrée à la définition de procédures rigoureuses, en lien étroit avec le collège doctoral et les écoles doctorales, ainsi qu'à la mise en place d'outils informatiques essentiels au bon fonctionnement du projet (voir partie 4.2 : outils de diffusion de contenu). 85 thèses des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal ont pu être intégralement cataloguées et sont donc accessibles en ligne, dans la limite du respect des textes réglementaires et du droit d'auteur.

Enfin, le service des collections numériques s'investit particulièrement dans l'accompagnement des doctorants, notamment au travers de formations proposées à l'ensemble du collège doctoral (le module « Préparer le dépôt de sa thèse » permet aux doctorants de bénéficier d'une formation complète, tout en validant des crédits) mais aussi grâce à une permanence téléphonique et à des rendez-vous individuels tout au long de l'année, pour un accompagnement plus personnel autour d'éventuelles difficultés d'ordre technique.

## 4. Le système d'information documentaire

L'objectif principal du système d'information documentaire est d'aider le SICD à être un appui et un instrument puissant de la pédagogie et de la recherche à l'université.

Il s'articule donc autour des axes suivants :

- développement des outils de recherche pour aider les lecteurs à trouver l'information pertinente (SIGB, moteur de recherche) et à exploiter de manière efficace les résultats de leur recherche ;
- mise en place d'outils permettant la diffusion et la valorisation de la production scientifique des universités (thèses, publications scientifiques) et du patrimoine de l'université ;
- gestion des outils de communication ;
- gestion des équipements informatiques (postes publics, bornes wifi, prises réseau) et de l'accès distant aux collections numériques.

L'équipe de la BU s'implique pleinement dans le développement de ces axes, accompagnée par les informaticiens de la DSI de l'UPMF, eux aussi très investis.

### 4.1. Outils de recherche

#### Le Catalogue

AbsysNET est le SIGB qui permet au SICD de :

- signaler les ressources documentaires imprimées (ouvrages et périodiques) mises à disposition, les thèses numériques, le fond patrimonial numérisé à travers le catalogue Odyssee (<http://penelope.upmf-grenoble.fr/>);
- gérer la communication des documents (prêt sur place ou à domicile, réservation depuis 2013) ;
- offrir des services (exports bibliographiques, réservations, suggestions d'achat).

Il est mis en place pour la bibliothèque universitaire Droit-Lettres et 14 bibliothèques et centres de documentation de composantes des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal.

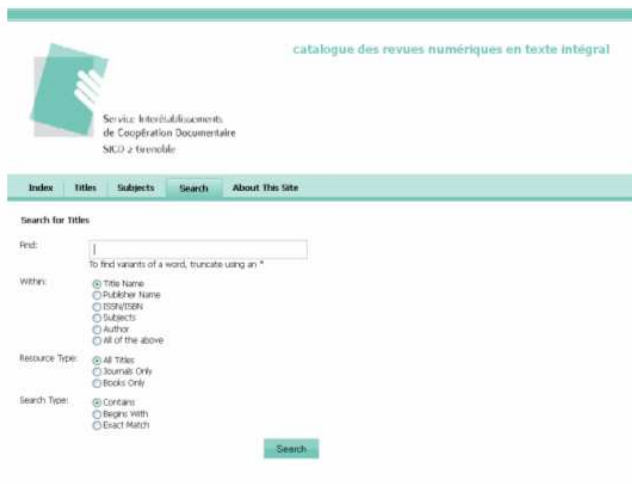
En 2012, grâce à un changement de version, le SICD a simplifié l'interface de recherche qui gagne en sobriété.

Pendant la période des travaux, l'équipe de la bibliothèque universitaire a rééquipé l'ensemble des collections en RFID : 220 000 documents ont été traités en 7 mois. Cette opération a permis à la bibliothèque d'ouvrir 2 nouveaux services en septembre 2012 : l'emprunt en libre-service sur 2 automates et le retour automatique 24h/24 (voir paragraphe 2.2.2 Prêts).

**220 000 documents ont été équipés d'une puce RFID durant le chantier, soient 4 000 documents en moyenne par agent**

Source : Département du SID

Le SICD2 signale sur son site web l'ensemble des collections numériques, qu'il s'agisse de ressources gratuites ou de ressources pour lesquelles il a souscrit un abonnement : bases de données, bouquets de revues, livres numériques, archives ouvertes, thèses... Les lecteurs peuvent ainsi parcourir la liste des ressources par thématique (psychologie, littérature française, thèses, etc.) ou ordre alphabétique. Deux moteurs permettent également de rechercher facilement une base ou une revue par son titre. Il est enfin possible de bénéficier d'une information sur l'accès à distance aux collections numériques des tests ouverts dans le cadre des négociations avec les éditeurs (voir 3.5 Collections numériques).



### Le moteur de recherche fédérée SURGIR

En octobre 2012, le SICD2 a mis en place le moteur de recherche universitaire SURGIR (<http://surgir.grenet.fr/>), outil de découverte accessible à tous et offrant un point d'accès unique à l'ensemble de la documentation (imprimée et numérique) pertinente pour la communauté universitaire.

SURGIR permet de faciliter considérablement les recherches des étudiants et des enseignants-chercheurs pour rassembler toutes les informations pertinentes sur un sujet. Le public, qu'il s'agisse d'un lecteur authentifié ou anonyme, peut désormais faire une recherche unique en interrogeant de manière simultanée une cinquantaine de ressources documentaires (bases de données bibliographiques, bouquets de revues, plateformes d'archives ouvertes, thèses en ligne, bibliothèques numériques), en plus des catalogues. Le lecteur peut sélectionner les sources qu'il souhaite interroger et se constituer ainsi son propre groupe de sources.

**SURGIR :**  
**55 ressources interrogées**  
**en un seul clic**

Le lecteur bénéficie en outre de services complémentaires lui permettant d'exploiter au mieux les résultats de ses recherches : la catégorisation des résultats (par date, type de document, langue, auteur, base de recherche), l'export des résultats vers des logiciels de gestion de références bibliographiques comme Zotero, le partage via les outils web 2.0 (Facebook, Twitter, Delicious, etc.), l'établissement d'une demande d'achat ou de prêt entre bibliothèque. Les lecteurs connectés bénéficient en outre d'un dossier personnel où ils peuvent conserver leurs groupes de sources, leurs requêtes, leurs résultats, et éditer des listes bibliographiques qu'ils peuvent partager avec d'autres.

SURGIR est un outil commun aux deux SICD grenoblois. Il est basé sur le moteur de recherche open source Libraryfind (développé par la bibliothèque de l'université de l'Oregon OSU Library et utilisé par la Bibliothèque Publique d'Information). Cette opération a été financée en partie par une subvention régionale.



**Des services :** suggestions orthographiques, facettes, export, demande d'achat/PEB, partage.  
**Un espace personnel :** dossiers thématiques, listes bibliographiques, notes personnelles.

## 4.2. Outils de diffusion de contenus

### Thèses

Le SICD2, en étroite concertation avec les écoles doctorales, le SICD1 et le SCD de Savoie, a en charge la gestion du dépôt des thèses au format numérique, leur signalement, obligation légale, dans le SUDOC - catalogue collectif des bibliothèques universitaires – et leur conservation pérenne.

En 2012-2013, le SICD2 a poursuivi son travail d'accompagnement des doctorants pour le dépôt des thèses numériques.

Ce dépôt s'inscrit dans une politique nationale de valorisation des thèses, qu'institue notamment l'arrêté du 7 août 2006. Cette politique a conduit, en janvier 2011, le collège doctoral de site qui comprend les écoles doctorales des universités de Grenoble et de Savoie, à passer au dépôt des thèses sous forme numérique. Tout comme le collège doctoral du site de Grenoble-Alpes, 78 établissements ont choisi le dépôt numérique des thèses.



Dans le but de rationaliser le signalement des thèses, l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES) a mis en place un portail des thèses, Theses.fr, qui signale les thèses soutenues depuis 1985 ou en préparation ; il est moissonné par les moteurs de recherche spécialisés, comme Google Scholar et Dart Europe, ce qui augmente la visibilité des thèses soutenues en France.

Sous réserve de l'accord de leurs auteurs, les thèses sont accessibles en texte intégral sur TEL, plateforme dédiée à la diffusion des thèses en libre accès, gérée par le CCSD et intégrée à HAL. Le libre accès au texte intégral permet au doctorant d'accroître considérablement la visibilité de sa thèse, facilite la consultation, la citation ou le référencement de son travail dans les publications scientifiques et son repérage par les grands moteurs de recherche spécialisés.

L'établissement de soutenance a en outre l'obligation de permettre l'accès en son sein à chaque thèse. Pour répondre à cette obligation, le SICD2 et la DSI de l'UPMF ont mis en place un intranet des thèses qui est utilisé dans tous les établissements documentaires des universités de Grenoble et de Savoie.

Le SICD2 a participé à la rédaction de modes d'emploi et de documents d'information à l'adresse des doctorants et des directeurs de thèse, pour les sensibiliser à l'intérêt de diffuser leur travail de recherche sur TEL, qui accroît de manière considérable la lecture et la citation de ces travaux. Il coopère également à l'entreprise de refonte du site web du collège doctoral de site.

Par ailleurs, pour sensibiliser les lecteurs, et notamment les doctorants aux enjeux du libre accès aux résultats de la recherche, le SICD2 a consacré 7 ateliers au mouvement des archives ouvertes (voir 2.3 Formation des usagers).

**Thèses Université de Grenoble**  
depuis 2011

| SCIENCES ECONOMIQUES       |        |   |
|----------------------------|--------|---|
| 2011                       |        |   |
| Abdillahi Gombor           | aptdon | Les réseaux de transport à Djibouti et le développement économique et social.           |
| Artis                      |        | La finance solidaire  |
| Buga Natalia               |        | Les diasporas comme ressources d'intégration dans l'économie mondiale.                  |
| Coiffard Marie             |        | Les déterminants et impacts macroéconomiques des transferts de fonds des migrants       |
| Deloim de lalaubie Ludovic |        | La citoyenneté des non-citoyens. La mobilisation des personnes en situation d'exclusion |
| Labondance Fabien          |        | Essai sur l'Union Monétaire Européenne.   |
| Neumann gonalves Marguit   |        | Industrie localisée au Brésil   |
| Saidi Abdelmajid           |        | Les systèmes agroalimentaires localisés face à l'insécurité alimentaire                 |
| 2012                       |        |   |
| Bah Fousseynou             |        | Analyse du chômage et bilan des politiques de l'emploi au Mali.                         |
| Guidécoq Simon             |        | L'économie politique du système d'immigration américain                                 |

## Plateforme institutionnelle de l'université de Grenoble-Alpes

En 2012, les établissements du PRES de Grenoble (UJF, UPMF, Grenoble INP, Université Stendhal, Université de Savoie, IEP) ont souhaité se doter d'une plateforme commune de dépôt et de gestion des publications de recherche.

Conformément à l'esprit des Archives ouvertes, dans l'optique de favoriser la circulation, le partage et l'échange des connaissances et la communication scientifique directe, la plateforme doit proposer les références bibliographiques, accompagnées autant que possible du texte intégral, pour tout type de publication (articles, ouvrages, thèses, communications, etc.).

Cette plateforme offrira en outre des services aux chercheurs (simplicité de dépôt et liste des publications) et permettra une grande visibilité de la production scientifique de nos établissements grâce à un dialogue fructueux avec les organismes de recherche au niveau international.

Le choix s'est unanimement porté sur HAL pour les principales raisons suivantes :

- importance croissante de la plate-forme d'Archives Ouvertes HAL au niveau national (recommandation de la Bibliothèque scientifique numérique atelier n°4 sur les Archives Ouvertes) ;
- visibilité internationale ;
- offre évoluée et adaptée aux besoins des établissements ;
- qualité du signalement et ouverture des données ;
- archivage pérenne ;
- facilité de mise en place.

Le SICD2 participe activement à la mise en place du portail HAL de l'université Grenoble-Alpes au sein du comité de pilotage et dans le groupe de projet interuniversitaire.

## Bibliothèque numérique

Le service de numérisation utilise un scanner spécialisé pour la numérisation des livres anciens, qui a été acquis fin 2009. La numérisation se fait en couleurs, ce qui permet de restituer de manière très fine la qualité du document original.

La bibliothèque numérique du SICD2 utilise le CMS opensource Omeka, à l'instar de nombreuses bibliothèques numériques (comme la New York Public Library , les bibliothèques numériques de Bordeaux 3, Rennes 2, SICD1). Omeka offre un certain nombre de fonctionnalités facilitant la recherche des lecteurs :

- un accès au formulaire de numérisation à la demande ;
- un moteur de recherche ;
- une présentation des ouvrages par collection ;
- une description des ouvrages ;
- le feuilletage des ouvrages ;
- le téléchargement des ouvrages au format PDF depuis leur notice ;
- l'ensemble des documents est signalé également dans le catalogue Odysée.

Les documents postérieurs à 1800, et numérisés depuis 2012 permettent la recherche en plein texte (il est possible de rechercher un mot ou un groupe de mots dans l'ensemble du texte du document grâce à la technique de la reconnaissance optique de caractère ou océrisation). Un tampon « recherche plein texte disponible » permet d'identifier ces PDF dès la notice descriptive du document.

De nombreux PDF proposent également une table des matières dynamique permettant de naviguer rapidement et aisément dans le document.

Il est également possible, pour les fichiers accessibles uniquement au format image, de demander gratuitement l'océrisation de ces documents et/ou la réalisation de table des matières dynamique.

Les ouvrages numérisés du SICD sont déjà moissonnés et donc signalés par le moteur de recherche spécialisé BASE.

La bibliothèque numérique nationale GALLICA signale et donne accès sur son portail à la bibliothèque numérique du SICD2.



## 4.3. Equipements

### Gestion des postes publics

Le SICD2 met à disposition des lecteurs à la BU 100 postes informatiques en libre accès. Avec la DSI de l'UPMF, il gère la maintenance de postes publics présents dans les bibliothèques de composantes.

Les postes publics, accessibles sur authentification, offrent au lecteur :

- un accès non restrictif à Internet ;
  - des logiciels de bureautique : la suite open office comprend un traitement de texte, un tableur et un diaporama.
- Les lecteurs peuvent donc travailler sur place sur leurs propres documents de travail ;
- La possibilité d'écouter ou de voir des vidéos.



Là encore, la DSI de l'UPMF intervient pour assurer la maintenance et les évolutions des postes. Ces deux éléments sont facilités par une architecture informatique adaptée (client / serveur). En 2012, l'achat de clients légers et la poursuite du travail de maintenance a permis de réorganiser le parc informatique mis à disposition du public.

Il est possible aux lecteurs d'accéder à Internet depuis leur ordinateur portable grâce à des 18 bornes wifi installées dans toutes les salles de lecture et qui donnent accès à wifi campus. Les tables sont par ailleurs munies, avec des prises électriques, de prises réseau qui offrent une alternative à la connexion wifi. Depuis les locaux de la BU, les étudiants et personnels de la plupart des universités ont également accès au réseau sans fil sécurisé Eduroam.

### Accès aux collections numériques, sur place et à distance

Les lecteurs inscrits à la BU et n'appartenant pas à la communauté universitaire ont la possibilité de consulter les collections numériques mises à disposition par le SICD2, dans le cadre des licences signées avec les éditeurs. Cette possibilité favorise de ce fait les recherches interdisciplinaires sur le campus de Grenoble.

Pour rappel, depuis 2008, les membres de la communauté universitaire peuvent accéder à distance aux collections numériques par deux modes différents :

- via un client VPN (commun à l'ensemble des universités grenobloises) ;
- via un système d'authentification ou (CAS/SSO ou Shibboleth) pour un grand nombre de ressources : Cairn, Factiva, les bases EBSCO (Francis, MLA International Bibliography, Literary Reference Center, Psycinfo, Psycarticles, Psychology & Behavioral Sciences Collection, Econlit, Business Source Complete, Regional Business News, Socindex, Eric), LexisNexis Jurisclasseurs, Lextenso, les collections classiques Garnier numériques.

## 5. Valence

### 5.1. Contexte historique et organisation

#### Le contexte historique

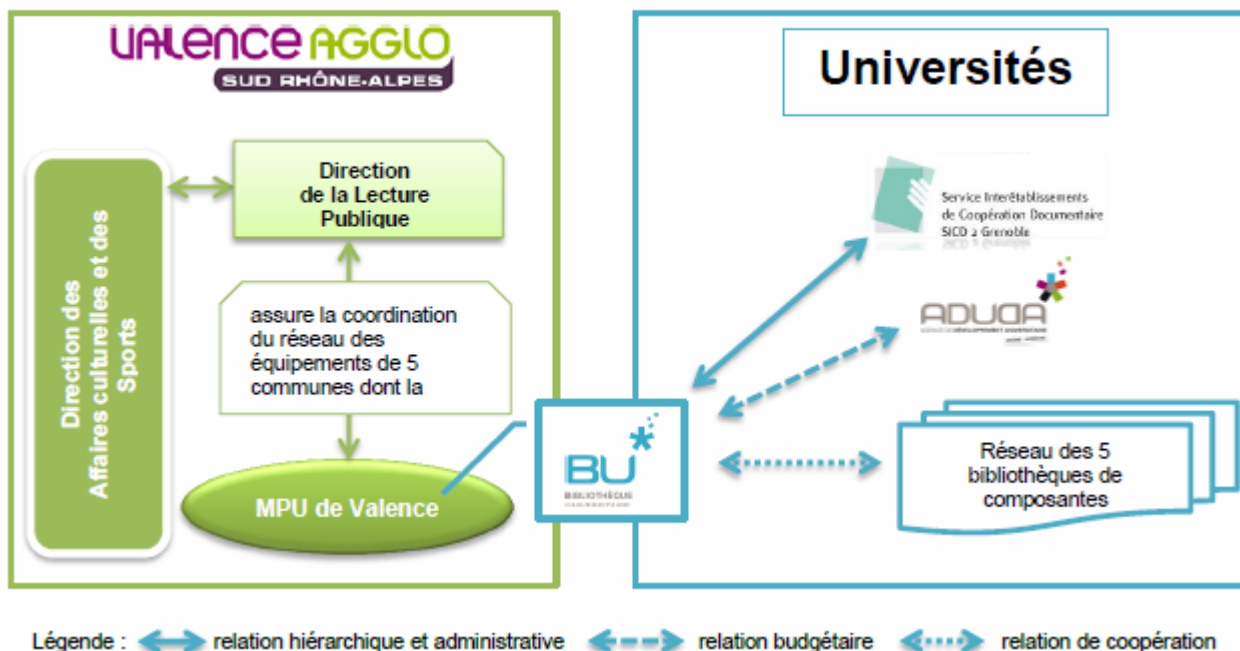
En 1993, la signature d'une convention entre les universités de Grenoble et les collectivités territoriales (Conseil Général de la Drôme et Ville de Valence) a permis la création d'une bibliothèque universitaire (BU) pour accompagner l'essor de l'enseignement supérieur dans la cité, implantée au sein de la médiathèque centrale, devenue dès lors Médiathèque Publique et Universitaire (MPU).

En 2010, à l'occasion de la création de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, la ville a transféré la compétence culturelle à l'agglomération, y incluant de facto la bibliothèque universitaire sans que soit clarifiés avec les universités et le GIP ADUDA qui les représente la place et le rôle de la BU au sein du réseau de lecture publique. L'élargissement du périmètre de ce réseau en 2014, l'évolution du modèle actuel vers la création d'une bibliothèque universitaire de plein droit, rendent cette clarification d'autant plus impérative.

## L'organisation

Deux réseaux (lecture publique, d'une part, et universitaire, d'autre part) cohabitent donc de manière plus ou moins imbriquée.

### Place de la bibliothèque universitaire de Valence en 2012



Suite à la mise en place de la Direction de la Lecture publique cette année, suivie d'une réorganisation hiérarchique et fonctionnelle de la MPU, les moyens mis à disposition par Valence Agglo pour le fonctionnement de la BU ont évolué : quatre des cinq emplois d'agents du patrimoine (catégorie C) précédemment affectés par la Ville de Valence ont été transformés en deux emplois d'assistants qualifiés (catégorie B) pour couvrir le besoin en personnels techniciens.

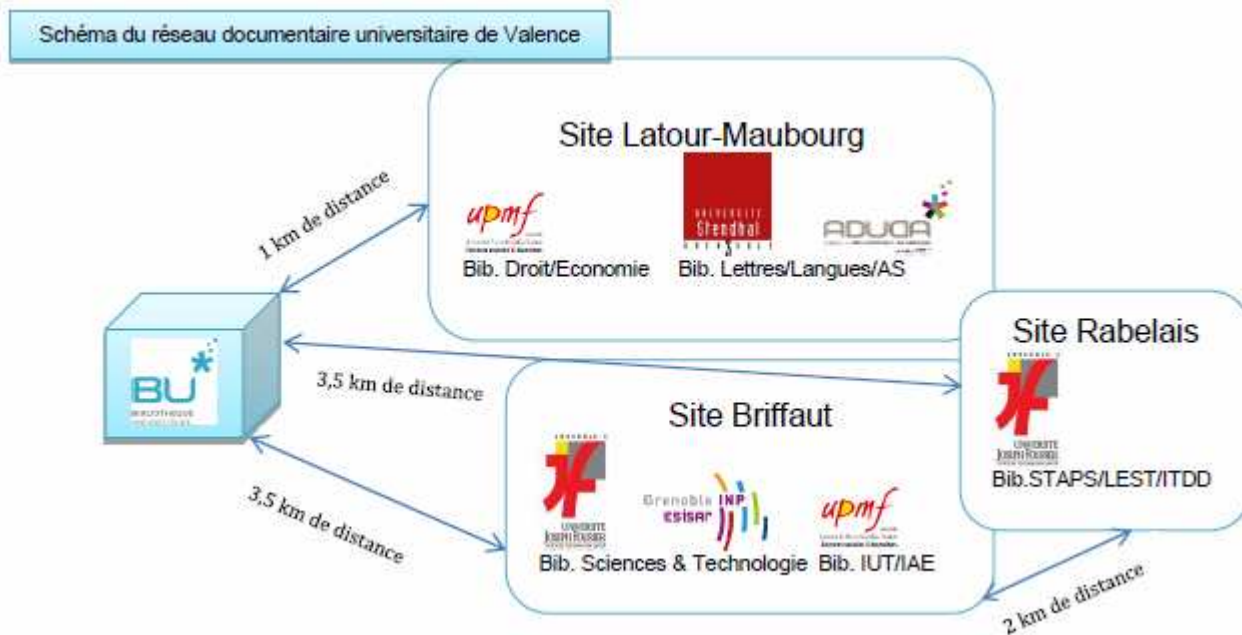
Les autres emplois restent inchangés : d'une part, un conservateur (catégorie A+) et un magasinier (catégorie C) mis à disposition par les universités et, d'autre part, un bibliothécaire (catégorie A) du Conseil général de la Drôme. Cinq étudiants sont recrutés par la BU pour renforcer l'équipe de la médiathèque et contribuer à la valorisation de la documentation universitaire.

Le conservateur, chef du Département pluridisciplinaire de Valence dans l'organigramme du SICD2, et membre de son équipe de direction, est placé sous une triple tutelle : hiérarchique et administrative du directeur du SICD2, budgétaire du directeur de l'ADUDA, fonctionnelle de la directrice de la MPU.

Responsable de l'encadrement de sept agents, le conservateur coordonne la politique documentaire du réseau universitaire local, fédère les relations avec la communauté des enseignants-chercheurs et apporte l'appui professionnel utile aux personnels responsables des bibliothèques de composantes. Il collabore aux activités initiées par les partenaires universitaires locaux : ADUDA, établissements universitaires, services interuniversitaires, associations d'étudiants. Enfin, il participe aux réunions des directions de la collectivité territoriale (Direction de la Lecture Publique, Direction de la Culture et des Sports, Direction Générale des Services).

En plus de la BU située en centre-ville, la communauté universitaire bénéficie d'un réseau de bibliothèques implantées dans les locaux des établissements, situés dans trois quartiers de la ville. Toutes ces bibliothèques sont de statut associé.





Le 20 février 2013, la nouvelle bibliothèque des sciences et de technologie, financée par l'UJF, le Conseil régional Rhône-Alpes et l'ADUDA, a ouvert sur le site Briffaut. Elle mutualise des collections de sciences de l'université Joseph Fourier et celles d'informatique et de technologie de l'ESISAR, des moyens afin d'offrir aux publics de larges horaires d'ouverture, la programmation d'actions culturelles. L'IUT, composante de l'UPMF, se réserve la possibilité d'y transférer ses collections d'informatique et d'électronique ultérieurement.

Un parc de 11 ordinateurs permet notamment l'accès à distance des ressources électroniques des SICD1 et 2 pour tous les étudiants et enseignants. L'espace est également équipé de matériels vidéo et son en vue des actions culturelles.

La MPU fédère le catalogue du réseau documentaire valentinois avec le signalement mutualisé de ses collections auquel s'ajoutent celles des bibliothèques de quartiers, des bibliothèques des sites universitaires ainsi que les centres documentaires d'autres organismes (ESAD, CPA, Musée de la Ville). Le SIGB utilisé est Aloès (société Archimed). Les modules professionnels sont partiellement utilisés pour la gestion des collections.

Les collections universitaires, intégrées dans le réseau de lecture publique, échappent de fait à la connaissance des réseaux universitaires grenoblois (SURGIR) et national (SUDOC) ; ainsi, une partie des enseignants-chercheurs grenoblois officiant à Valence méconnaît l'existence de la BU au sein de la médiathèque publique.

## 5.2. Budgets

### 5.2.1. Budget global de la BU

L'ADUDA attribue à la BU une dotation budgétaire dont la répartition est effectuée à sa discrétion selon les diverses recettes dont elle est destinataire. Celles-ci proviennent de l'Etat (MESR, universités et SICD 2) et des collectivités territoriales (Conseils Généraux de la Drôme et de l'Ardèche, Ville de Valence, Région Rhône-Alpes).

|                                       | Budget primitif 2012           |                     | Dotation modificative | Réalisation 2012    |                                |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------|
|                                       | Recettes                       | Dépenses            | Dépenses              | Recettes            | Dépenses                       |
| Valorisation des personnels           | 265 503,00 €<br>(57%)          | 265 503,00 €        |                       | 265 503,00 €        | 265 503,00 €<br>(59%)          |
| Fonctionnement                        | 178 283,00 €<br>(38%)          | 178 283,00 €        | 171 214,22 €          | 102 729,90 €        | 175 386,44 €<br>(39%)          |
| Investissement (sur fonds de réserve) | 25 000,00 €<br>(5%)            | 25 000,00 €         |                       | 9 976,90 €          | 9 976,06 €<br>(2%)             |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>468 786,00 €<br/>(100%)</b> | <b>468 786,00 €</b> |                       | <b>378 208,96 €</b> | <b>450 865,50 €<br/>(100%)</b> |

Source : ADUDA

La valorisation des personnels correspond aux rémunérations des personnels. Elle est financée à hauteur de 54% par la Ville de Valence, 29% par les universités et 17% par le Conseil Général de la Drôme.

L'ADUDA a abondé le budget pour permettre son équilibre. La dotation de fonctionnement de la BU a été amputée de 21 000 € (13%) reversés aux 8 établissements et/ou composantes pour les acquisitions documentaires de leurs bibliothèques. Cette dotation correspond au reversement des droits de bibliothèque et est calculée par l'ADUDA sur la base des effectifs inscrits à partir de la 3<sup>e</sup> année de Licence (874 étudiants).

La bibliothèque universitaire participe à divers frais de fonctionnement de la MPU dont les postes de dépenses sont gérés par la Ville de Valence. Ils représentent en moyenne environ 11% des dépenses de fonctionnement annuelles de la BU.

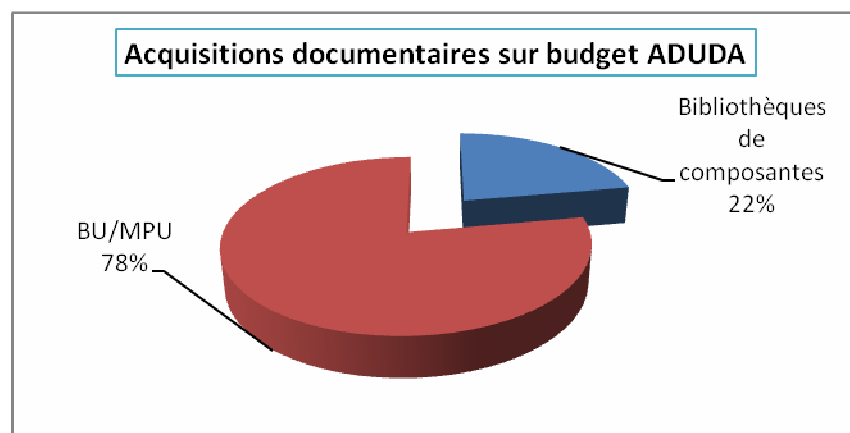
En 2012, 2% du budget ont été consacrés aux actions culturelles.

Enfin, l'investissement a porté sur des dépenses de mobiliers et matériels informatiques pour les bibliothèques du pôle Latour-Maubourg et la bibliothèque universitaire pour un montant total de 9 976,06 €.

## 5.2.2. Budgets documentaires

### Le budget global

- 126 352,45 €, c'est le budget documentaire global des bibliothèques du réseau universitaire valentinois ;
- 70 176,24 €, ce sont les dépenses documentaires totales de la BU ;
- 56 176,21 €, c'est l'ensemble des dépenses documentaires des 5 bibliothèques de composantes (toutes dotations confondues. NB : ces données sont partielles, leur remontée est imparfaite).



Les dépenses documentaires du réseau universitaire sur dotation de l'ADUDA se sont élevées en 2012 à 90 139,90 €, soit 51% du budget de fonctionnement réalisé.

Source : ADUDA

Les bibliothèques de composantes réalisent également des acquisitions documentaires sur ressources propres. Cette année, celles-ci ont représenté un coût total de 36 212,55 € (cf. détail infra).

## Le budget de la BU

Dépenses documentaires de la bibliothèque universitaire en 2012

|                          |                    | Nb de titres | Nb d'exemplaires |
|--------------------------|--------------------|--------------|------------------|
| CD                       | 5 525,52 €         | 45           | 45               |
| DVD                      |                    | 194          | 194              |
| Monographies             | 43 199,20 €        | 2 082        | 2 359            |
| Périodiques              | 17 293,52 €        | 124          |                  |
| Ressources électroniques | 4 158,00 €         | 2            |                  |
| <b>Total</b>             | <b>70 176,24 €</b> |              |                  |

Source : ADUDA

49% du poste ressources électroniques sont consommés par la contribution de la BU à l'abonnement à la base Electre utilisée par les bibliothèques du réseau de lecture publique mais non mis à disposition du réseau universitaire.

## Le budget des bibliothèques de composantes

Dépenses documentaires des bibliothèques de composantes en 2012

| Réalizations budgétaires |          | Budget propre      | ADUDA              |
|--------------------------|----------|--------------------|--------------------|
| UJF                      | Briffaut | 2 681,13 €         | 488,81 €           |
|                          | Rabelais | 2 292,25 €         | 3 393,09 €         |
| UPMF                     | Droit    | 9 397,05 €         | 2 159,91 €         |
|                          | Eco      |                    | 599,77 €           |
|                          | IUT      | 19 842,12 €        | 3 787,40 €         |
|                          | IAE      | 2 000,00 €         | 2 456,22 €         |
| U Stendhal               |          |                    | 2 150,87 €         |
| Esisar                   |          |                    | 4 927,59 €         |
| <b>TOTAL</b>             |          | <b>36 212,55 €</b> | <b>19 963,66 €</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>     |          |                    | <b>56 176,21 €</b> |

Source : ADUDA

## 5.3. Collections de la BU et des bibliothèques de composantes

### 5.3.1. Volumétrie

*NB : le SIGB Aloès ne permet pas aisément de produire des données statistiques portant sur l'année universitaire en cours, les statistiques portent sur l'année civile 2012. En outre, dès lors que les collections de plusieurs composantes sont mutualisées dans un même lieu, le logiciel ne permet pas de distinguer les collections de chacune d'elles. A l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque des sciences et de technologie rénovée, une distinction budgétaire par établissement a été créée à la demande du conservateur universitaire, on peut espérer une évolution du même type sur la volumétrie. Les statistiques portent sur l'année civile 2012.*

La bibliothèque universitaire diversifie ses acquisitions depuis cette année en proposant une offre de CD et DVD en lien avec les enseignements dispensés en Arts du Spectacle à l'université Stendhal. Cette offre s'inscrit également en marge de la programmation de festivals de cinéma organisés par des enseignants de l'IUT et de Stendhal pour lesquels la BU est partenaire.

Après désherbage des collections (3 263 documents pour toutes les bibliothèques), l'état des collections du réseau universitaire fin 2012 se répartit ainsi :

#### Volumétrie des collections universitaires valentinoises en 2012

|                                 | Livres |             | Périodiques<br>abonnements<br>en cours | CD | DVD | Total  |             |
|---------------------------------|--------|-------------|--|----|-----|--------|-------------|
|                                 | Titres | Exemplaires |  |    |     | Titres | Exemplaires |
| BU / MPU                        | 28 626 | 30 670      | 126                                    | 45 | 244 | 29 041 | 30 959      |
| Bib. Sciences et<br>Technologie | 3 550  | 6 132       | 11                                     |    | 28  | 3 589  | 6 160       |
| Bib. STAPS /<br>LEST / ITDD     | 2 839  | 3 974       | 14                                     | 3  | 137 | 2 993  | 4 114       |
| Bib. IUT / IAE                  | 5 247  | 6 220       | 99                                     |    | 39  | 5 385  | 6 259       |
| Bib. Droit /<br>Economie        | 2 123  | 2 728       | 27                                     |    |     | 2 150  | 2 728       |
| Bib. Lettres /<br>Langues / AS  | 4 988  | 5 360       | 22                                     |    |     | 5 010  | 5 360       |
| Total                           | 47 373 | 55 084      | 299                                    | 48 | 448 | 48 168 | 55 580      |

Source : Aloès

Les acquisitions de monographies réalisées par le réseau universitaire en 2012 ont représenté 3 374 titres pour 3 794 exemplaires.

Pour les publics, la bibliothèque universitaire souscrit un abonnement à deux ressources en ligne : Encyclopædia universalis et Science en ligne accessibles uniquement depuis les locaux de la MPU.

Pour de multiples raisons, l'accès distant aux ressources numériques des deux SICD de Grenoble est difficile depuis la MPU. Pour remédier à cette situation préjudiciable à la communauté universitaire locale, un projet de prêt interne d'ordinateurs portables est né.

Il existe une commission documentaire du réseau, elle s'est réunie en mai 2012 puis en juin 2013 ; l'objectif est de tenir un rythme semestriel. D'autres commissions locales (acquisition, comité de direction) se tiennent à l'initiative de certaines bibliothèques de sites (UJF/Esisar/IUT). Néanmoins, les contacts s'établissent avec d'autres directeurs de composantes et/ou enseignants, sans oublier les responsables des bibliothèques, de façon plus informelle pour adapter les acquisitions de la BU aux besoins pédagogiques, rationaliser certaines dépenses documentaires et établir des partenariats culturels.



Depuis le mois de janvier, et afin d'assurer une meilleure lisibilité des collections universitaires de la MPU, une pastille au logo de la BU est apposée sur l'ensemble des supports. Cette opération est assurée par les agents au cours de l'équipement des nouveautés, les vacataires étudiants étant en charge de l'« étiquetage rétrospectif ».

### 5.3.2. Usages

#### Les usages des collections de la MPU

L'ensemble des collections (lecture publique, universitaires) de la MPU est empruntable sans distinction par tous les usagers inscrits. Le prêt des collections des bibliothèques de composantes est réservé aux usagers universitaires valentinois.

Les usagers adultes de la MPU ont emprunté 263 555 documents (toutes collections confondues) dont 6% (soit 15 773 prêts) par les usagers universitaires, les étudiants ayant réalisé 5% de l'activité générale et les enseignants 1%.

**L'usage des collections universitaires** : 22 763 prêts (9% de l'activité globale) ont été effectués par l'ensemble des usagers. 78% sont le fait des usagers de lecture publique, signe de l'inadaptation des collections aux besoins pédagogiques. Il devient urgent d'y remédier.

**L'usage des publics universitaires** : ils délaissent les collections qui leur sont destinées (4 994 prêts) au profit des collections de lecture publique (9 562 prêts), signe que l'établissement est davantage identifié comme lieu de détente.

**L'usage des collections est inversé par rapport aux types de lecteurs !**

Source : Aloès

### Les usages des collections des bibliothèques de composantes

L'ensemble des bibliothèques de composantes totalise 6 049 transactions de prêts. Le détail de leur activité respective montre des disparités qui s'expliquent notamment par les effectifs d'étudiants et d'enseignants rattachés à la composante donc susceptibles de fréquenter assidument la bibliothèque de proximité, par la diversité de l'offre documentaire (fonds de loisirs à la bibliothèque de l'IUT par exemple) et par la propension à se satisfaire de l'offre locale, fusse-t-elle insuffisante.

| Bibliothèque                 | Nombre de prêts |
|------------------------------|-----------------|
| Bib. Sciences et Technologie | 1 287           |
| Bib. STAPS / ITDD / LEST     | 1 106           |
| Bib. IUT / IAE               | 2 930           |
| Bib. Droit / Economie        | 125             |
| Bib. Lettres / Langues / AS  | 601             |

Source : Aloès

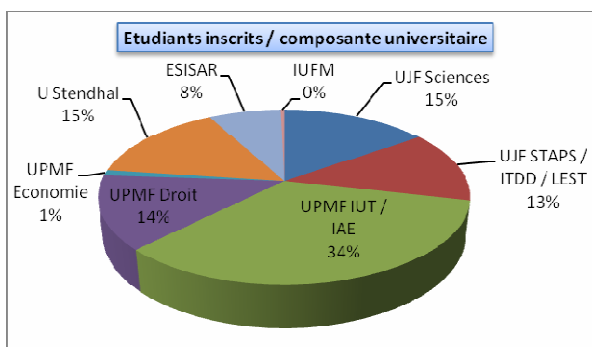
## 5.4. Publics étudiants valentinois

*NB : le SIGB Aloès ne permet pas aisément de produire des données statistiques portant sur l'année universitaire en cours, les statistiques portent sur l'année civile 2012. Les données sont toutefois indicatives : en effet, le fichier des inscriptions est épuré tous les trois ans, d'où une surestimation du public étudiant inscrit.*

Le public cible de la BU correspond aux 3 031 étudiants inscrits dans les universités valentinoises durant l'année 2012-2013 (source Rectorat de l'académie de Grenoble).

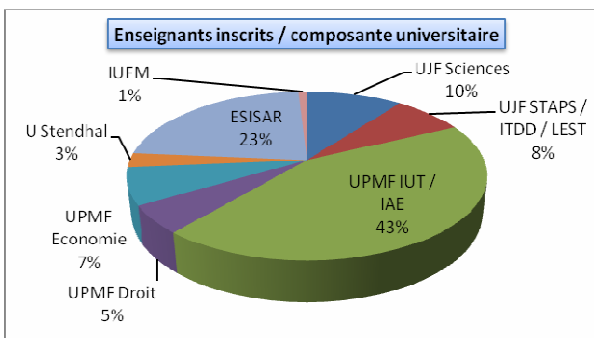
Les inscriptions d'étudiants réalisées par les bibliothèques de composantes incrémentent les statistiques de la MPU. Sur les 13 676 usagers adultes inscrits en 2012 dans le réseau documentaire de Valence, 2 941 sont des étudiants inscrits dans l'un des établissements universitaires valentinois.

| Etudiants               | Inscrits     |
|-------------------------|--------------|
| UJF Sciences            | 448          |
| UJF STAPS / ITDD / LEST | 391          |
| UPMF IUT / IAE          | 997          |
| UPMF Droit              | 402          |
| UPMF Economie           | 29           |
| U Stendhal              | 442          |
| ESISAR                  | 221          |
| IUFM                    | 11           |
| <b>TOTAL</b>            | <b>2 941</b> |



Source : Aloès

| Enseignants             | Inscrits   |
|-------------------------|------------|
| UJF Sciences            | 23         |
| UJF STAPS / ITDD / LEST | 17         |
| UPMF IUT / IAE          | 97         |
| UPMF Droit              | 12         |
| UPMF Economie           | 16         |
| U Stendhal              | 6          |
| ESISAR                  | 51         |
| IUFM                    | 2          |
| <b>TOTAL</b>            | <b>224</b> |



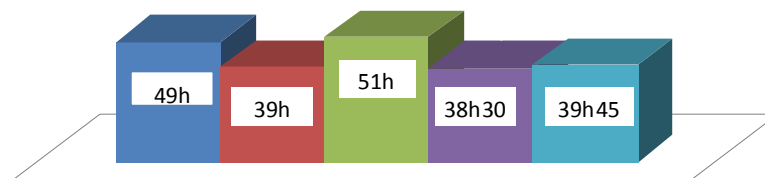
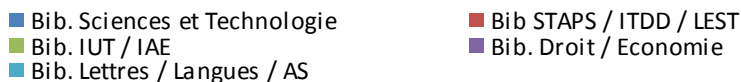
## 5.5. Services

### 5.5.1. Horaires

En 2012, la MPU a ouvert au public 253 jours pour une durée totale effective de 2 019h, avec de fortes variations saisonnières (43h de septembre à juin et de 27h les deux mois d'été). L'amplitude d'ouverture hebdomadaire moyenne est de 38h49.

La moyenne annuelle d'amplitude d'ouverture des bibliothèques du réseau universitaire (hors MPU) a été de 43h27 avec des bornes allant de 38h30 à 51h. Toutes ces bibliothèques, à l'exception de celle de Sciences et Technologie, recourent à des vacances étudiantes financées par les composantes pour assurer une telle amplitude.

#### Amplitude hebdomadaire d'ouverture annoncée des bibliothèques de composantes de Valence en 2012



### 5.5.2. Prêt entre bibliothèques

Le service de prêt entre bibliothèque (PEB) est proposé aux usagers de la MPU. La BU en assure la gestion financière. Depuis septembre 2011, une tarification du service, alignée sur celle adoptée par le SICD2, a été mise en place et a induit une baisse de 59% des demandes émanant des usagers de lecture publique.

Les demandes transitent via l'application SUPEB (de l'Abes) et le cas échéant via PIB (de la BnF). Elles sont traitées par deux agents appartenant l'une à l'équipe territoriale, l'autre à la BU.

**Activité Demandeur** : en 2012, 207 demandes ont été traitées essentiellement via SUPEB ; 187 ont été satisfaites, parmi elles 170 (91%) émanaient d'usagers de lecture publique ; elles concernaient 161 livres, 15 articles et 11 thèses.

**Activité Fournisseur** : 37 demandes ont été enregistrées ; toutes ont été satisfaites. Elles concernaient à 86% l'envoi de livres et à 14% des photocopies d'articles de périodiques. Des bibliothèques de lecture publique étaient à l'origine de 78% des demandes, des bibliothèques universitaires à 19%, les 3% restant correspondant à des centres documentaires privés.

### 5.5.3. La formation des étudiants à la recherche documentaire

**BU de Valence :  
436 étudiants de  
Licence formés,  
52h30 de cours  
dispensés**

Le module de base, sauf adaptation à la demande des enseignants, consiste en une séance d'1h30 par groupe découpée en 3 séquences comprenant une visite commentée des espaces à vocation universitaire de la MPU, un rappel de la réglementation relative au droit de copie et au droit d'auteur, une présentation de ressources en ligne (portails de l'ADUDA, de la MPU et du SICD1 ou 2, des bases des signets des BU et de la BnF) et une initiation à la lecture d'une notice bibliographique, et, pour finir, un TP en groupe avec l'aide bienveillante d'une bibliothécaire.

| UJF   |          | UPMF  | U Stendhal   |                  | Total        |
|-------|----------|-------|--------------|------------------|--------------|
| STAPS | Sciences | Droit | LLCE Anglais | Lettres modernes |              |
| 18:00 | 2:00     | 24:00 | 7:00         | 1:30             | <b>52:30</b> |

Pour la deuxième année consécutive, les effectifs d'étudiants initiés à la recherche documentaire baissent (- 2 %). De nombreuses filières n'orientent pas les étudiants vers la bibliothèque universitaire pour assurer cette mission pédagogique. L'incitation des établissements à inclure dans les maquettes d'enseignement l'initiation à la recherche documentaire ou, à défaut, à aménager les emplois du temps pourrait permettre à la BU de réaliser, a minima, l'objectif, somme toute modeste, du contrat quinquennal : former 30% des effectifs d'étudiants inscrits en Licence à l'horizon 2015.

## 5.6. L'activité culturelle

La bibliothèque universitaire accompagne ou initie des actions culturelles. Ainsi, en 2012, elle a :



- Collaboré à **la vie culturelle des composantes** en étant l'un des partenaires du festival de cinéma Regards sur le cinéma espagnol et latino-américain (IUT) et des Rencontres du cinéma français contemporain (enseignement de Stendhal), projection de Carmen Jones d'Otto Preminger (enseignement de Stendhal) ;

- Participé à **la vie culturelle locale** en valorisant les collections de la MPU aux éditions annuelles de la Fête de la science (sous l'égide du CCSTI de la Drôme), en organisant un BD concert « Le Tour de valse » ouvert aux étudiants, personnels des universités et participants à la journée professionnelle dans le cadre des Rencontres de la BD organisées par le réseau de lecture publique. Un podcast est disponible sur : <http://podcast.grenet.fr/episode/bd-concert/> ;



- Soutenu **une initiative étudiante** en permettant à un groupe de musiciens (auteurs, compositeurs et chanteurs) d'enregistrer un CD.

## 6. Les moyens

Le SICD2 dispose de moyens matériels, humains et financiers qui lui sont directement affectés par les universités Pierre-Mendès-France et Stendhal, afin d'être en mesure d'assurer sa mission de service public.

Il est rattaché à l'Université Pierre-Mendès-France qui assure la gestion comptable et financière ainsi que la gestion du personnel affecté au SICD2. Ainsi, le budget du SICD2 est un budget annexe à celui de l'UPMF.

### 6.1. Locaux

**La BU a une capacité d'accueil du public de 1 500 personnes à la fois et 1 278 places assises sur environ 13 574 m<sup>2</sup> répartis sur 5 niveaux**

Les universités Pierre-Mendès-France et Stendhal ont attribué au SICD2 l'usage du bâtiment de la bibliothèque universitaire Droit-Lettres de Saint Martin d'Hères.

Le bâtiment annexe héberge une salle de conférence de l'université Pierre-Mendès-France et les bureaux du CRFCB Médiat. Ce bâtiment, ainsi que le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment annexe, forment un E.R.P. unique (Etablissement Recevant du Public) soumis à une réglementation spécifique en terme de sécurité. Il s'agit d'un E.R.P. de type S de seconde catégorie, ce qui signifie que son activité principale est celle d'une bibliothèque, et que sa capacité d'accueil maximale est de 1 500 personnes.

**Cet E.R.P. est placé sous la responsabilité du directeur du SICD2 qui est garant de l'application et du respect de cette réglementation. Pour ce faire, l'équipe qui veille à la sécurité des personnes et du bâtiment est composée de 33 membres du personnel de la bibliothèque universitaire.**

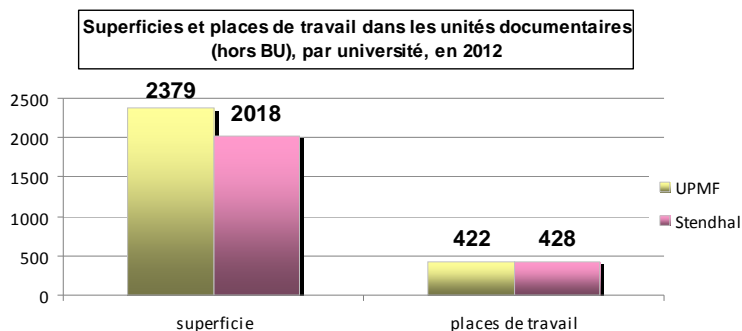
Le bâtiment de la bibliothèque fournit en fluides divers d'autres bâtiments de l'UPMF :

- le CLV et le LNT, composés de salles de travail et de bureaux, sont fournis en électricité ;
- le 1<sup>er</sup> étage du bâtiment annexe affecté à la DGS de l'UPMF et à Médiat, composés d'une salle de conférence et de bureaux, sont fournis en eau, gaz et électricité (occupation des locaux depuis le mois de juillet 2012) ;
- le rez-de-chaussée du bâtiment annexe composé d'une cafétéria loué par l'UPMF au CROUS, est fourni en eau, gaz et électricité (occupation des locaux depuis le mois d'octobre 2012).

Ces consommations sont refacturées par le SICD2 à ces derniers (à compter de l'exercice budgétaire 2013 en ce qui concerne les occupants du bâtiment annexe). De même, les interventions des professionnels agréés sur les installations du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment annexe, qui sont imposées par la réglementation en matière de sécurité, et gérées par le SICD2, font l'objet d'un reversement de la part de l'UPMF et de Médiat.

**L'entretien courant du bâtiment** de la bibliothèque, et les charges financières attenantes à cet entretien, sont à la charge du SICD2. Pour mener à bien cette mission, compte tenu de toutes les particularités propres à ce bâtiment, notamment en termes de fonctionnement (se référer aux modalités d'ouverture au public), le SICD2 dispose de sa propre équipe de logistique qui se compose de 2 ETP.

**Les travaux et charges exceptionnelles** propres au bâtiment de la bibliothèque sont financés d'un commun accord entre les présidents des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal. Le SICD2 est étroitement associé au suivi de ces travaux, dont il est parfois à l'initiative, compte tenu des importantes implications de ces derniers sur le fonctionnement courant de la bibliothèque, notamment en termes de sécurité.



Source : Mission Indicateurs - ESGBU2012

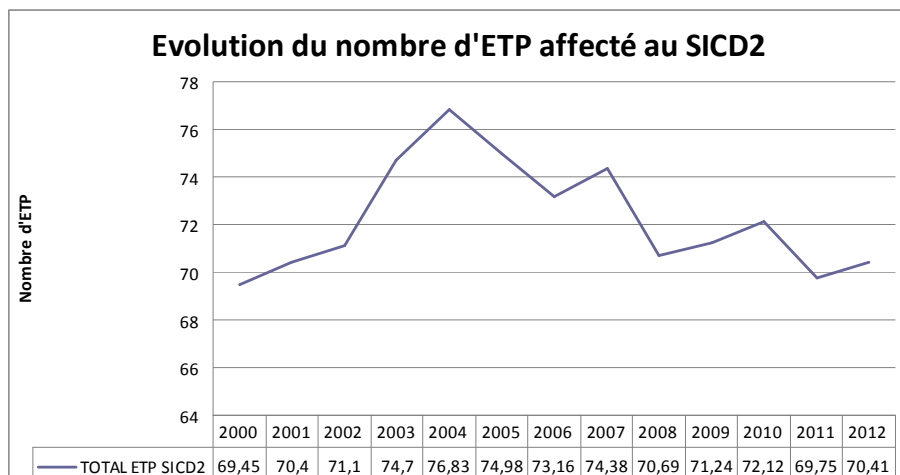


## 6.2. Personnels

Des emplois, financés par la dotation des universités Pierre-Mendès-France et Stendhal, sont spécifiquement affectés au SICD2. Il s'agit des personnels :

- de la Bibliothèque universitaire Droit et Lettres ;
- du département documentaire interuniversitaire de Valence ;
- de la bibliothèque intégrée de l'ICM de l'université Stendhal.

### 6.2.1. Effectifs et répartition



Source : ESGBU

La croissance des ETP de 2000 à 2004 était programmée pour faire face au nouveau fonctionnement du SICD2 modernisé. Alors que l'activité du SICD2 ne cesse de se développer en termes d'accueil et de services rendus au public, les effectifs ETP actuels ont tendance à diminuer depuis 2004. La légère amorce qui apparaît en 2012 doit être considérée avec prudence, celle-ci n'étant l'effet que des variations des temps partiels (modification du nombre de personne bénéficiant d'un temps partiel ou des quotités choisies par ces personnes).

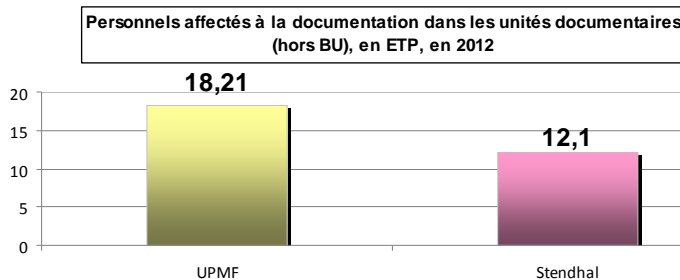
Suite à l'important travail de réflexion mené par le groupe de travail sur les métiers du SICD2, il a été procédé à une réorganisation interne des services du SICD2 en septembre 2012. La répartition des effectifs au sein des différents départements du SICD2 s'en est trouvée quelque peu modifiée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

**Le taux d'occupation des postes (hors contrats étudiants) est de 97,57% à la date du 15 janvier 2012**

| Catégories                                       | A    | B    | C  | TOTAL |
|--|------|------|----|-------|
| Nombre de personnes physiques employées au SICD2 | 19   | 19   | 35 | 73    |
| Nombre de postes au SICD2 équivalent ETP         | 19   | 18   | 33 | 70    |
| Equivalent ETP                                   | 17,4 | 17,9 | 33 | 68,3  |

Source : ESGBU 2012

|  | Contrat étudiant à la BU   |                                   |
|--|----------------------------|-----------------------------------|
|  | Tuteurs (public formation) | Moniteurs (public hors formation) |
| Nombre de personnes physiques employées dans l'unité | 19                         | 19                                |
| Equivalent ETP                                       | 0,95                       | 1,16                              |



Source : Mission Indicateurs – ESGBU2012

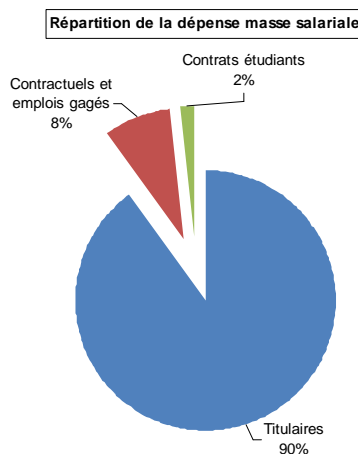
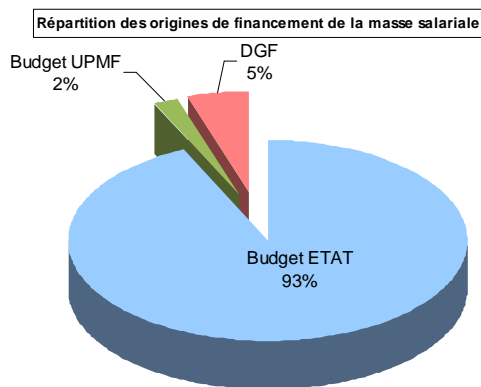
Le SICD2 favorise l'emploi étudiant sous contrat de travail. Cet investissement se traduit également en termes de formation, d'encadrement et d'accompagnement renouvelés en permanence durant l'année.

### 6.2.2. Masse salariale

La masse salariale allouée par l'état à l'UPMF tient compte du fait que le SICD2 dessert les deux universités. En 2012, cette masse salariale totale est de 3 377 110 €.

2% de cette masse salariale est financée par l'UPMF, et 5 %, par le prélèvement à la source d'une partie de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) attribuée au SICD2 par l'UPMF. Conséquence de ce prélèvement à la source, la masse salariale financée par le SICD2 n'apparaît plus sur les pièces comptables propres au SICD2.

**90% des prévisions de dépenses propres à la masse salariale ont été réalisées en 2012**



Source : Cellule d'aide au pilotage et contrôle de gestion de l'UPMF

### 6.2.3. Formation des personnels

Les subventions pédagogiques des CRFCB, Centre Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques, ayant été supprimées par le MESR en 2011, les formations jusqu'ici dispensées à titre gratuit aux personnels de bibliothèques de l'Enseignement supérieur, tels que les préparations aux concours des bibliothèques ou les stages de formation continue au plus près des besoins exprimés par les services communs de la documentation des universités, sont dorénavant payantes.

L'UPMF a pris à sa charge le suivi de la formation des personnels de la filière bibliothèque du SICD2 en septembre 2011. Si la formation des personnels des autres filières du SICD2 a toujours été financée et pris en charge par les services de l'UPMF, ce n'était, jusqu'alors, pas le cas pour la formation des personnels de la filière bibliothèque. Les formations des CRFCB étant dorénavant payantes, il était prévu que 7 000 € de la DGF attribuée

au SICD2 soient prélevés afin que l'UPMF puisse les financer. Si ce prélèvement n'a pas été réalisé sur l'exercice 2012, il l'a été dès l'élaboration du budget de l'exercice 2013.

En 2012, 20 000 € de la DGF attribuée au SICD2 ont été prélevés à la source par l'UPMF afin de financer une formation dispensée à l'ensemble des personnels du SICD2. Cette formation avait pour but d'améliorer l'accueil du public, suite à la réhabilitation de la bibliothèque, compte tenu du nouvel environnement et des nouveaux services proposés.

### 6.3. Moyens financiers

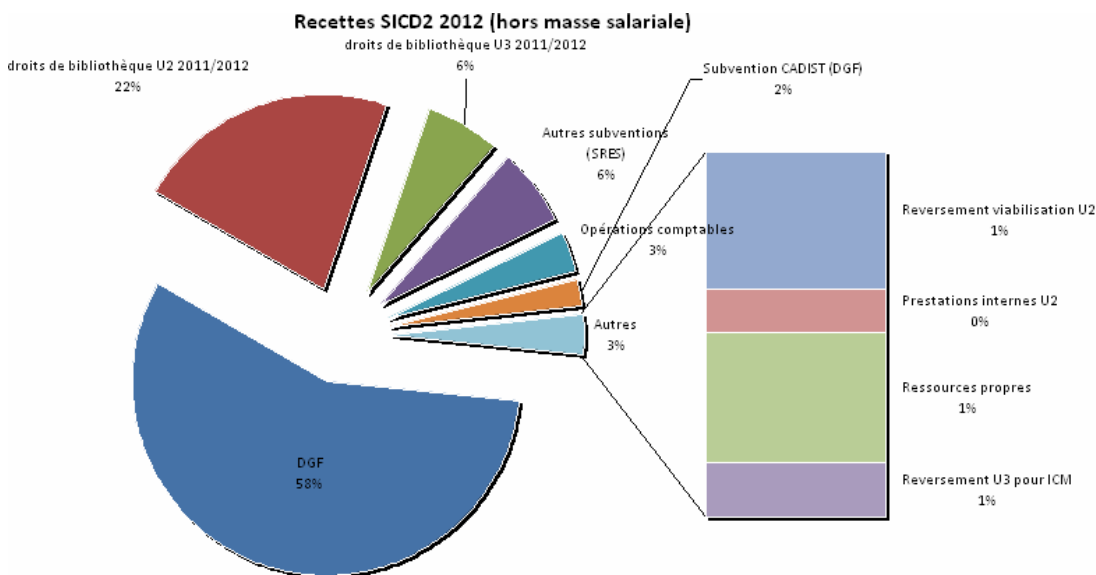
Les données fournies dans cette partie sont issues du compte financier de l'UPMF 2012 et prévisionnel de 2013 du SICD2.

Dorénavant, le SICD2 ne bénéficie plus d'une subvention spécifique annuelle accordée par l'Etat, exception faite de celle propre au CADIST, mais d'une dotation globale de fonctionnement attribuée par les 2 universités qui en décident le montant. En 2012, le budget initial du SICD2 était de 1 610 773 € (hors masse salariale). Il est de 1 437 613 € (hors masse salariale) en 2013.

#### 6.3.1. Recettes

En 2012, les recettes du SICD2 (hors masse salariale) s'élèvent à 1 496 284 €.

**92 % des prévisions de recettes (hors masse salariale) du SICD2 ont été réalisées en 2012**



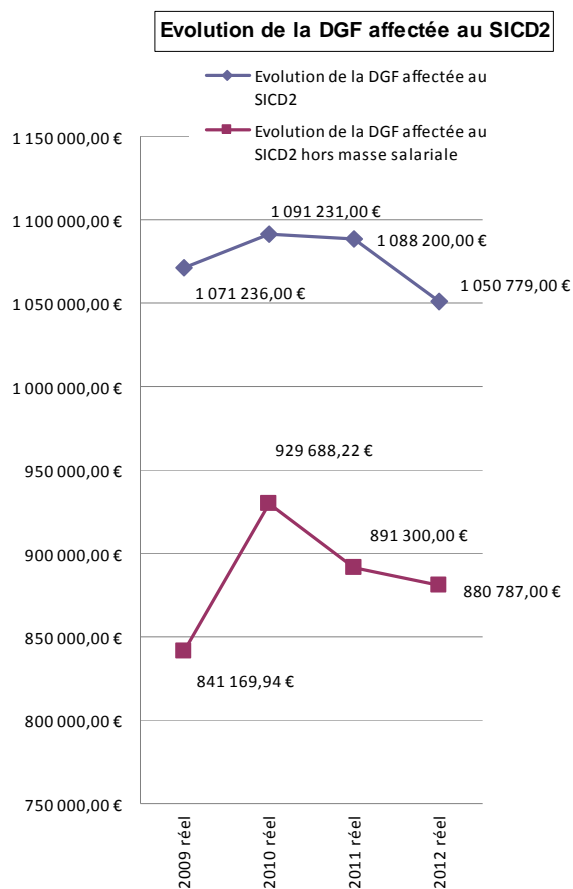
#### La Dotation Globale de Fonctionnement (subvention CADIST comprise)

En 2012, la DGF attribuée au SICD2 a été de 1 038 251 € masse salariale comprise, et de 880 787 € hors masse salariale. En 2012, la subvention CADIST attribuée par l'Etat au SICD2 était de 35 834 €. Une fois les 5% de contributions aux services communs de l'UPMF prélevés, 34 042 € sont réellement venus abonder les recettes du SICD2. Tout comme la DGF, cette subvention ne cesse de diminuer d'année en année. Après la baisse de la DGF attribuée au SICD2 entre 2010 et 2012, le budget prévisionnel 2013 enregistre à nouveau une diminution importante et inquiétante.

#### Les droits de bibliothèque

En 2012, le montant des droits de bibliothèque perçus par le SICD2 au titre de l'année universitaire 2011-2012 est de 421 939,40 €. Les droits de bibliothèque, part des droits annuels de scolarité payés par les étudiants inscrits dans les universités Pierre-Mendès-France et Stendhal, sont affectés au budget propre du SICD2. Les droits de bibliothèque payés par les étudiants de Valence ne sont pas reversés au SICD2. Par ailleurs, les étudiants boursiers ne les versent pas. Le montant de ces droits est révisé chaque année et voté, par les conseils

d'administration des deux universités sur proposition du conseil documentaire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, ces droits se montaient à 32 €. Le montant de cette recette dépend donc en partie de la composition des effectifs étudiants des 2 universités.



**La DGF attribuée au SICD2 (hors masse salariale) a diminué de 5,26% entre 2010 et 2012, soit une diminution de 45 901,22 €**

Après la baisse de la DGF attribuée au SICD2 entre 2010 et 2012, le budget prévisionnel 2013 semble confirmer cette tendance.

**Autres subventions : projets SRES et autres**

En 2012, 93 398,18 € de recettes sont liés à l'exécution de projets SRES pour lesquels le SICD2 a obtenu des financements.

Pour bénéficier de ces financements, il faut avoir constitué un dossier dans lequel est décrit le projet proposé (objectifs, modalités d'exécution, budget), ce dernier devant impérativement répondre aux critères fixés par le financeur, dans le cas présent, la Région Rhône-Alpes. Cela nécessite une mobilisation importante de la part des personnels du SICD2 qui doivent devenir une force de proposition pertinente. De nombreux projets de ce type ont été menés à bien ces dernières années (projets SRES ou autres, pouvant dépasser les 100 000 €). En 2012, 4 projets étaient en cours, dont 2 en exécution (cf. tableau ci-dessous).

| Intitulé de la subvention  | Montant de la subvention | Dépenses années antérieures | Dépenses/Recettes 2012 |
|--|--------------------------|-----------------------------|------------------------|
| SRES 2008 : projet 11 "Donner un accès à tous à la documentation numérique"                                      | 75 000,00 €              | 27 181,79 €                 | 43 636,36 €            |
| SRES 2009 : projet 11 "SIDOC : valoriser les productions scientifiques locales et les rendre plus visibles"      | 70 000,00 €              | - €                         | 49 761,76 €            |
| PRES contrat quinquennal 2011-2015 : "Une bibliothèque accessible à tout le public universitaire depuis partout" | 10 000,00 €              | - €                         | - €                    |
| CEDES 2012 : "Une bibliothèque accessible aux étudiants en tout temps et en tous lieux"                          | 3 000,00 €               | - €                         | - €                    |
| <b>Totaux</b>  | <b>158 000,00 €</b>      | <b>27 181,79 €</b>          | <b>93 398,12 €</b>     |

## Autres Recettes

Il s'agit de recettes propres à l'activité du SICD2 (inscriptions de lecteurs autorisés, facturation dans le cadre du PEB, ...) ou de versements effectués au titre :

- des prestations effectuées par le SICD2 pour le compte de l'UPMF ;
- de la consommation des fluides par des bâtiments de l'UPMF ;
- du financement de la bibliothèque de l'ICM par l'université Stendhal ;
- d'opérations de régularisation comptable.

### 6.3.2. Dépenses

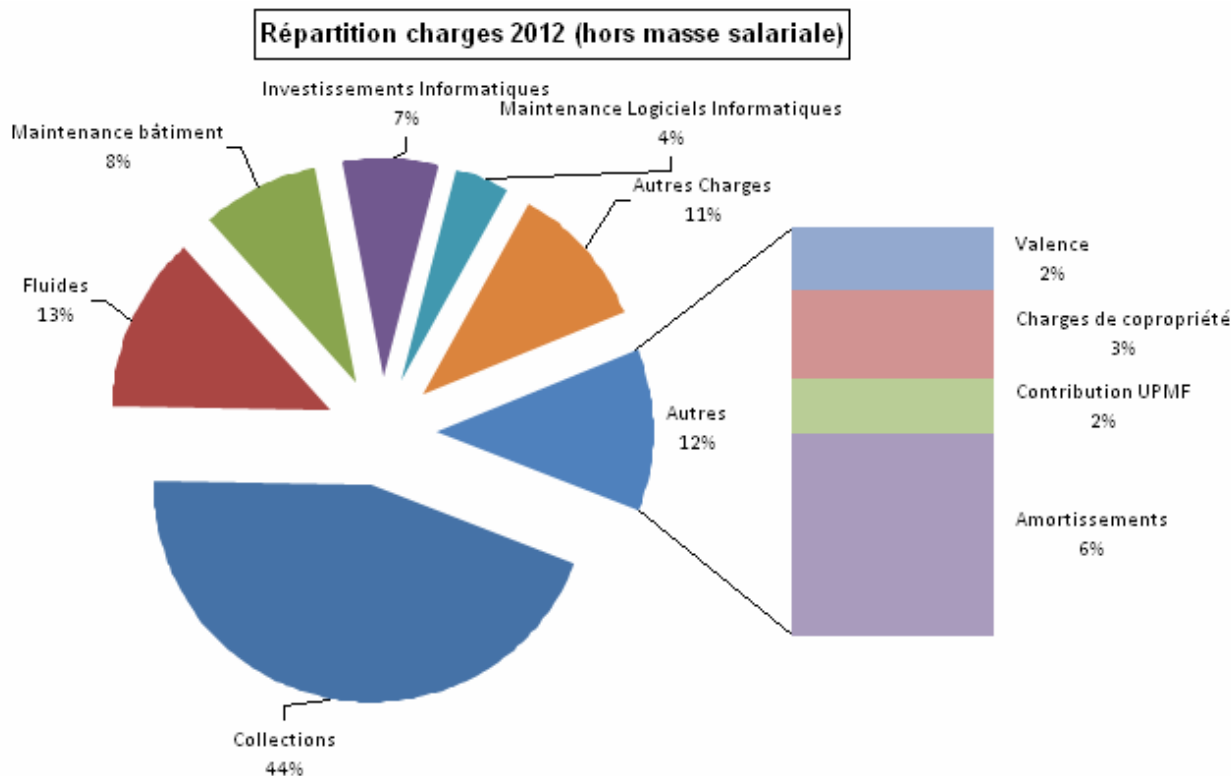
En 2012, le SICD2 a dépensé 1 534 896,79 € (hors masse salariale). Ces dépenses ne tiennent pas compte de la décision de la présidence de l'UPMF d'affecter 99 815,54 € des crédits de l'UPMF à l'acquisition de collections à destination du public de la bibliothèque Droit-Lettres, celles-ci ayant été imputées, non pas sur les crédits du SICD2, mais directement sur ceux de l'UPMF.

La principale dépense reste l'acquisition des collections par le SICD2 (Bibliothèque universitaire, CADIST, ICM) qui représente 44% des dépenses réalisées en 2012 (hors masse salariale) et 38% masse salariale comprise (hors masse salariale financée par l'état).

La seconde dépense par ordre d'importance est celle liée au bâtiment. Les dépenses consacrées à la consommation des fluides, à la maintenance et aux charges de copropriété représentent plus de 24% des dépenses réalisées en 2012 (hors masse salariale).

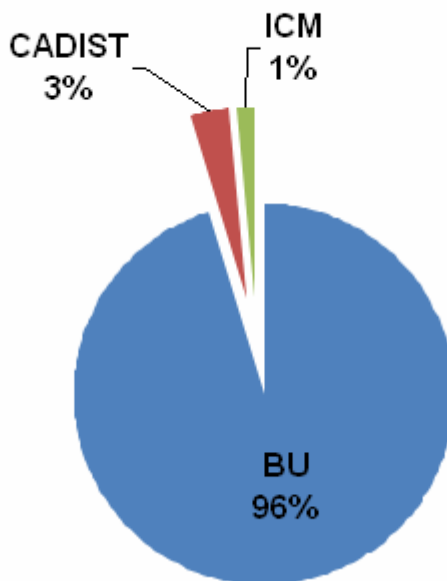
La troisième dépense par ordre d'importance est liée à la maintenance informatique (matériels, logiciels, applications ...). Elle représente plus de 11% des dépenses réalisées en investissement et en fonctionnement par le SICD2 en 2012 (hors masse salariale). Ces dépenses ont été en partie possibles grâce aux subventions SRES.

**96% des crédits pour lesquels le SICD2 était autorisé à dépenser ont été utilisés en 2012 (hors masse salariale)**



Source : Compte financier UPMF 2012

**Répartition des dépenses propres aux collections en charge du SICD2**



Source : Compte financier UPMF 2012

## 7. Le rayonnement

Le personnel de la bibliothèque universitaire contribue activement à l'évolution de l'approche documentaire et des bibliothèques sous des formes diverses comme l'atteste les tableaux synoptiques des actions 2012 et 2013 suivants.

### 7.1. Contributions aux réseaux nationaux et internationaux

#### Contributions aux réseaux nationaux

| Champs d'intervention         | Organisme  | Nature de la contribution                              | Catégorie concernée  |
|-------------------------------|--|--|----------------------|
| Associations professionnelles | ADBU   | groupe de travail sur le pilotage                      | conservateur en chef |
|                               | ABELOS   | secrétaire du bureau                                   | BiBAS                |
|                               | COUPERIN   | Négociatrice, responsable du groupe de veille LSH      | conservateur         |
| MENSR                         | BSN 1  | Groupe de veille LSH                                   | conservateur         |
| Normalisation                 | membre de la CN46 de l'AFNOR information / documentation | présidence de la CN46-8 : évaluation des bibliothèques | conservateur en chef |
|                               | AFNOR  | membre du groupe de travail sur les RDA                | BiBAS                |

## Contributions aux réseaux internationaux

| Champs d'intervention | Organisme | Nature de la contribution   | Catégorie concernée  |
|-----------------------|-----------|---|----------------------|
| Normalisation         | ISO       | représentation française dans les groupes de travail ISO sur l'évaluation des bibliothèques | conservateur en chef |

### 7.2. Formations internationales suivies

| Champs d'intervention         | Organisme | Nature de la contribution    | Catégorie concernée  |
|-------------------------------|-----------|------------------------------|----------------------|
| Associations professionnelles | LIBER     | management des bibliothèques | conservateur en chef |

### 7.3. Publications

| Editeur  | Titre de la publication  | Nature de la contribution  | Catégorie concernée                          |
|--|--|----------------------------|--|
| ENSSIB   | Bulletin des Bibliothèques de France, 2013 n°1                                       | contributeur               | conservateur général                         |
| Presses de l'ENSSIB  | L'avenir des bibliothèques : l'exemple des bibliothèques universitaires              | directeurs ; contributeurs | conservateur général ; conservateurs en chef |
| Cercle de la librairie   | Evaluer la bibliothèque  | contributeur               | conservateur en chef                         |
| site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche | Bibliothèques universitaires. Learning centres. Guide pour un projet de construction | contributeur               | conservateur en chef                         |
| Publications de la Sorbonne                                      | Sociétés et représentations, n°35, 2013/1  | contributeur               | conservateur général                         |

### 7.4. Cours dispensés

| Organisme |        | Champs d'intervention  | Catégorie concernée   |
|-----------|--------|--|---|
| ENSSIB    |        | - services aux publics,<br>- évaluation des bibliothèques,<br>- management<br>- numérisation et constitution de bibliothèques numériques   | conservateur général,<br>conservateurs en chef,<br>conservateur, IGE                              |
| CRFCB     | Médiat | - politique documentaire,<br>- services aux publics,<br>- droit d'auteur,<br>- rôle social des bibliothèques,<br>- préparation à l'écrit et à l'oral du concours BiBAS<br>- préparation à l'oral du concours conservateurs<br>- description bibliographique, langages documentaires,<br>- stage désherbage | conservateur général ;<br>conservateurs en chef ;<br>conservateurs ;<br>bibliothécaire ;<br>BiBAS |

|  |                             |  |                                 |
|--|-----------------------------|--|---------------------------------|
|  | Autres CRFCB                | - préparation au concours magasinier,<br>- compétences informationnelles.  | BiBAS ;<br>PRCE                 |
|  | IUT                         | - description bibliographique, langages documentaires<br>- histoire du livre,<br>- administration des différents types de bibliothèques. | conservateurs en chef,<br>BiBAS |
| Association professionnelle suisse, (Lausanne) |                             | Bibliothèques et publics âgés  | conservateur en chef            |
| Conseil Général                                | Isère, Savoie, Hautes-Alpes | Bibliothèques et publics âgés  | conservateur en chef            |
| CNFPT  |                             |  | BiBAS                           |

## 7.5. Jury

| Type de concours             |   | Nature de la contribution | Catégorie concernée                             |
|------------------------------|---|---------------------------|---|
| Conservateur de bibliothèque |   | présidence ; membre       | conservateur général ;<br>conservateurs en chef |
| Magasinier                   |   | membre                    | conservateur en chef                            |
| Ingénieur d'étude archiviste |   | membres                   | conservateur général ;<br>conservateurs en chef |
| Autres                       | Admission aux classes préparatoires INP | membre                    | conservateur                                    |

## 7.6. Activités de recherche

| Champs d'intervention              | Organisme | Titre   | Catégorie concernée                            |
|------------------------------------|-----------|---|--|
| Interventions dans des conférences | ENSSIB    | L'avenir des bibliothèques  | conservateur général;<br>conservateurs en chef |
| Intervention dans un colloque      | INHA      | Le peintre et le sacré - L'art de la peinture dans les églises de Paris au XVIIe siècle | conservateur                                   |
|                                    | UPMF      | Figures   | conservateur général                           |



## 8. Annexes

### 8.1. Sigles et Acronymes

|                |   |
|----------------|---|
| <b>ABELOS</b>  | Association des bibliothèques utilisatrices des logiciels AB6 et absysNET   |
| <b>ABES</b>    | Association Bibliographique de l'Enseignement Supérieur   |
| <b>ADUDA</b>   | Agence de Développement Universitaire Drôme-Ardèche   |
| <b>AFNOR</b>   | Association Française de NORmalisation  |
| <b>APA</b>     | American Psychological Association  |
| <b>ARSH</b>    | ARts et Sciences Humaines   |
| <b>BDE</b>     | Bureau Des Etudiants  |
| <b>BibAS</b>   | Bibliothécaire Assistant Spécialisé   |
| <b>BnF</b>     | Bibliothèque Nationale de France  |
| <b>BUFR</b>    | Bibliothèque d'UFR  |
| <b>CAB</b>     | Centre d'Art Bastille   |
| <b>CADIST</b>  | Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique   |
| <b>CCSD</b>    | Centre pour la Communication Scientifique Directe   |
| <b>CCSTI</b>   | Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Grenoble  |
| <b>CERDHAP</b> | Centre d'Etudes et de Recherche sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique   |
| <b>CEVU</b>    | Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire   |
| <b>CG</b>      | Conseil Général   |
| <b>CIO-Sup</b> | Service commun universitaire d'Information et d'Orientation et d'Insertion Professionnelle de l'Université Pierre-Mendès-France |
| <b>CLV</b>     | Centre de Langues Vivantes (Université Pierre-Mendès-France)  |
| <b>CMS</b>     | Content Management System   |
| <b>CNFPT</b>   | Centre National de la Fonction Publique Territoriale  |
| <b>COP</b>     | Conseiller d'Orientation - Psychologue  |
| <b>CPA</b>     | Centre du Patrimoine Arménien   |
| <b>CRESSON</b> | Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain   |
| <b>CRFCB</b>   | Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques  |
| <b>CRHIPA</b>  | Centre de Recherche en Histoire et histoire de l'art. Italie-Pays Alpains   |
| <b>CRJ</b>     | Centre de recherches juridiques   |
| <b>CROUS</b>   | Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires  |
| <b>DSI</b>     | Direction des Systèmes d'Information  |
| <b>ECPA</b>    | Editions du Centre de Psychologie Appliquée   |
| <b>ENSSIB</b>  | École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques   |
| <b>ESAD</b>    | Ecole Supérieure de l'Art et du Design  |
| <b>ESGBU</b>   | Enquêtes Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires   |
| <b>ESISAR</b>  | Ecole nationale Supérieure des Systèmes Avancés et Réseaux  |
| <b>GERCI</b>   | Groupes d'Etudes et de Recherche sur la Culture Italienne   |
| <b>HAL</b>     | Hyper Articles en Ligne   |
| <b>IAE</b>     | Institut d'Administration des Entreprises   |
| <b>ICM</b>     | Institut de la Communication et des Médias  |
| <b>IEP</b>     | Institut d'Etudes Politiques  |
| <b>INHA</b>    | Institut national d'histoire de l'art   |
| <b>INP</b>     | Institut National Polytechnique   |
| <b>ISO</b>     | International Organization for Standardization  |
| <b>IUFM</b>    | Instituts Universitaires de Formation des Maîtres   |
| <b>IUG</b>     | Institut d'Urbanisme de Grenoble  |
| <b>IUT</b>     | Institut universitaire de technologie   |
| <b>LEA</b>     | Langues Etrangères Appliquées   |
| <b>LLASIC</b>  | (UFR) Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication   |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>LLCE</b>   | Langues, Littératures et Civilisations Etrangères  |
| <b>LNT</b>    | Langues et Nouvelles Technologies (Université Pierre Mendès France)  |
| <b>LRU</b>    | loi relative aux libertés et responsabilités des universités aussi appelée loi sur l'autonomie des universités |
| <b>MASS</b>   | Mathématiques appliquées et sciences sociales  |
| <b>MESR</b>   | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche   |
| <b>MPU</b>    | Médiathèque Publique et Universitaire  |
| <b>OCDE</b>   | Organisation de Coopération et de Développement Economiques  |
| <b>OPAC</b>   | Online Public Access Catalogue   |
| <b>PACTE</b>  | Politiques publiques – ACtion politique – TErritoires  |
| <b>PDF</b>    | Portable Document Format   |
| <b>PEB</b>    | Prêt Entre Bibliothèques   |
| <b>PRCE</b>   | PRofesseur CERtifié en documentation affecté dans l'Enseignement supérieur                                     |
| <b>PRES</b>   | Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur  |
| <b>RDA</b>    | Ressources : Description et Accès  |
| <b>RFID</b>   | Radio Frequency IDentification   |
| <b>SCL</b>    | Sciences du Langage  |
| <b>SICD</b>   | Service Inter-établissement de Coopération Documentaire  |
| <b>SIO</b>    | Service d'Information et d'Orientation   |
| <b>SRES</b>   | Schéma Régional pour l'Enseignement Supérieur  |
| <b>STAPS</b>  | Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives  |
| <b>SUDOC</b>  | Système Universitaire de DOCumentation   |
| <b>SURGIR</b> | Système Universitaire de Recherche Grenoblois pour une Information Rapide                                      |
| <b>TICE</b>   | Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement                                       |
| <b>U2</b>     | Université Pierre-Mendès-France  |
| <b>U3</b>     | Université Stendhal  |
| <b>UJF</b>    | Université Joseph Fourier  |
| <b>UPMF</b>   | Université Pierre-Mendès-France  |

## 8.2. Manifestations culturelles

| DU         | Au         | Type de manifestation           | Lieu à la BU        | Partenaire(s) éventuel(s)               | Commentaire(s)   |
|------------|------------|---------------------------------|---------------------|---|--|
| 26/09/2012 | 26/09/2012 | accueil associations étudiantes | Rez-de-chaussée     | Planning familial                       | stand d'information sur le planning familial   |
| 04/10/2012 | 04/10/2012 | événement                       |                     | Université de Grenoble / Collectif COIN | 50 ans du campus spectacle chorégraphique et musical                                     |
| 10/10/2012 | 10/10/2012 | conférence                      | salle de conférence | université Stendhal                     | Publier Jules Verne au 21e siècle conférence de J.L. Steinmetz                           |
| 11/10/2012 | 11/10/2012 | concert                         | hall du 1er étage   | Festival Le millesime                   | Mozart l'enlèvement au sérail  |
| 03/12/2012 | 17/12/2012 | exposition                      | Rez-de-chaussée     | Association Santé et diabète            | Le diabète en Afrique, de nouveaux défis de santé publique : exposition de photographies |
| 19/11/2012 | 19/11/2012 | conférence                      | salle de conférence | Ass. Afrika re cooperation              | Table ronde sur la crise malienne  |
| 03/12/2012 | 03/12/2012 | conférence                      | salle de conférence |   | Pour une nouvelle histoire impériale conférence d'Aurélien Lignereux                     |
| 25/10/2012 | 25/10/2012 | conférence                      | salle de conférence | Médiat Rhône Alpes                      | Médiation numérique : conférence de Sylvère Mercier                                      |
| 15/10/2012 | 15/01/2013 | exposition                      | hall du 1er étage   |   | Décrire la terre, inventer le monde : exposition autour d'ouvrages de la Réserve         |
| 21/01/2013 | 21/01/2013 | conférence                      | salle de conférence | MC2                                     | présentation du ballet Sfumato en présence du chorégraphe                                |
| 21/01/2013 | 31/01/2013 | exposition                      | Rez-de-chaussée     | CRESSON / Ecole d'architecture          | Patrimoine sonore en Europe : 4 dispositifs d'écoute                                     |
| 04/02/2013 | 08/02/2013 | exposition                      | Rez-de-chaussée     | Faculty for israeli palestinian peace   | La traversée expo photos sur le mur en Palestine   |

|            |            |            |                     |   |   |
|------------|------------|------------|---------------------|---|---|
| 05/02/2013 | 22/05/2013 | exposition | hall du 1er étage   | université Stendhal UFR LLASIC Librairie ancienne Gaspari | Belles éditions illustrées d'Henri de Régnier   |
| 19/02/2013 | 08/03/2013 | exposition | Rez-de-chaussée     | Fa sol latino / cinéma Le Méliès                          | affiches cinema cubain  |
| 12/03/2013 | 12/03/2013 | conférence | salle de conférence | Université Stendhal ELLUG                                 | René Ghil, symbolisme et poésie scientifique<br>conférence de Jean Pierre Bobillot            |
| 19/03/2013 | 29/03/2013 | exposition | hall du 1er étage   | Université de Grenoble / Centre d'art Bastille            | Outsider un geste à part  |
| 08/04/2013 | 20/04/2013 | exposition | hall du 1er étage   | université Stendhal UFR LLASIC                            | Henri Martin Barzun et la poésie simultanée   |
| 09/04/2013 | 20/04/2013 | événement  | Rez-de-chaussée     | France culture / Détours de Babel                         | Le Confessionor   |
| 02/04/2013 | 08/04/2013 | exposition | Rez-de-chaussée     | Festival Vues d'en face                                   | planches de bandes dessinées  |
| 30/04/2013 | 30/04/2013 | événement  |                     | initiative étudiante                                      | L'objet schizophrénique : performance   |
| 29/03/2013 | 05/04/2013 | exposition | Rez-de-chaussée     | initiative étudiante / UNICEF                             | Les enfants soldats   |
| 02/11/2012 | 15/11/2012 | exposition | Rez-de-chaussée     | initiative étudiante                                      | L'éducation au Cameroun : exposition de photographies   |
| 02/05/2013 | 02/05/2013 | conférence | salle de conférence |   | La scuola di Cesarotti e gli esordi del giovane Foscolo : conférence de Claudio Chiancone     |
| 18/02/2013 | 18/02/2013 | événement  | Rez-de-chaussée     | UPMF SUAPS / MGEN / Ligue régionale d'athlétisme          | What health : diagnosanté et conférence dans le cadre de la semaine universitaire de la santé |

### 8.3. Enquêtes aux publics : questionnaires



#### Enquête sur l'extension des horaires d'ouverture 2012-2013

Ce questionnaire porte sur l'ouverture de la Bibliothèque universitaire Droit-Lettres en soirée et le samedi, en vue d'améliorer notre dispositif. D'une durée de 5 minutes environ, il est entièrement anonyme. Merci de votre participation.

-> Qu'êtes-vous venu faire à la BU Droit-Lettres ce soir/ce samedi (plusieurs réponses possibles)

- Consulter un document en libre-accès
- Consulter un document d'une autre salle de la BU que vous avez descendu ou emprunté
- Consulter un document que vous avez fait venir par le personnel
- Consulter les collections numériques
- Utiliser un ordinateur de la BU
- Utiliser un ordinateur personnel
- Travailler sur vos propres documents
- Travailler à plusieurs
- Photocopier/ Imprimer des documents
- Emprunter un document
- Autres, préciser : .....

-> Où étiez-vous installé principalement ? (une seule réponse possible)

- A une table de travail
- A un poste informatique
- Dans une salle de travail en groupe
- Dans une salle de travail enseignant-chercheur
- Dans un fauteuil
- Je n'ai pas trouvé de place

-> Cette année, pensez-vous venir à la BU Droit-Lettres : (une seule réponse possible par ligne)

|                                  | Toutes les semaines   | Au moins une fois par mois | Plus rarement         | Jamais                |
|----------------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Du lundi au vendredi de 8h à 19h | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Le soir après 19h                | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Le samedi                        | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

-> Le fait que la BU Droit-Lettres soit ouverte le soir après 19h et le samedi vous amène-t-il à la fréquenter davantage ?

- oui
- non
- je ne sais pas

-> De manière générale, les horaires de la BU Droit-Lettres vous semblent :

| Tout à fait adaptés   | Plutôt adaptés        | Plutôt pas adaptés    | Pas du tout adaptés   |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

-> Vos remarques et suggestions sur le fonctionnement général de la bibliothèque le soir et le samedi

-> Vous êtes :

- Enseignant-chercheur
- Etudiant à l'UPMF ou à l'université Stendhal :
  - en Licence
  - en Master
  - en Doctorat
- Etudiant hors UPMF/ université Stendhal
- Particulier
- Autre, préciser : .....

-> Etudiants et enseignants-chercheurs de l'UPMF ou de l'université Stendhal, quelle est votre UFR de rattachement ?

- Economie
- Droit
- SHS
- SH
- IAE
- IUT 2
- IUG
- Médlat
- LLASIC (Langage, lettres et arts du spectacle, information et communication)
- Langues étrangères (LLCE et LEA)

-> Questionnaire rempli un : (une seule réponse possible)

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- samedi

Merci de ramener ce questionnaire rempli au personnel de la bibliothèque

#### Partie réservée à la BU Droit-Lettres

Remarques éventuelles

.....  
 .....  
 .....



**Formation L1 - BU Droit-Lettres  
2012-2013**

De questionnaire porte sur la formation proposée par la bibliothèque universitaire Droit-Lettres aux étudiants de L1 en 2012-2013, en vue d'améliorer notre dispositif.  
Ce questionnaire, d'une durée de 10 minutes environ, est entièrement anonyme. Nous vous proposons de façon facultative de nous laisser vos coordonnées pour être recontacté pour un 2<sup>nd</sup> volet de notre enquête.  
Merci de votre participation.

**1- Votre impression sur la formation**

-> Évaluez la formation que vous venez de suivre :

|                                | pas du tout satisfait | plutôt pas satisfait  | plutôt satisfait      | tout à fait satisfait |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| durée                          | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| richesse et intérêt du contenu | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| dynamisme de la séance         | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Exercices pratiques            | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

-> Dans le but d'améliorer nos formations, avez-vous des suggestions à nous faire ?

.....  
.....

-> Si vous ne deviez citer qu'un élément abordé pendant cette formation, quel serait-il ?

.....  
.....

**2- La BU et vous cette année**

-> Êtes-vous inscrit à la BU Droit-Lettres ?

Oui  Non

-> Si non, cette formation vous a-t-elle donné envie de vous inscrire ?

Oui  Non

-> Quelle est votre fréquence de fréquentation de la BU ?

|                                     | Plusieurs fois par semaine | Au moins une fois par semaine | Au moins une fois par mois | Plus rarement         | Jamais                |
|-------------------------------------|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Je suis venu depuis la rentrée      | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/>         | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je reviendrai après cette formation | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/>         | <input type="radio"/>      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

-> Indiquez pour chacune des possibilités suivantes offertes par la BU votre utilisation :

|                      | Je le fais déjà       | Je ne le fais pas mais je vais le faire suite à cette formation | Je ne le fais pas et ne prévois pas de le faire prochainement |
|----------------------|-----------------------|---|---|
| emprunter un livre   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| travailler en groupe | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| aller sur Internet   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |

|  | Je le fais déjà       | Je ne le fais pas mais je vais le faire suite à cette formation | Je ne le fais pas et ne prévois pas de le faire prochainement |
|--|-----------------------|---|---|
| réviser/travailler au calme  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| voir des expositions / assister à des conférences                            | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| prendre un café, me détendre   | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| trouver de l'aide, des conseils  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| rencontrer d'autres étudiants/ mes amis                                      | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| imprimer/ photocopier  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| lire la presse en ligne  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Utiliser le catalogue Odyssee  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Consulter Factiva  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Consulter Cairn  | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Quand je suis à la BU, demander de l'aide à un bibliothécaire ou à un tuteur | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Consulter le site de la BU pour des informations pratiques/ de l'aide        | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Venir à la BU quand j'ai un exposé à préparer                                | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |
| Venir à la BU quand j'ai une bibliographie à rédiger                         | <input type="radio"/> | <input type="radio"/>   | <input type="radio"/>   |

**Vous...**

Vous êtes inscrit en

- Droit
- Psychologie
- Economie
- Histoire
- Lettres
- LEA

Si vous acceptez d'être recontacté en fin d'année universitaire dans le cadre de cette enquête, laissez-nous votre adresse électronique ou un numéro de téléphone où vous joindre :  
.....

## 8.4. Charte Marianne



Service Interétablissements  
de Coopération Documentaire  
SICD 2 Grenoble

# Charte de l'accueil

Conformément aux engagements de déploiement du référentiel Marianne dans les services publics de l'Etat, nous nous efforçons de vous réserver un accueil de qualité au sein de la bibliothèque.

Le personnel de la bibliothèque s'engage à vos côtés dans les actions suivantes :

### 1. Améliorer l'accès aux services

- **Nous vous informons sur le calendrier et les horaires d'ouverture**  
Vous pouvez vous renseigner auprès du personnel, sur place, par mail ou par téléphone, consulter le guide du lecteur ou le site Internet.  
Nous vous informons une semaine à l'avance des fermetures prévues, par affichagesurplaceetvianotrestelInternet,etleplus tôt possible pour les fermetures exceptionnelles.
- **Nous vous orientons vers le bon service**  
La bibliothèque répond à vos appels pendant les heures d'ouverture et vous oriente vers le bon interlocuteur.  
Des personnels sont présents dès l'entrée de la bibliothèque, puis dans l'ensemble des salles de lecture, pour prendre en charge vos demandes.  
Les noms et adresses électroniques de tous les responsables de service figurent sur le site Internet de la bibliothèque.
- **Nous accueillons les personnes à mobilité réduite ou déficients visuels**  
Des rampes d'accès et ascenseurs permettent l'accès à l'ensemble des espaces de la bibliothèque. Un soin particulier a été apporté à la signalétique pour faciliter votre cheminement. Les tables de lecture de la bibliothèque, ainsi que la plupart des postes informatiques, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.  
Un correspondant handicap, disponible sur rendez-vous et par messagerie, est à votre écoute pour vous faciliter l'accès à l'ensemble des services de la bibliothèque.
- **Nous élargissons les horaires d'accès à nos services**  
D'octobre à mai la bibliothèque est ouverte 72h par semaine, en soirée jusqu'à 21h30 (du lundi au jeudi), le vendredi jusqu'à 19h et le samedi jusqu'à 16h.  
Les ressources documentaires numériques, ainsi que de nombreux services en ligne, sont accessibles à distance 24h/24h, pour les usagers des universités Pierre Mendès France et Stendhal, via notre site Internet.  
La restitution de vos ouvrages est possible 24h/24h via la boîte à livres automatique située à l'extérieur de la bibliothèque.

### 2. Vous recevoir avec courtoisie et efficacité

- **Nous nous identifions par le port d'un badge et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter.**
- **Nous portons une attention particulière au confort et à la propreté des espaces**  
Un service de ménage est présent deux fois par jour à la bibliothèque, en milieu et fin de journée.  
Des casiers consignés sont à votre disposition dans le hall d'accueil pour déposer vos affaires et vous permettre de travailler plus librement.
- **Nous écoutons vos questions avec attention**  
Le personnel s'efforce de vous répondre en termes clairs et compréhensibles. Le personnel est disponible dans l'ensemble des salles de lecture de la bibliothèque pour répondre à vos questions ; les usagers sont réorientés le cas échéant vers la personne la plus susceptible d'apporter une réponse adéquate.  
Nous répondons aux questions que vous nous posez par mail ou par téléphone. Un service de questions / réponses en ligne vous permet de nous adresser des questions d'ordre documentaire.

- **Nous rappelons et expliquons les règles de fonctionnement de la bibliothèque pour une meilleure compréhension mutuelle**  
Le site Internet et les documents d'information disponibles dans la bibliothèque détaillent les modalités d'usage de nos services.  
(Le guide du lecteur, les flyers d'information, le site Internet, la page Facebook de la bibliothèque détaillent les modalités d'usage de nos services.)  
Le règlement intérieur de la bibliothèque est affiché dans le hall d'entrée, il est consultable également sur notre site Internet.

### 3. Donner un traitement rapide à vos demandes

- Nous répondons à tout courrier de votre part dans un délai maximum de 15 jours ouvrés.
- Nous répondons à vos courriels dans un délai de 5 jours ouvrés.
- Nous répondons à vos appels téléphoniques en moins de 5 sonneries pendant les périodes d'ouverture de la bibliothèque.

### 4. Vous écouter pour progresser

- Nous mettons à votre disposition un cahier de remarques et de suggestions (dans la salle Métho'Doc au premier étage) ; en ligne, vous avez aussi la possibilité de laisser votre avis ou de faire des suggestions (le blog de la bibliothèque, la page Facebook, le compte lecteur permettent d'échanger avec vous en direct sur tous les aspects de notre activité.)
- Nous menons régulièrement des enquêtes et des sondages pour mesurer vos attentes et connaître votre opinion.
- Nous vous informons des résultats de ces évaluations et des actions conduites en vue de progresser dans notre engagement de qualité.

La qualité de l'accueil dépend de nous.  
Elle dépend aussi de vous.  
Merci de nous aider à progresser  
en participant à la vie de la bibliothèque.

<http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr/>



## 8.5. Schéma d'organisation de l'accueil de la BU

### Accueil à la BU Droit-Lettres

